



10MMA025
VERSION 2
Avril 2012

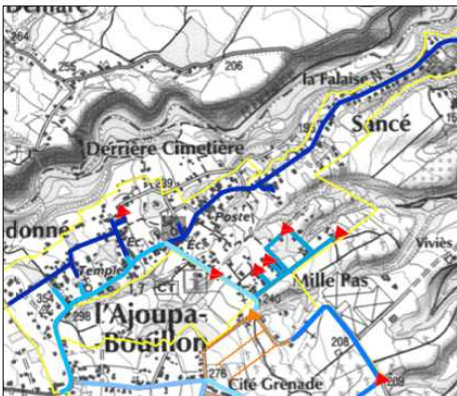


Schéma directeur d'assainissement du SCNA

RAPPORT DE PHASE 3
ANNEXE – FICHES TRAVAUX


SAFEGE
Ingénieurs Conseils

SIÈGE SOCIAL
PARC DE L'ILE - 15/27 RUE DU PORT
92022 NANTERRE CEDEX
Agence de la Martinique : ZI La Lézarde – Voie n°1 – Immeuble les Palétuviers – 97232 Le Lamentin –
Tél : 0596 30 06 80 – Fax : 0596 42 36 58

INTRODUCTION

C'est en 2005 que le Syndicat des Communes du Nord Atlantique a obtenu la compétence Assainissement sur l'ensemble de son territoire. Afin de conduire une politique cohérente à l'horizon 2025, le SCNA a pris le parti de se doter d'un **schéma directeur d'assainissement**.

Le schéma directeur couvre l'ensemble du territoire (Ajoupa Bouillon, Basse Pointe, Grand Rivière, Gros-Morne, Le Lorrain, Macouba, Marigot, Sainte Marie, Trinité (en partie)) et est un document guide qui a pour objectifs de:

- définir une politique globale de zonage d'assainissement ;
- connaître et mesurer l'étendue de son patrimoine ;
- disposer d'un inventaire et d'un diagnostic des installations ;
- proposer un scénario d'aménagements pour répondre à l'évolution des besoins et aux enjeux du milieu naturel ;
- définir un programme d'actions et d'investissements basé sur une analyse multicritère.

Le schéma directeur, dont l'élaboration a été confiée à SAFEGE, se compose de trois phases :

- **PHASE 1 – Diagnostic, recueil, analyse et synthèse des données existantes**
- **PHASE 2 – Besoins futurs et adéquation des infrastructures actuelles**
- **PHASE 3 – Schéma directeur assainissement**

L'objet de ce rapport est de présenter sous la forme de « Fiches action » les différentes travaux et actions à réaliser sur l'ensemble du territoire du SCNA. Ces fiches sont réalisées par commune et par typologie d'ouvrage, à savoir : « Réseaux », « Postes de refoulement » et « STEP ».

Les hypothèses et calculs utilisés dans cette annexe sont présentés dans le rapport de Phase 3.

TABLE DES MATIÈRES

AJOUPA BOUILLON RESEAUX.....	5
AJOUPA BOUILLON POSTES DE REFOULEMENT	19
AJOUPA BOUILLON STEP.....	21
BASSE POINTE RESEAUX.....	23
BASSE POINTE POSTES DE REFOULEMENT	28
BASSE POINTE STEP.....	30
GRAND RIVIERE RESEAUX.....	32
GRAND RIVIERE POSTES DE REFOULEMENT	39
GRAND RIVIERE STEP	43
GROS MORNE RESEAUX.....	46
GROS MORNE POSTES DE REFOULEMENT	54
GROS MORNE STEP	58
LE LORRAIN RESEAUX	63
LE LORRAIN STEP	74
MACOUBA RESEAUX	77
MACOUBA POSTES DE REFOULEMENT.....	81
MACOUBA STEP.....	84
MARIGOT RESEAUX.....	87
MARIGOT POSTES DE REFOULEMENT.....	93
MARIGOT STEP.....	97
SAINTE MARIE RESEAUX.....	101
SAINTE MARIE POSTES DE REFOULEMENT	111
SAINTE MARIE STEP	119
SCNA INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	123

AJOUPA BOUILLON



AJOUPA BOUILLON RESEAUX



VARIANTE 1 – réalisation de la station d'épuration sur la parcelle n°30 (aval de la commune) et postes de refoulement multiples à Mille Pas

Liste des extensions à réaliser :

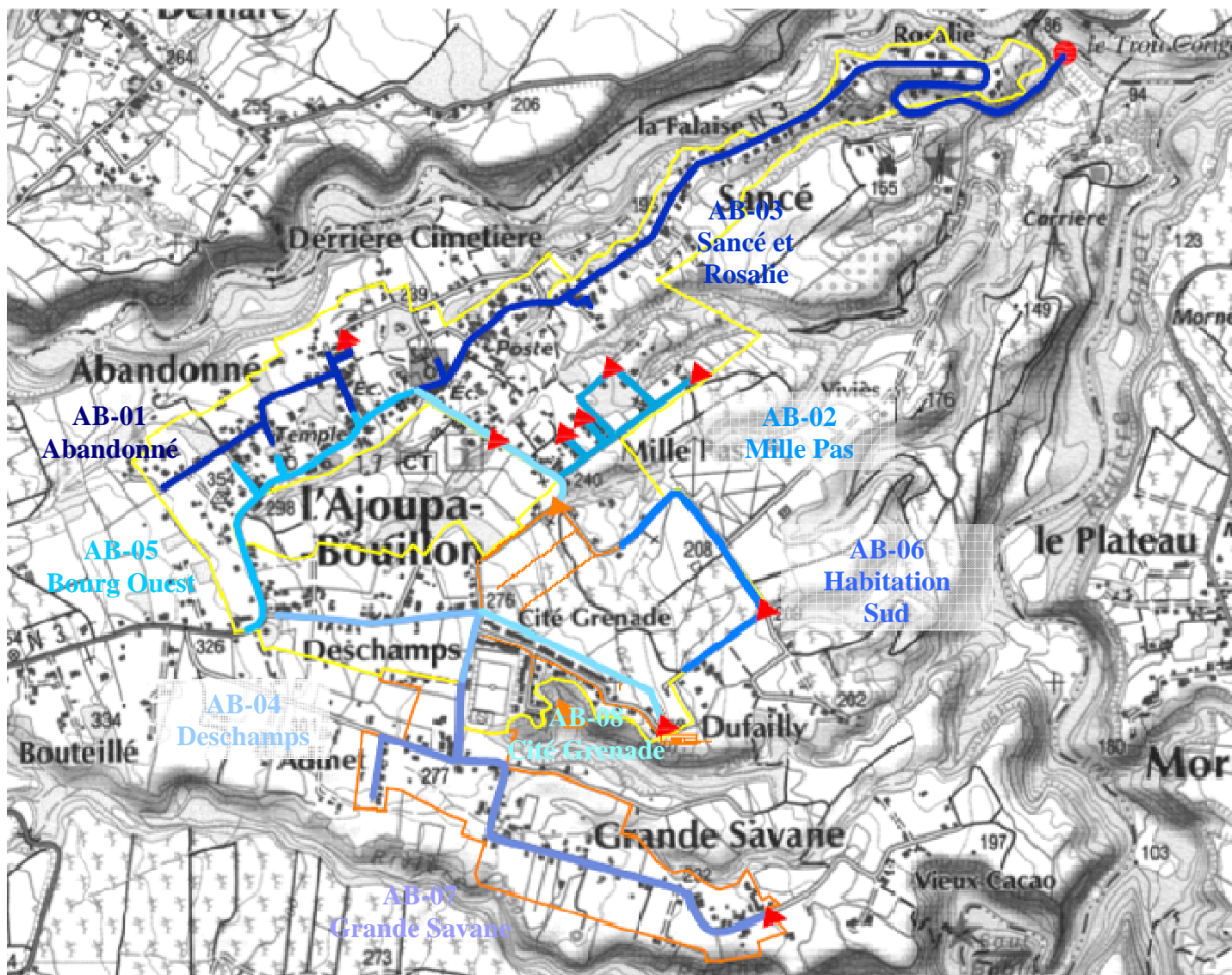
Extensions à réaliser Court terme, moyen terme, long terme	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)			Postes de refoulement	Coût des réseaux ³ (€)	EH raccordables dès la mise en service de la future STEP	EH raccordables dans le futur ¹	Coût par EH (€/EH) ²
		Gravitaire	Collecte	Refoulement					
Extension dans la zone 2 (Abandonné)	AB-01	677	-	205	1	350000	128	128	2730
Extension dans la zone 5 (quartier Mille Pas)	AB-02	370	470	632	4	610000	68	68	9040
Extension dans les zones 6 et 7 (quartiers Bourg - Sancé - Rosalie)	AB-03	2311	180	-	-	850000	216	216	3940
Extension dans la zone 2 (quartier Deschamps)	AB-04	630	-	-	-	220000	69	69	3190
Extension dans la zone 2 (Bourg Ouest)	AB-05	820	135	-	-	320000	135	135	2370
Extension dans la zone 1 (à proximité de cité grenade, quartier habitation sud)	AB-06	702	-	510	1	470000	22	22	21760
Extension dans la zone 8 (Grand Savane)	AB-07	1480	-	1160	1	920000	224	224	4110
Raccordement de la STEP Cité Grenade	AB-08	-	-	830	3	470000	250	250	1840
Total	-	6990	785	2507	10	3740000	1111	1111	3370

¹ Le nombre total d'EH raccordables dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordables dès la mise en service de la STEP. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

Plans des extensions de réseaux, Ajoupa Bouillon – variante 1



Analyse des propositions d'extension

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
AB-01	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 100 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 45min Ts maximum (nuit) : 4h</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 2</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau à créer (AB-04, Bourg Ouest) - STEP La Falaise à créer</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 350000 € soit 2730 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 9480 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 128 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>
AB-02	<p><u>Zonage d'assainissement</u> : Raccordement à long terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 3 PR de 50 EH, 1 PR de 150 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : PR de 50 EH : Ts moyen : 1h30min Ts maximum (nuit) : > 6h PR de 150 EH : Ts moyen : 2h Ts maximum (nuit) : > 6h</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 5</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Création de 4 PR - Raccordement au PR à créé VC de ravine des Saints - STEP La Falaise à créer</p> <p><u>Commentaires</u> : Topographie peu favorable au raccordement de cette zone, présence de ravines</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 610000 € soit 9040 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 28000 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 68 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
AB-03	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 2</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - STEP La Falaise à créer 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 850000 € soit 3940 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 1870 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 216 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>
AB-04	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 5</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau de Cité Grenade 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 220000€ soit 3190 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 475 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 69 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>
AB-05	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 0</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau à créer (AB-03, Sancé - Rosalie) - STEP La Falaise à créer 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 320000 € soit 2370 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 715 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 135 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>
AB-06	<p><u>Urbanisme</u> : Zone à urbaniser, densité actuelle faible, aucun projet de prévu</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 100 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ts moyen : 2h30min Ts maximum (nuit) : > 6h <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 0</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un PR - Raccordement au PR du nouveau lotissement de Cité Grenade 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 470000 € soit 21760 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 7630 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 22 EH raccordables actuellement</p> <p>Secteur à ne raccorder qu'en cas de nouveau projet ou de densification importante</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
AB-07	<p><u>Travaux</u> : 20 logements HLM en cours de construction</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 250 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 2h30min Ts maximum (nuit) : > 6h</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 22</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau à créer (AB-04, Abandonné) puis au réseau de Cité Grenade - STEP La Falaise à créer</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 920000 € soit 4110 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 9480 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 224 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>
AB-08	<p><u>Travaux</u> : 55 logements en cours de construction, 50 logements à moyen terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 250 EH (à la place de la STEP Cité Grenade), 1 PR de 500 EH (à la place du PR de Cité Grenade), 1 PR de 650 EH (ravine des Saints)</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : PR de 250 EH : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 5 h 15 min PR de 500 EH : Ts moyen : 15 min Ts maximum (nuit) : 1 h PR de 650 EH : Ts moyen : 7 min Ts maximum (nuit) : 35 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 5 (VC de ravine des Saints)</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Transformation de la STEP Cité grenade en poste de refoulement, - STEP La Falaise à créer</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 470000 € soit 1880 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 17120 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 250 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>

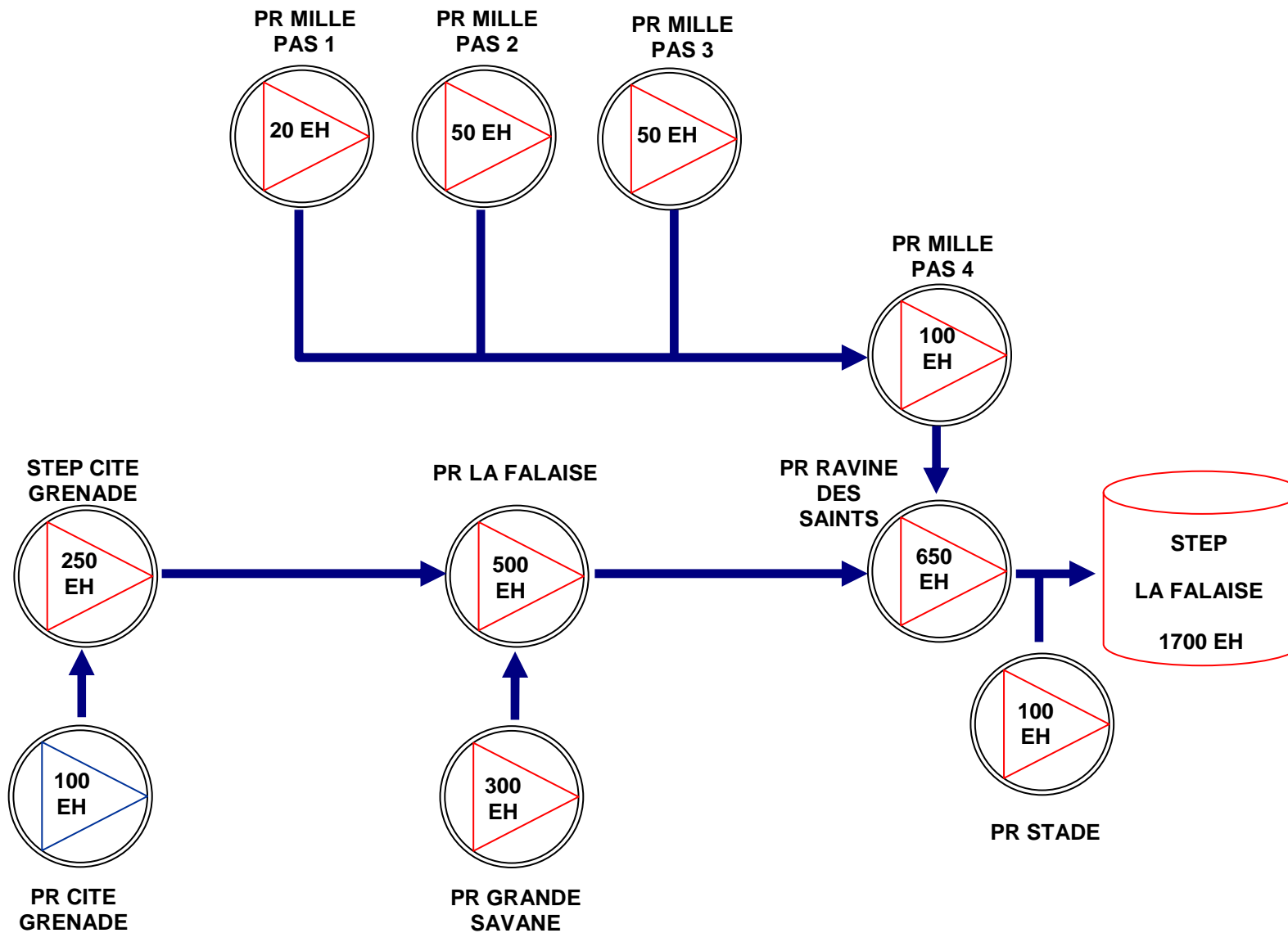
AJOUPA BOUILLON POSTES DE REFOULEMENT

Liste des actions à réaliser sur les postes de refolement – variante 1 :

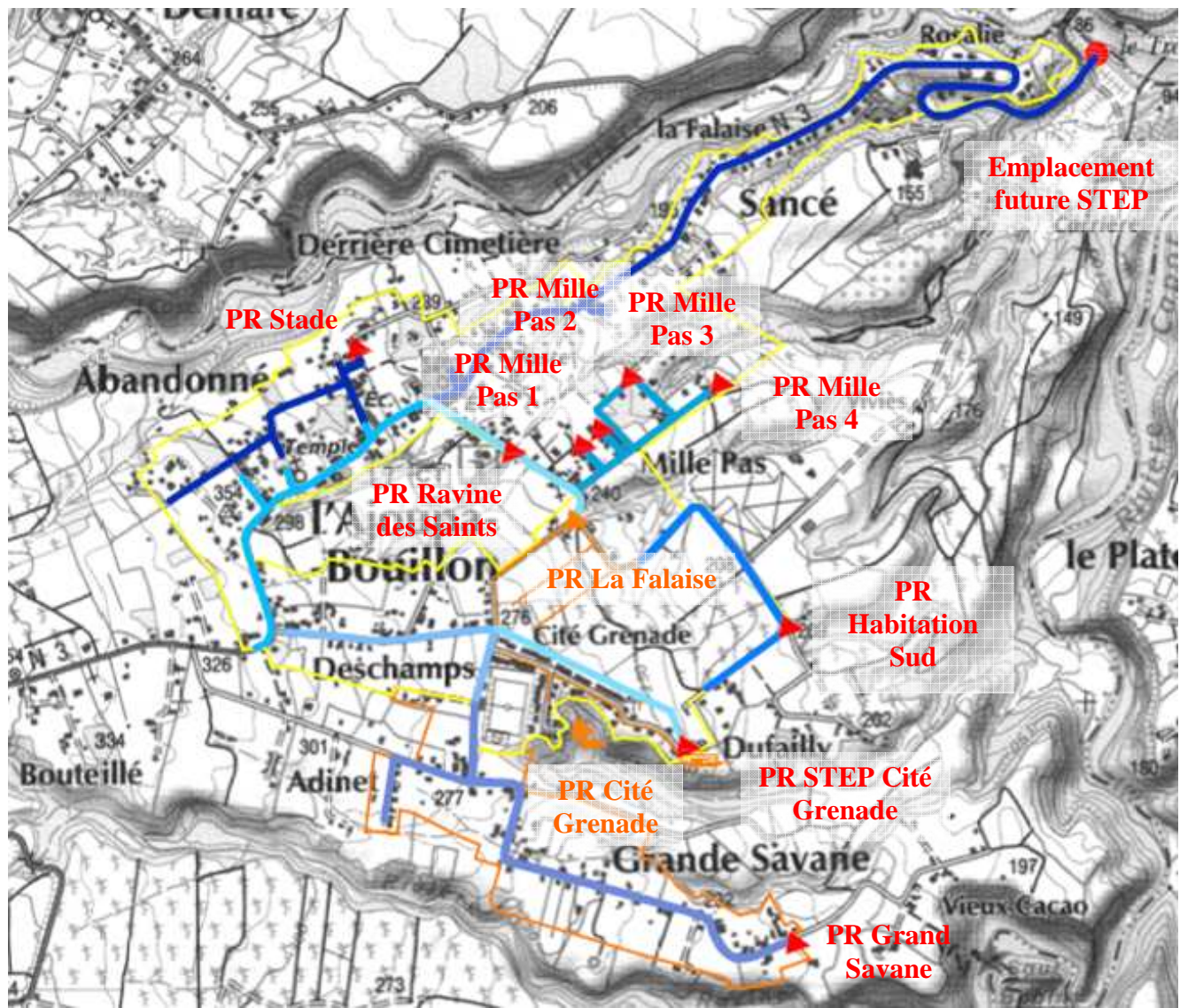
Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Capacité nominale (EH)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur	Commentaires
PR Milles Pas 1	PR de 20 EH à créer	50000	6700	20	15	15	-
PR Milles Pas 2	PR de 50 EH à créer	50000	6700	50	20	20	-
PR Milles Pas 3	PR de 50 EH à créer	50000	6750	50	35	35	-
PR Milles Pas 4	PR de 100 EH à créer	50000	6750	100	70	70	-
PR Habitation Sud	PR de 50 EH à créer	50000	6700	50	22	22	-
PR ravine des Saints	PR de 650 EH à créer	100000	8750	650	611	611	-
PR Stade Abandonné	PR de 150 EH à créer	60000	7100	150	128	128	-
PR Grande Savane	PR de 300 EH à créer	70000	7500	300	224	224	-
PR Cité Grenade	Réhabiliter de manière à pouvoir accepter 500 EH, créer un réseau permettant de diriger les eaux vers la STEP à créer	70000	850*	500	100	483	-
	Mise en sécurité du poste	5000	-	-	-	-	-
STEP Cité Grenade	STEP à transformer en poste de refolement	50000	6900	200	250	200	-
TOTAL PR	-	605000	64700	2070	1475	1807	

* Ce chiffre correspond au surcoût d'exploitation du PR réhabiliter par rapport au PR existant.

Synoptique, Ajoupa Bouillon



Plans de situation des postes de refoulement, Ajoupa Bouillon





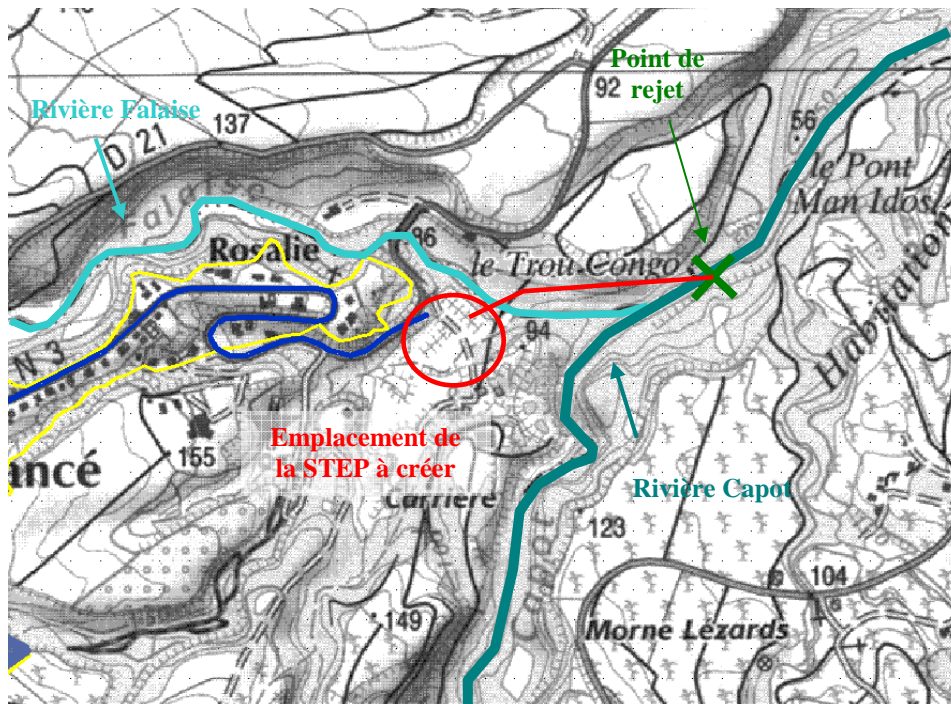
AJOUPA BOUILLON STEP



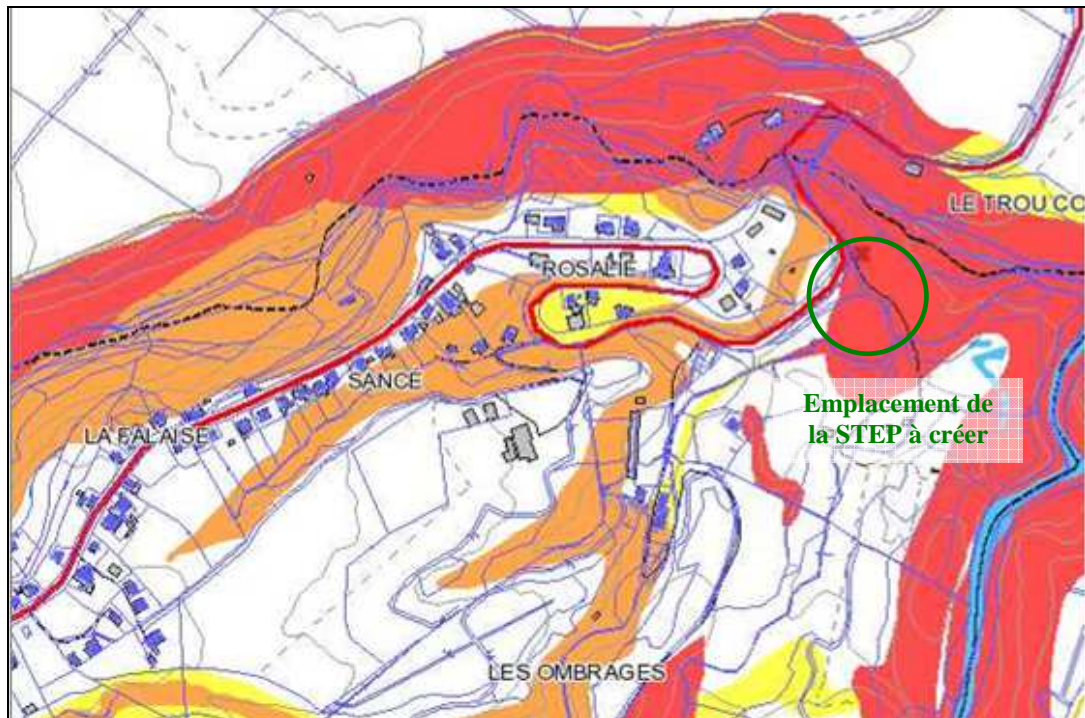
STEP à créer – variante 1

Travaux à réaliser	Création d'une STEP au quartier L a Falaise et transformation de la STEP de Cité Grenade en bassin tampon et PR
Capacité (EH)	1700
Lieu	La Falaise, parcelle cadastrée n° 30
Emprise au sol à prévoir (m²)	1700 m² (Boues activées)
Milieu récepteur et point de rejet	Rivière Capot, à l'aval du captage d'eau
Réseau à créer	430 ml de réseau à créer pour amener les effluents traités au point de rejet, en aval du captage sur la Capot
Coût d'investissement (€)	2 200 000 (STEP – déduction faite des coûts d'exploitation de Cité Grenade) 130 000 (réseau)
Coût d'exploitation (€/an)	40000 (STEP) 1500 (réseau)
Objectifs de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 60% (ou 35mg/l) DCO : 60% MES : 50%
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 102 kg DBO5 <600kg DBO5) Attention au périmètre de captage de la Capot

Plan de situation de la STEP à créer, Ajoupa Bouillon



Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, site de la STEP à créer, Ajoupa Bouillon



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

Le PPR permet la construction d'une nouvelle STEP en zone rouge pour l'aléa « volcanisme ». Une zone rouge pour l'aléa « inondation » se trouve non loin du site proposé pour l'implantation de la future STEP.

VARIANTE 2 – réalisation de la station d'épuration entre Sancé et Rosalie (plus en amont) et un seul poste de refoulement à Mille Pas

Liste des extensions à réaliser :

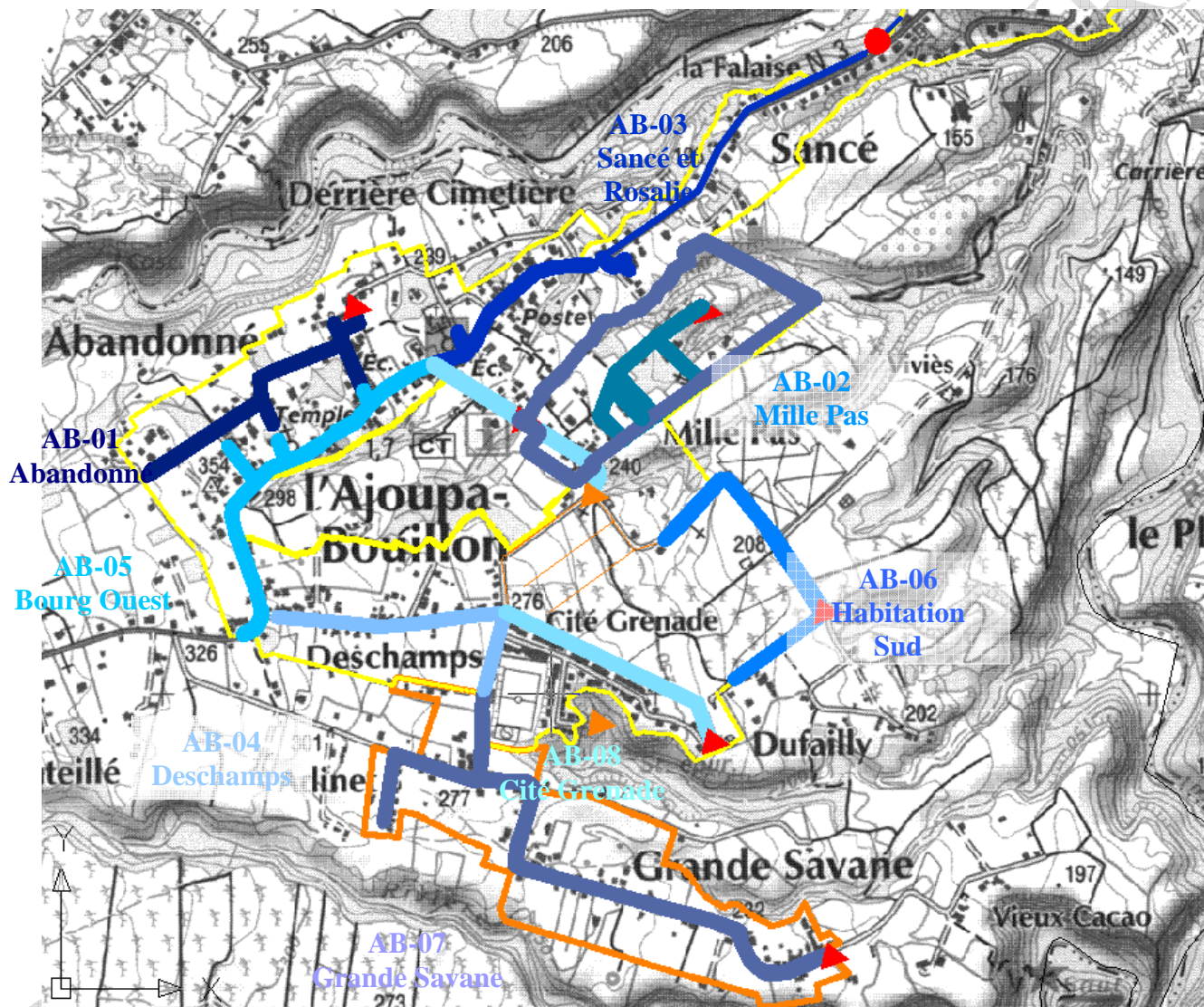
Extensions à réaliser Court terme, moyen terme, long terme	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)			Postes de refoulement	Coût des réseaux ³ (€)	EH raccordables dès la mise en service de la future STEP	EH raccordables dans le futur ¹	Coût par EH (€/EH) ²
		Gravitaire	Collecte	Refoulement					
Extension dans la zone 2 (Abandonné)		Idem variante 1							
Extension dans la zone 5 (quartier Mille Pas)	AB-02	770	470	200	1	600 000	68	68	8820
Extension dans les zones 6 et 7 (quartiers Bourg - Sancé - STEP)	AB-03	1300	180	-	-	500 000	150	150	3350
Extension dans la zone 2 (quartier Deschamps)		Idem variante 1							
Extension dans la zone 2 (Bourg Ouest)		Idem variante 1							
Extension dans la zone 1 (à proximité de cité grenade, quartier habitation sud)		Idem variante 1							
Extension dans la zone 8 (Grand Savane)		Idem variante 1							
Raccordement de la STEP Cité Grenade		Idem variante 1							
Total	-	6390	785	2905	7	3430000	1045	1045	3280

¹ Le nombre total d'EH raccordables dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordables dès la mise en service de la STEP. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

Plans des extensions de réseaux, Ajoupa Bouillon

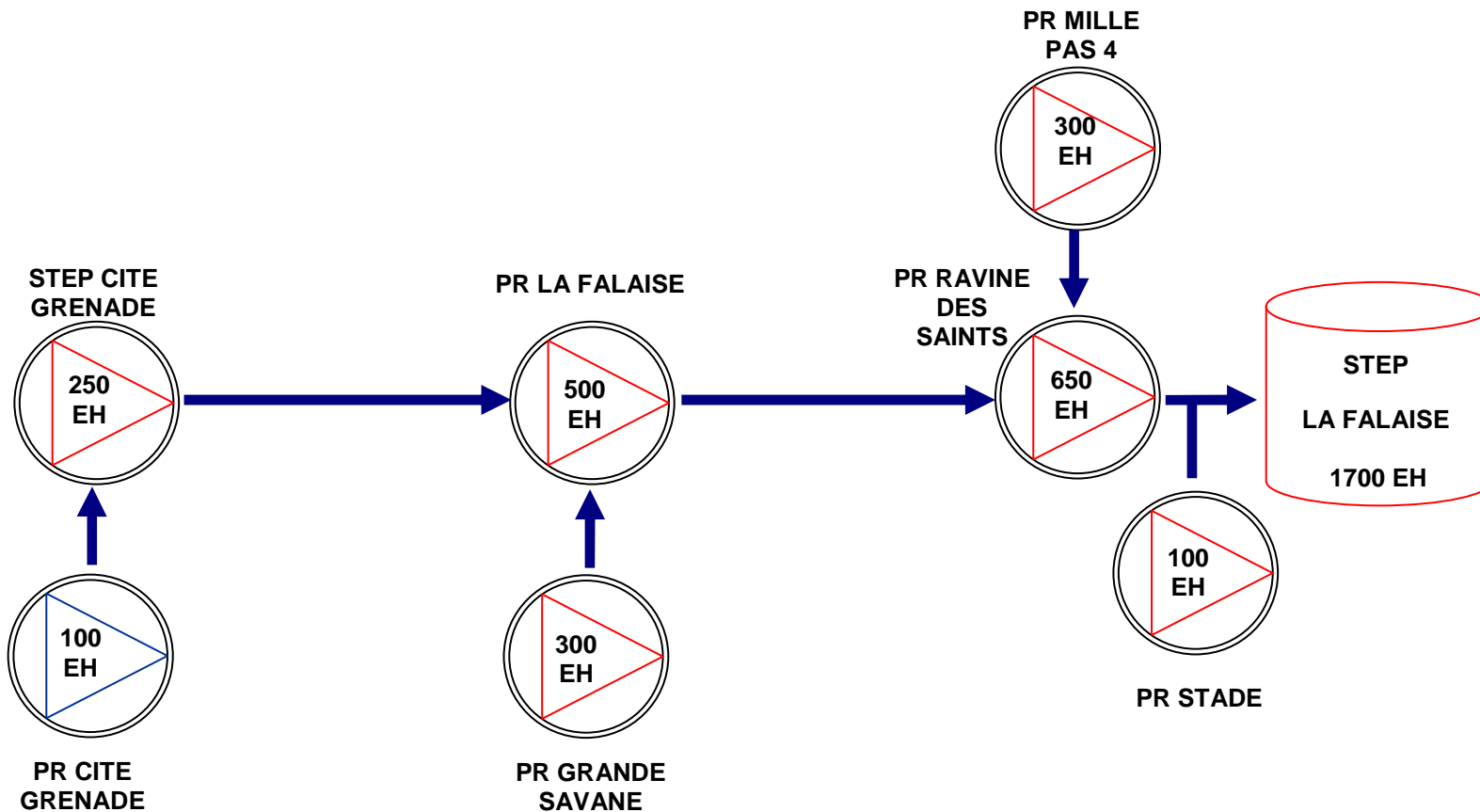


Analyse des propositions d'extension

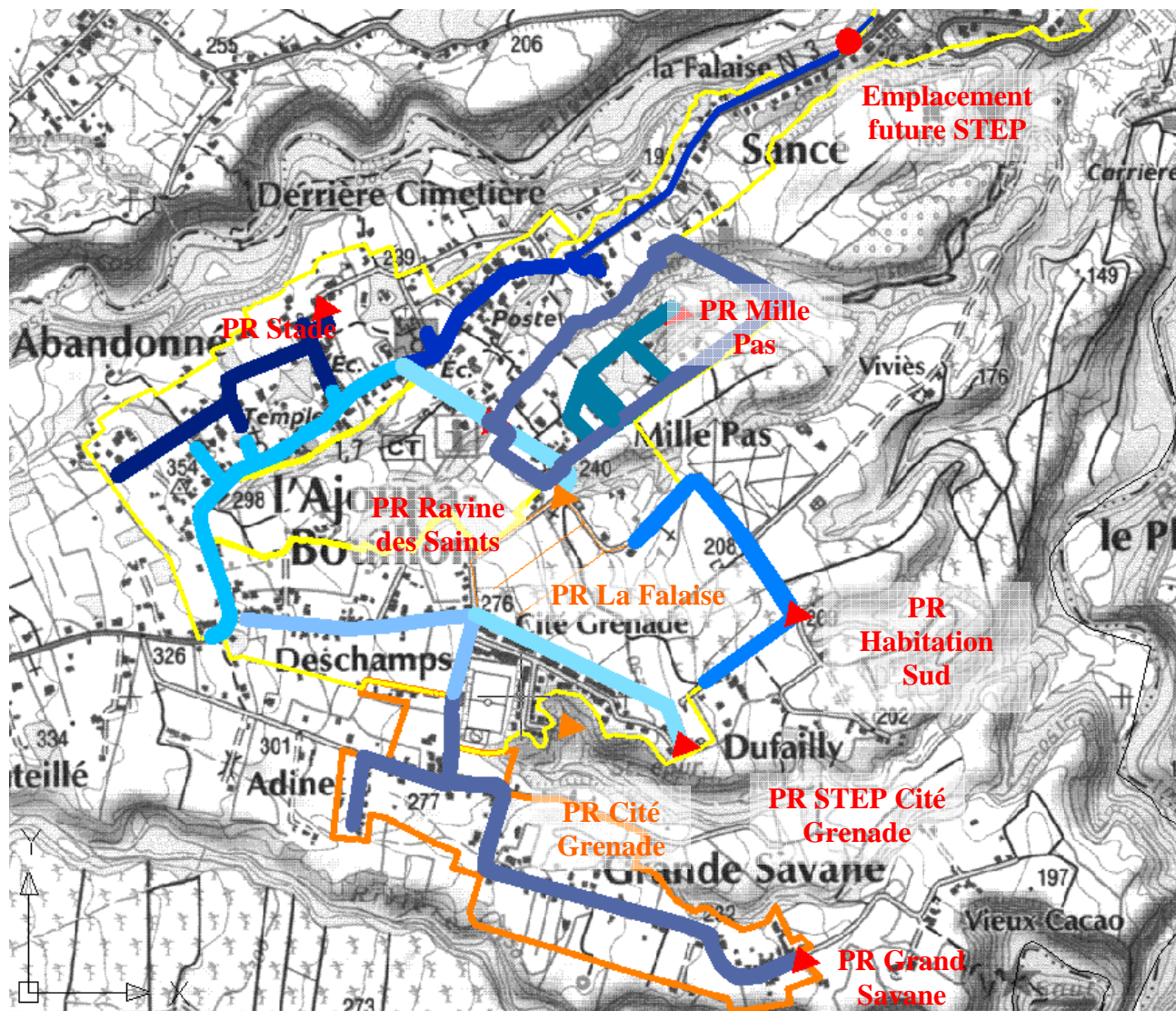
N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
AB-02	<p><u>Zonage d'assainissement</u> : Raccordement à long terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 300 eH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>PR de 50 EH : Ts moyen : 1h30min Ts maximum (nuit) : > 6h</p> <p>PR de 150 EH : Ts moyen : 2h Ts maximum (nuit) : > 6h</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 5</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de 1 PR - Raccordement au PR à créé VC de ravine des Saints - STEP à créer <p><u>Commentaires</u> :</p> <p>Topographie peu favorable au raccordement de cette zone, présence de ravines à gérer et passage en domaine privé.</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 600000 € soit 8980 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 15000 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 68 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p> <p>Cette solution permet de limiter les risques de nuisances par l'H2S par rapport à la variante 1.</p>
AB-03	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 2</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - STEP à créer (parcelle à déterminer) 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 500 000 € soit 3350 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 1120 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 150 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la rivière Capot en amont de la zone de captage d'eau potable, ainsi que dans la rivière La Falaise, affluent de la Capot.</p>

 **AJOUPA BOUILLON**
POSTES DE REFOULEMENT 

Synoptique, Ajoupa Bouillon – variante 2



Plans de situation des postes de refoulement, Ajoupa Bouillon





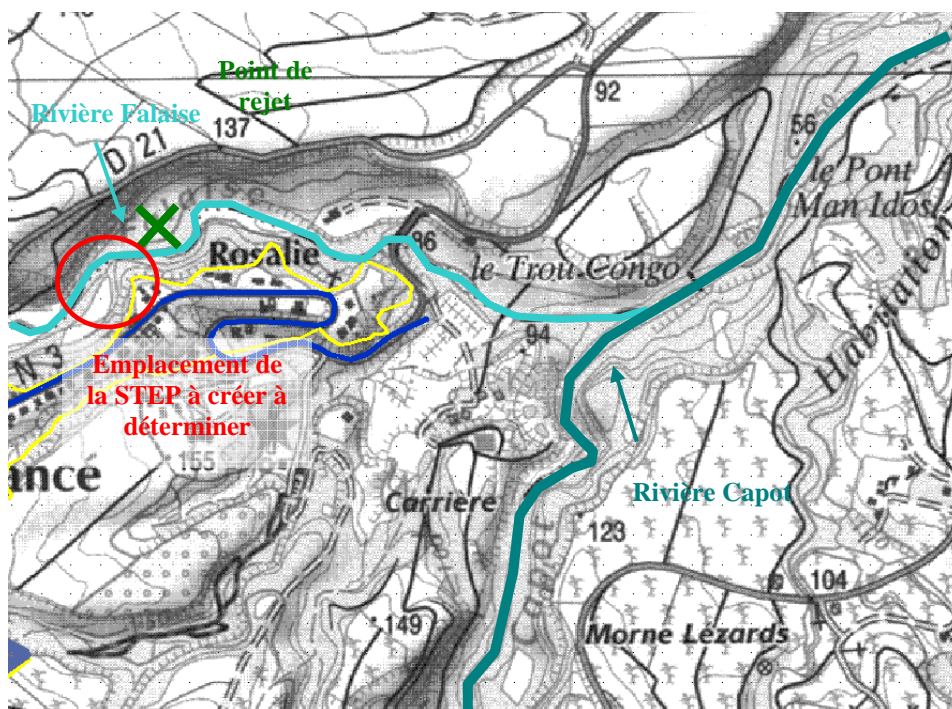
AJOUPA BOUILLON STEP – variante 2



STEP à créer

Travaux à réaliser	Création d'une STEP au quartier L a Falaise et transformation de la STEP de Cité Grenade en bassin tampon et PR
Capacité (EH)	1700
Lieu	Entre Sancé et Rosalie
Emprise au sol à prévoir (m²)	2000 m² (Boues activées)
Milieu récepteur et point de rejet	Rivière Falaise (cours d'eau pérenne), à l'amont du captage d'eau
Traitement tertiaire	Un traitement tertiaire de désinfection des effluents traités est à prévoir pour limiter les rejets sur la rivière falaise étant donné qu'on se situe en amont de la prise d'eau sur la rivière falaise.
Coût d'investissement (€)	2 350 000 €
Coût d'exploitation (€/an)	40000 (STEP) 1500 (réseau)
Objectifs de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 60% (ou 35mg/l) DCO : 60% MES : 50%
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 102 kg DBO5 <600kg DBO5) Attention au périmètre de captage de la Capot

Plan de situation de la STEP à créer, Ajoupa Bouillon – variante 2



BASSE POINTE



BASSE POINTE RESEAUX



Liste des extensions à réaliser :

Extensions à réaliser Court terme, moyen terme, long terme	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)			Poste de refoulement	Coût des réseaux ³ (€)	EH raccordés actuellement	EH raccordables dans le futur ¹	Coût par EH ² (€/EH)
		Gravitaire	Collecte	Refoulement					
Extension dans la zone 4 (Hauteur Bourdon)	BP-01	520	-	-	-	182000	65	65	2810
Extension dans la zone 10 (quartier Eyma)	BP-02	550	-	-	-	193000	0	122	1580
Extension dans la zone 11(zone à urbaniser à l'extrémité de la rue des hybrides)	BP-03	75	-	-	-	26000	0	0	-
Extension dans la zone 8 - Bijou Nord	MAC-01	1185	70	130	1	531000	140	192	4920
Total Basse Pointe	-	1145	0	-	-	401000	65	187	2150
Total	-	2330	70	130	1	932000	205	379	2460

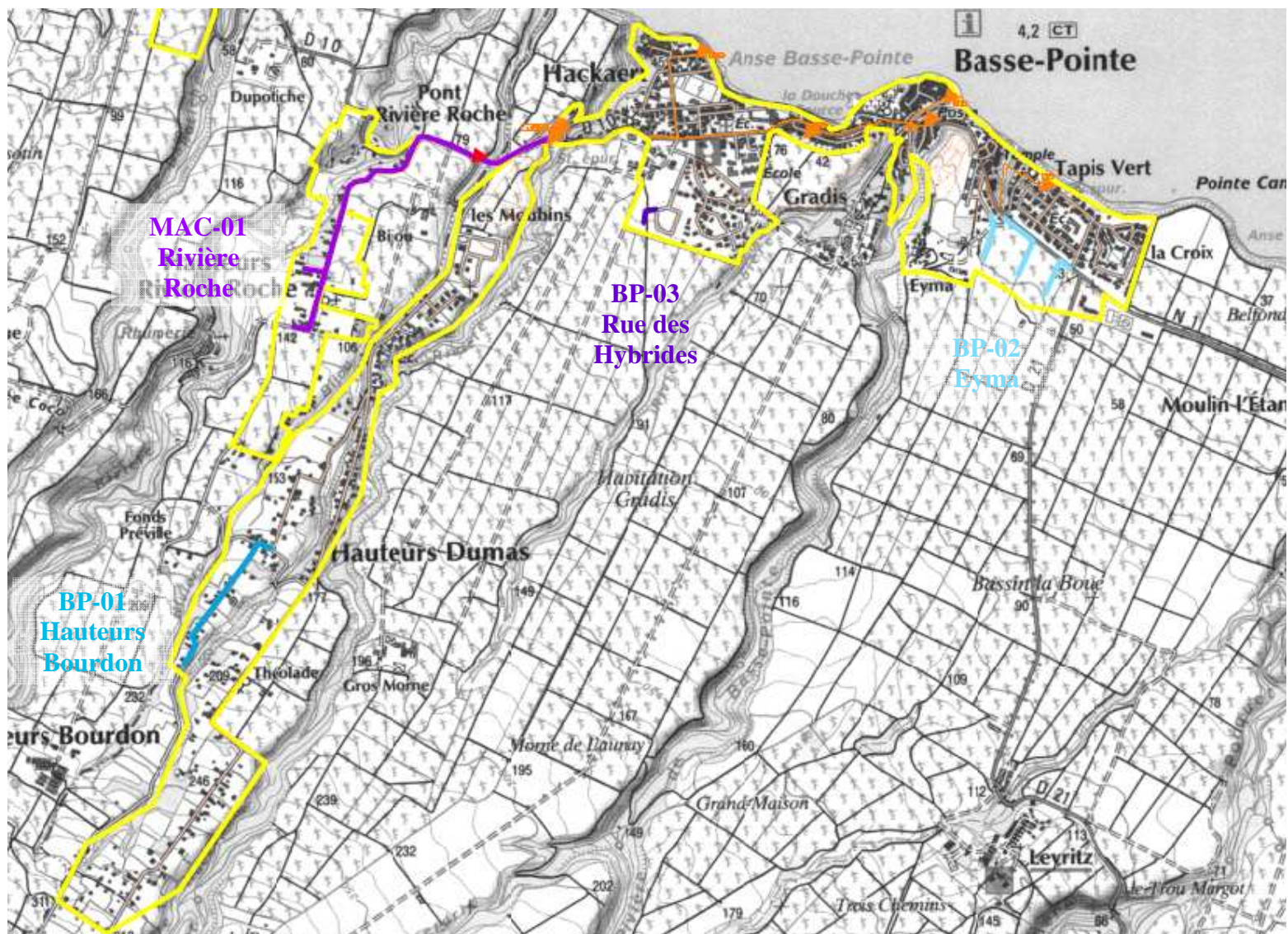
¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

⁴ Linéaire à préciser en fonction de l'emplacement exacte des projets

Plans des extensions de réseaux, Basse Pointe



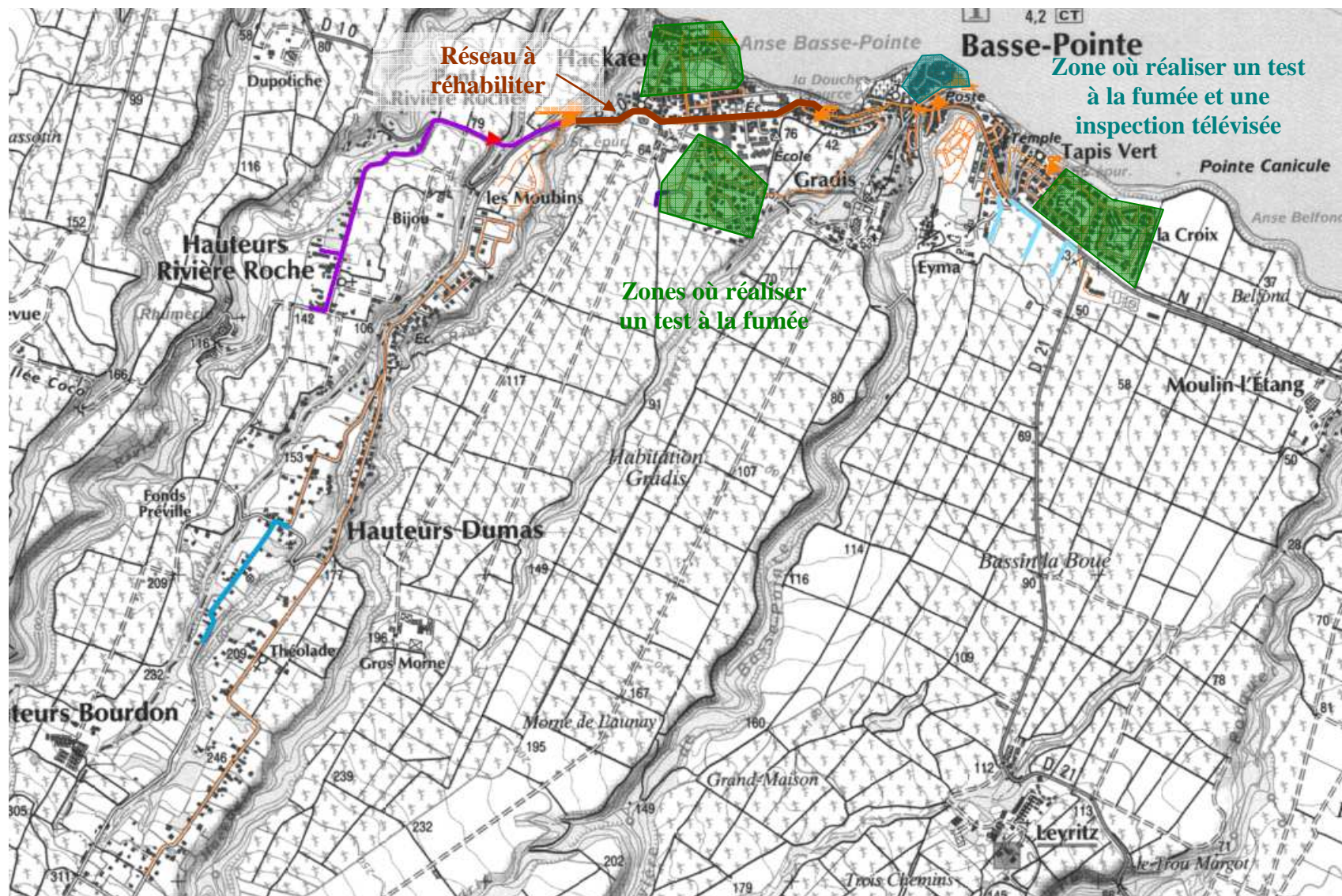
Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
BP-01	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 4</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement à la STEP Hackaert 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 182000 € soit 2810 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 390 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 65 EH raccordables actuellement</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : la diminution du flux de pollution rejeté dans la rivière Bijou, et le PNRM.</p>
BP-02	<p><u>Projet</u> : Construction de 80 logements à moyen terme</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun actuellement, à revoir en fonction des travaux</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau existant au niveau du PR La Poste 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 193000 € soit 1580 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 410 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 122 EH raccordables après la réalisation des 80 logements (à moyen terme)</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans le PNRM et au niveau du littoral.</p>
BP-03	<p><u>Urbanisme</u> : zone à urbaniser mais aucun projet de prévu, terrain non bâti actuellement</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement à la STEP Hackaert 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 26000 € pour 0 EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 55 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 0 EH raccordables sauf si un projet se développe</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans le PNRM et au niveau du littoral.</p>
MAC-01	<p><u>Projet</u> : 30 logements à Rivière Roche, court terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 200 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Ts moyen : 20 min</p> <p>Ts maximum (nuit) : 1 h 45 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 10</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement à la STEP Hackaert de Basse Pointe 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 530000 € soit 2750 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 8190 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 192 EH raccordables à court terme, après la construction des 30 logements à Rivière Roche</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans la rivière Bijou, l'espace remarquable à l'Ouest de Hackaert (SMVM) et le PNRM.</p>

Autres actions à mener :

Actions à réaliser	Linéaire concerné (ml)	Coût (€)	Commentaires
Tests fumée sur le Bourg	342	2500	Eaux claires parasites
Tests fumée sur le quartier Tapis Vert	1388	1000	Eaux claires parasites
Réhabilitation du réseau situé sous la route principale (casses PVC)	510	155000	Casses PVC fréquentes
Tests fumée à réaliser sur le quartier Stade	1138	8000	Eaux claires parasites
Tests fumée sur le quartier Fond du Bourg	1365	1000	Eaux claires parasites
Total	4743	167500	-

Plan de situation des investigations à mener, Basse Pointe





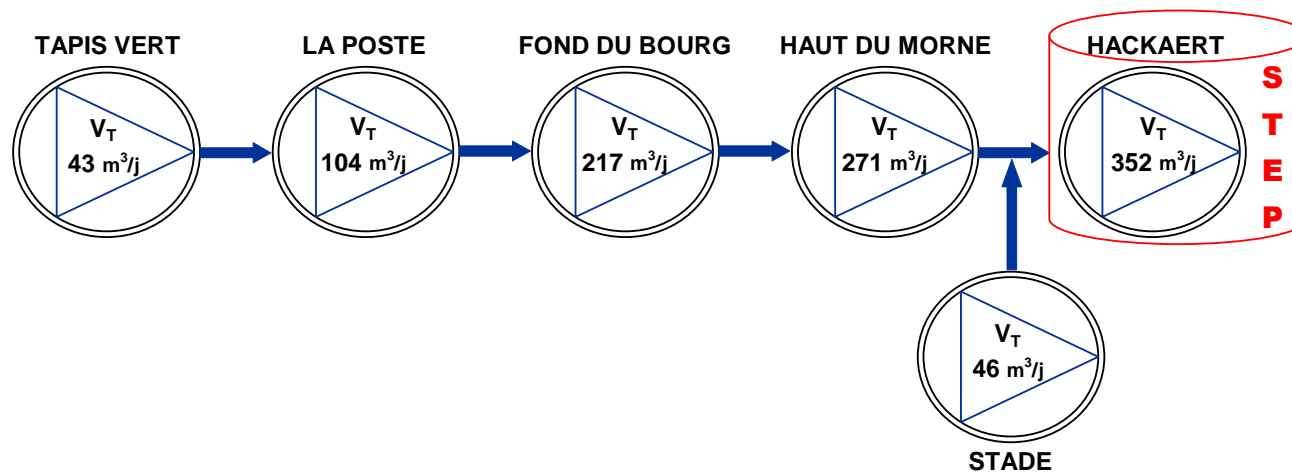
BASSE POINTE POSTES DE REFOULEMENT



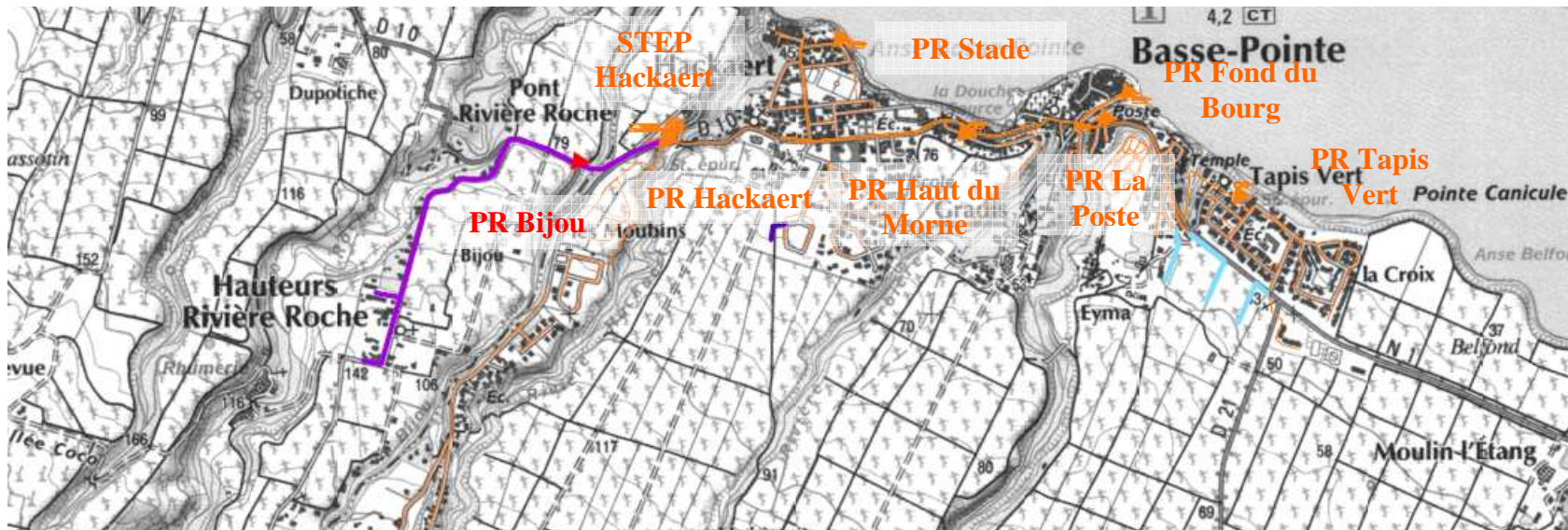
Liste des actions à réaliser sur les postes de refoulement :

Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€)	Capacité nominale (EH)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur	Commentaires
La Poste	Contrôler le génie civil lors d'une vidange	5000	-	1230	700	850	Génie civil et sécurité moyens
Tapis Vert	Remplacer les équipements du poste	20000	-	600	290	290	Génie civil et équipements en mauvais état, poste peu sécurisé
	Traiter le Génie Civil	20000	-				
	Mettre en sécurité	5000	-				
Haut du Morne	Traiter le Génie Civil	20000	-	2700	1800	1920	Génie civil en mauvais état, équipements et sécurité moyens
Hackaert	Mettre en sécurité le poste	5000	-	4700	2350	3100	État général du poste moyen
Ensemble des postes	Faire un diagnostic H2S et mettre en œuvre un traitement préventif/curatif sur le réseau	40000	8000	-	-	-	Localisation à déterminer Problèmes de vétusté constatés

Synoptique, Basse Pointe



Plans de situation des postes de refoulement, Basse Pointe





BASSE POINTE STEP



Aucune STEP à créer

Actions à mener sur les STEP existantes

Nom de la STEP	DEMARRE
Travaux à réaliser	Renouvellement de la STEP
Coût d'investissement (€)	200000
Coût d'exploitation (€)	Identique à l'actuel
Capacité de la STEP	200
Nombre d'EH raccordés actuellement	100
Commentaires	Mauvais fonctionnement de la station, risques pour l'environnement Non soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute supplémentaire = 12 kg DBO5*)

* Comme toute station d'épuration dont la charge est supérieure à 12kg DBO5/jour mais inférieure à 600 kg DBO5/jour est soumise à déclaration, les charges de la station de Démarre devront être surveillées avec attention.

GRAND RIVIÈRE



GRAND RIVIERE RESEAUX



Liste des extensions à réaliser :

Variante 1 : Raccordement à la station en suivant l'axe routier

Extensions à réaliser	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)		Poste de refoulement	Coût des réseaux	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur (2020)	Coût par EH (€/EH)
		Gravitaire	Refoulement					
Extension dans les zones 1et 6 - Port et Bellevue	GR-01	640			320000	92	118	2720
Extension dans les zones 2 et 3 - Beauséjour	GR-02	565	250	1	460000	70	70	6530
Raccordement du Stade	GR-03	395			200000	25	44	4550
Extension dans la zone 4 - Vieux Bourg	GR-04	205	190	1	250000	108	108	2310
Extension dans la zone 5 - Bourg	GR-05	1560			780000	486	486	1600
Raccordement à la nouvelle STEP Beauséjour	GR-06		2120	1	1560000	-	-	-
Total	-	3365	2560	3	3570000	781	826	4320

Variante 2 : Raccordement à la station en suivant le chemin partant de Vieux Bourg

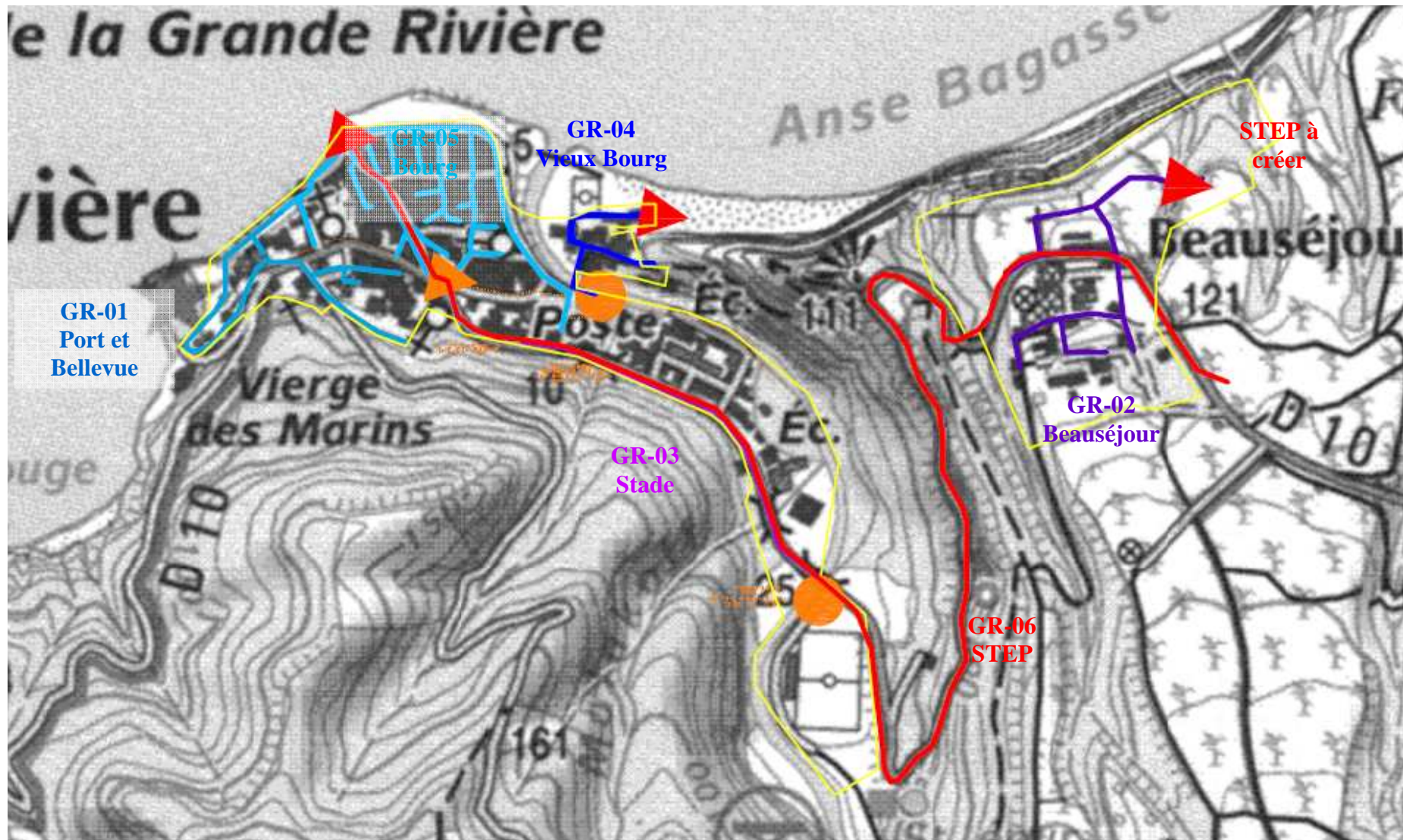
Extensions à réaliser	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)		Poste de refoulement	Coût des réseaux	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur (2020)	Coût par EH (€/EH)
		Gravitaire	Refoulement					
Extension dans les zones 1et 6 - Port et Bellevue	GR-01	640			320000	92	118	2720
Extension dans les zones 2 et 3 - Beauséjour	GR-02	565	250	1	460000	70	70	6530
Raccordement du Stade	GR-03	395			200000	25	44	4550
Extension dans la zone 4 - Vieux Bourg	GR-04	205			100000	108	108	930
Extension dans la zone 5 - Bourg	GR-05	1560	315	1	1040000	486	486	2140
Raccordement à la nouvelle STEP Beauséjour	GR-06		915	1	1140000	-	-	-
Total		3365	1480	3	3260000	781	826	3950

¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

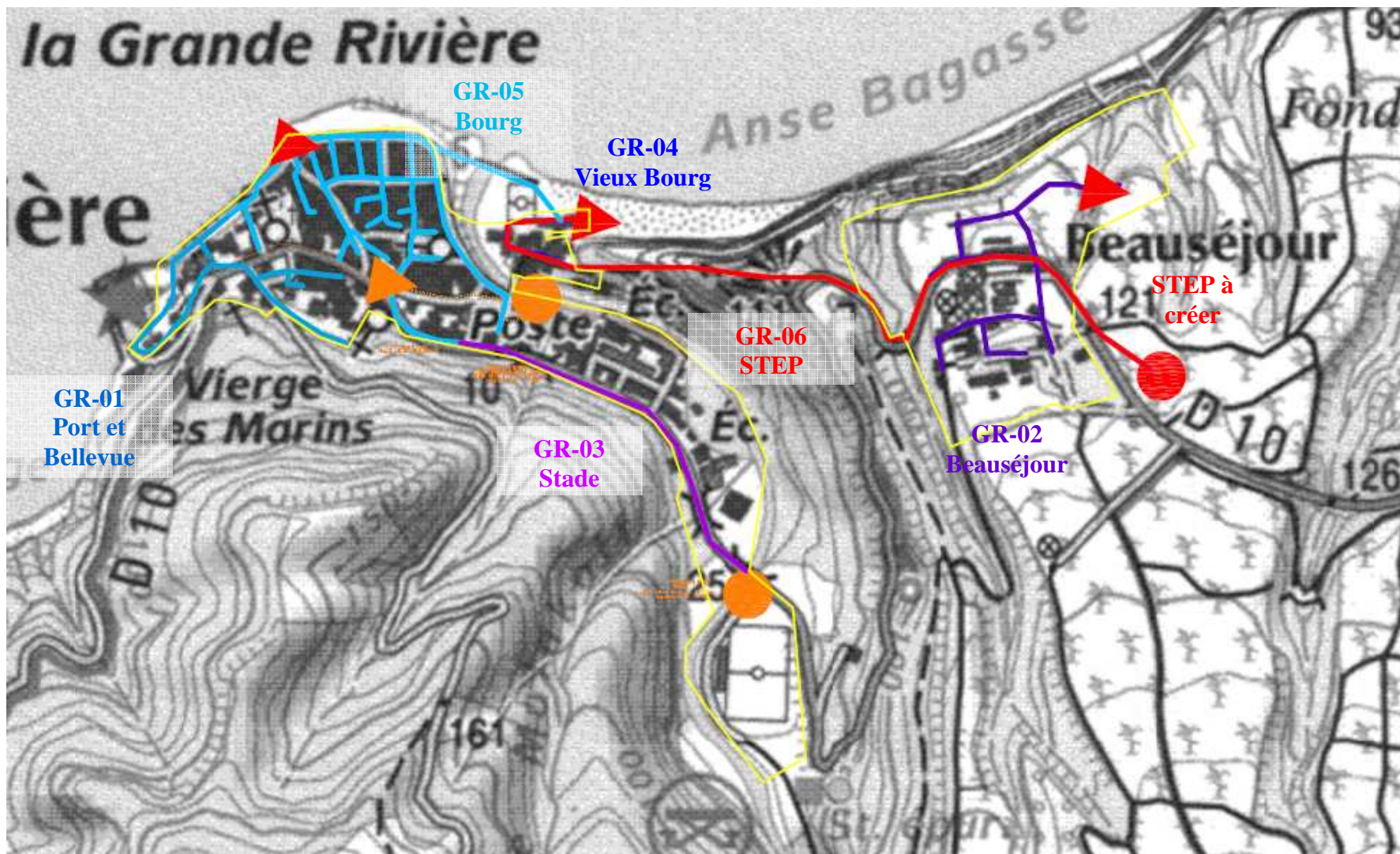
² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

Plans des extensions de réseaux, Grand Rivière, Variante 1



Plans des extensions de réseaux, Grand Rivière, Variante 2



Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
GR-01	<p><u>Projet</u> : Aménagement du port à court terme</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au PR du Port à créer - STEP Beauséjour à créer <p><u>Commentaires</u> :</p> <p>Problèmes des particuliers pour se raccorder Impossibilité d'utiliser les</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 320000 € soit 2720 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 480 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 92 EH raccordables dès la mise en service de la STEP, 118 EH raccordables après l'aménagement du port</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du risque sanitaire pour les habitants et des flux de pollution rejetés dans la rivière Grand Rivière, sur le littoral au niveau du port de Grand Rivière et dans le PNRM.</p>
GR-02	<p><u>Projet</u> : 20 parcelles pour des logements individuels (en cours de construction)</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 100 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Ts moyen : 1 h 45 min Ts maximum (nuit) : > 6h</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - STEP Beauséjour à créer 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 46000 € soit 6530 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 7340 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 60 EH raccordables dès la mise en service de la STEP, 70 EH raccordables à court terme, après la construction des logements</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté sur le littoral, dans PNRM et dans les espaces remarquables entourant le quartier de Beauséjour (SMVM).</p>
GR-03	<p><u>Projet</u> : 10 logements sociaux à Perriolat</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - STEP Beauséjour à créer 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 200000 € soit 4550 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 300 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 25 EH raccordables dès la mise en service de la STEP, 44 EH raccordables après la réalisation des logements sociaux à Perriolat</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du risque sanitaire pour les habitants et des flux de pollution rejetés dans la rivière Grand Rivière, sur le littoral au niveau de l'anse Bagasse (zone de baignade), et dans le PNRM.</p>
GR-04	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 150 EH pour la variante 1</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Variante 1 : Ts moyen : 50 min Ts maximum (nuit) : 4 h 20 min</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - STEP Beauséjour à créer 	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 250000 € soit 2310 €/EH <i>Variante 2</i> : 100000 € soit 930 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 7100 €/an <i>Variante 2</i> : 155 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 108 EH</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du risque sanitaire pour les habitants et des flux de pollution rejetés dans la rivière Grand Rivière, sur le littoral au niveau de l'anse Bagasse (zone de baignade), et dans le PNRM.</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
	- Poste de refoulement Vieux Bourg à créer	raccordables dès la mise en service de la STEP	
GR-05	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 650 EH pour la variante 2</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Variante 1 : Ts moyen : 25 min Ts maximum (nuit) : 1 h 50 min</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- STEP Beauséjour à créer - Poste de refoulement Bourg à créer</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p>Variante 1 : 780 000 € soit 1600 €/EH Variante 2 : 104 000 € soit 2140 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p>Variante 1 : 1170 €/an Variante 2 : 10165 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 496 EH raccordables dès la mise en service de la STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du risque sanitaire pour les habitants et des flux de pollution rejetés dans la rivière Grand Rivière, sur le littoral au niveau de l'anse Bagasse (zone de baignade) et du port de la commune, du PNRM.</p>
GR-06	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de capacité 750 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Variante 1 : Ts moyen : 2 h 50 min Ts maximum (nuit) >: 6 h Variante 2 : Ts moyen : 1 h 15 min Ts maximum (nuit) : 6 h</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- STEP Beauséjour à créer - Refoulement jusqu'au plateau Beauséjour à créer</p> <p><u>Précisions (voir remarque)</u></p>	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p>Variante 1 : 1 560 000 € Variante 2 : 1 140 000 €</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p>Variante 1 : 22450 €/an Variante 2 : 21550 €/an</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du risque sanitaire pour les habitants et diminution du flux de pollution rejeté dans la rivière Grand Rivière, sur le littoral au niveau de l'anse Bagasse (zone de baignade) et du port de la commune, du PNRM, des espaces remarquables entourant le quartier de Beauséjour (SMVM).</p>

Remarque : Lors du comité de pilotage du 01/07/2011, le principe de positionnement de la STEP sur le plateau de Beauséjour a été validé. Le positionnement de la STEP dans le Bourg a été abandonné faute de place disponible y compris pour un procédé de type compact.

Pour refouler vers le plateau de Beauséjour, il est nécessaire de réaliser un poste de refoulement de 750 eH (volume moyen journalier 140 m³/j environ – débit max : 20 m³/h).

Les caractéristiques du poste de refoulement seront les suivantes :

- volume moyen journalier : 140 m³/j,
- Débit maximal en m³/h : 20 m³/h,
- Canalisation de refoulement : 1000 ml
- Hauteur géométrique : 110 m
- HMT : 130 m

Étant donné la HMT très importante proposée, le type de pompage envisageable est le suivant :

- Refoulement pneumatique (refoulement par injection d'air – mise sous pression de cuve de transit),
- Pompage classique : Mise en œuvre d'un poste de refoulement intermédiaire (difficile étant donné le tracé).

La mise en œuvre d'un refoulement pneumatique par rapport à un refoulement traditionnel présente l'avantage de réduire les risques de formation d'H₂S et ne nécessite pas de poste intermédiaire (qui serait difficile à réaliser pour le tracé envisagé de la conduite dans le chemin). C'est la solution préconisée.

Il est également important de noter que la conduite de refoulement passe dans la zone rouge du PPR.



GRAND RIVIERE POSTES DE REFOULEMENT

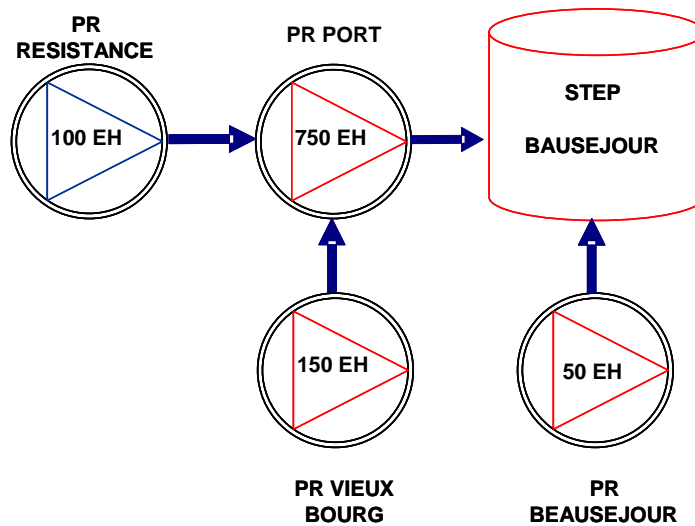


Liste des actions à réaliser sur les postes de refoulement :

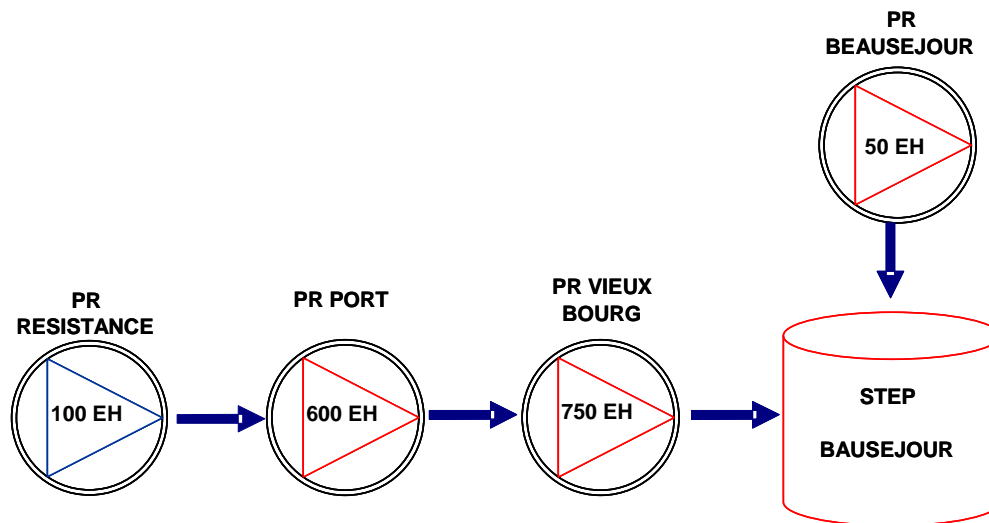
Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur
Beauséjour	Poste à créer	50000	13454	-	30
Vieux Bourg	Variante 1 : PR de 150 EH à créer	50000	13612	-	118
	Variante 2 : PR de 750 EH à créer	500000	41732	-	740
Port	Variante 1 : PR de 750 EH à créer	500000	41732	-	740
	Variante 2 : PR de 650 EH à créer	100000	17520	-	622
Total Variante 1	-	600000	68798	-	770
Total Variante 2	-	650000	128050	-	770

Synoptique, Grand Rivière

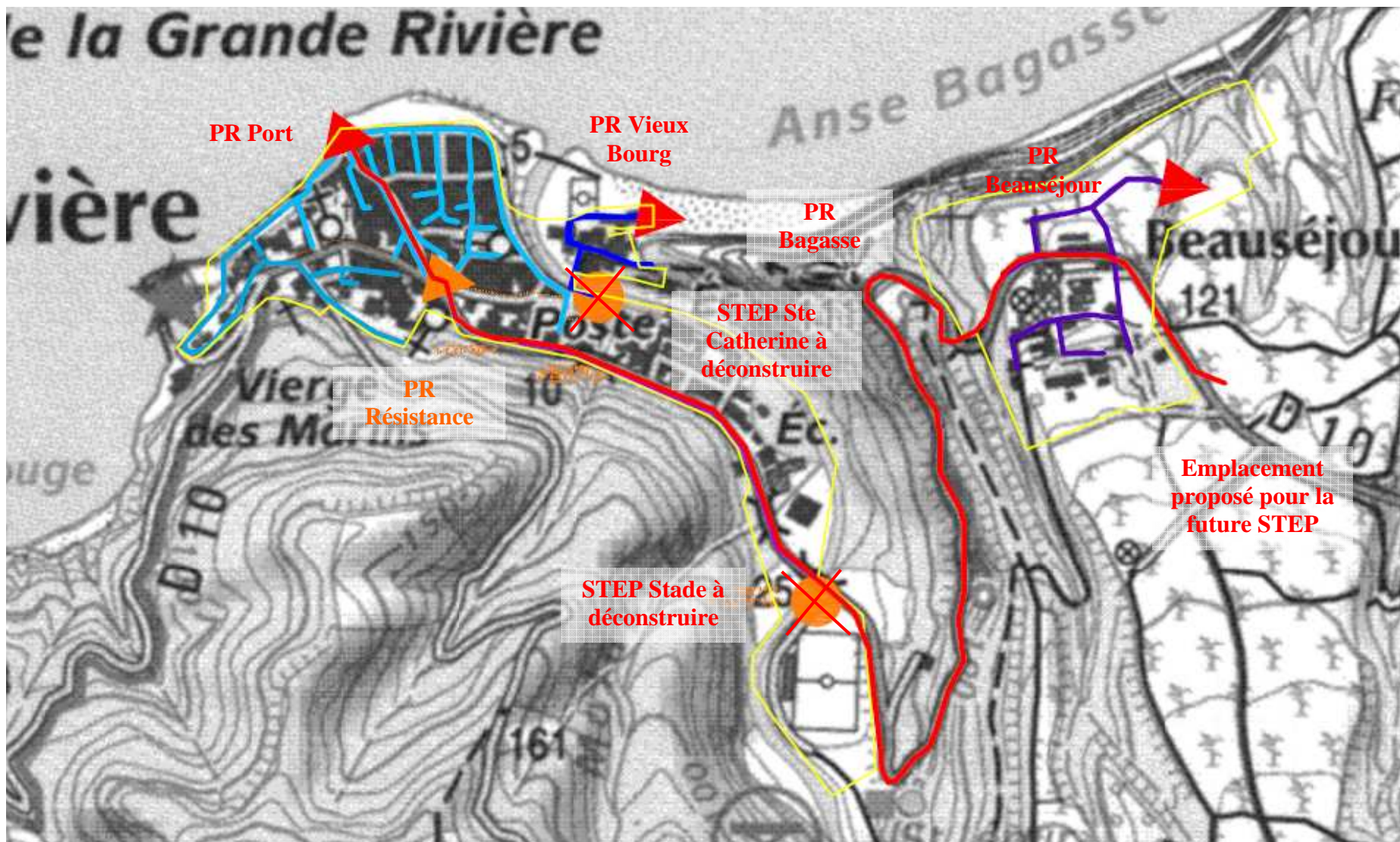
Variante 1



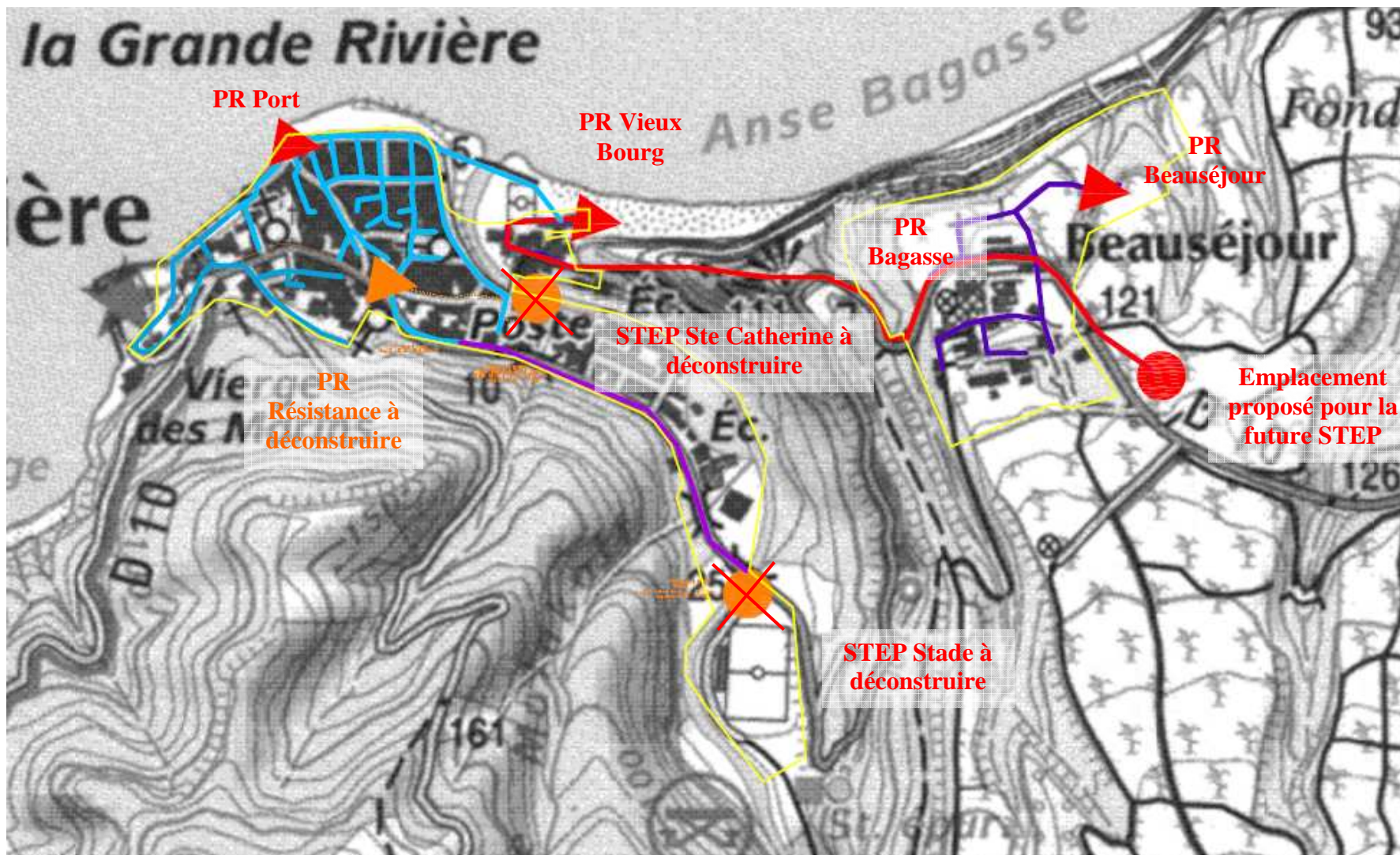
Variante 2



Plans de situation des postes de refoulement, Grand Rivière, Variante 1



Plans de situation des postes de refoulement, Grand Rivière, Variante 2





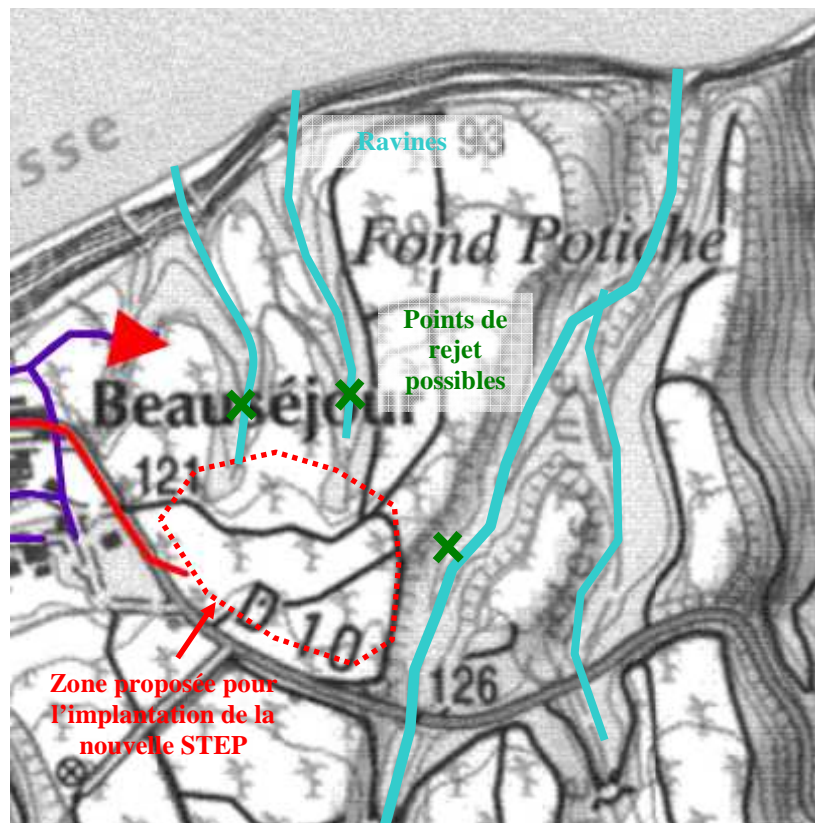
GRAND RIVIERE STEP



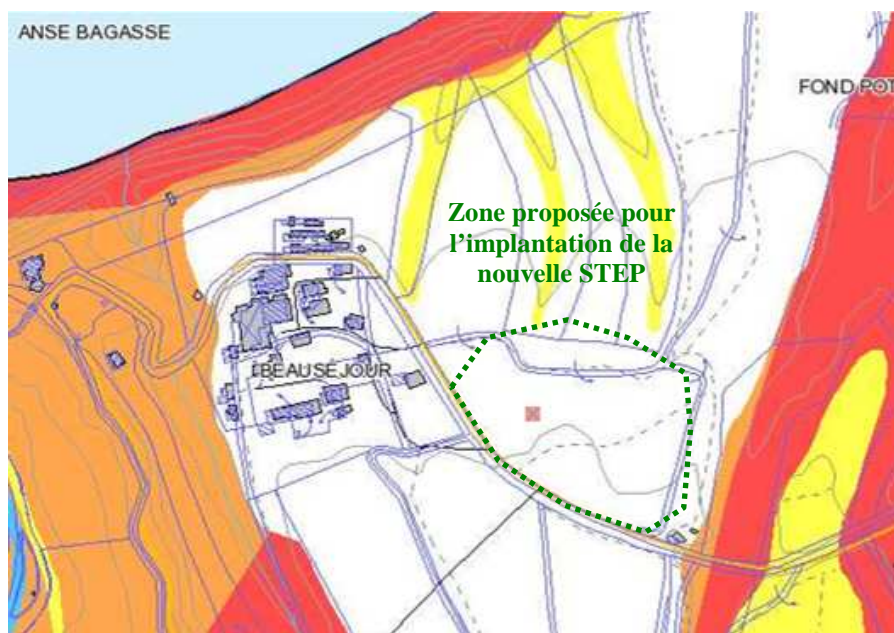
STEP à créer

Travaux à réaliser	Création d'une STEP au quartier Beauséjour
Capacité (EH)	1000 EH
Lieu	Plateau Beauséjour, parcelle cadastrée n° 157
Emprise au sol à prévoir (m ²)	Entre 1000m ² et 5000m ² en fonction de la filière de traitement
Milieu récepteur et point de rejet	Rejet au niveau des ravines ou prolongement jusqu'à la mer
Réseau à créer	Cf. extension GR-06
Coût d'investissement (€)	1200000
Coût d'exploitation (€)	37500 (déduction faite des coûts l'exploitation des STEP Stade et Ste Catherine)
Impact sur le réseau existant	Création d'un réseau étendu sur l'ensemble de la commune
Objectif de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 60% (ou 35mg/l) DCO : 60% MES : 50%
Réglementation/ Commentaires	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 60kg DBO5 comprise entre 12 et 600kg DBO5)

Plan de situation des STEP à créer, Grand Rivière



Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer, Grand Rivière



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

La zone proposée pour l'implantation de la future STEP de Grand Rivière est située en zone blanche du PPR.

Photos de la zone proposée pour la future STEP, vue depuis les dernières habitations du plateau de Beauséjour (droite) et depuis la route nationale (gauche)



Actions à mener sur les STEP existantes

Nom de la STEP	Stade	Sainte Catherine
Travaux à réaliser	Déconstruction	Déconstruction
Coût d'investissement (€)	20000	20000
Coût d'exploitation (€)	-	-

GROS MORNE



GROS MORNE RESEAUX



Liste des extensions à réaliser :

Extensions à réaliser	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)		Poste de refoulement	Coût des réseaux	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur ⁽²⁰²⁰⁾	Coût par EH (€/EH)
		Gravitaire	Refoulement					
Extension dans les quartiers Bagatelle, De Reynal - variante 1	GM-01 (1)	1040	800	1	670000	0	993	670
Extension dans les quartiers Bagatelle, De Reynal - variante 2	GM-01 (2)	1100			390000	0	993	390
Extension dans le quartier Bois d'Inde	GM-02	700	300	2	440000	95	95	4660
Extension dans la zone 12, Bourg Ouest	GM-03	210	210	1	200000	108	108	1850
Extension dans la zone 25, la Floride	GM-04	250			90000	25	25	3600
Extension dans les zones 27 et 28, quartier La Fabrique	GM-05	235			80000	78	78	1020
Extension dans les zones 3 et 4, quartier Terres Curiales	GM-06	166			60000	108	108	560
Extension dans la zone 12 - Route de la Croix Jubile	GM-07	1215	785	1	730000	192	272	2690
Extension dans la zone 15 - Chemin de Lessema	GM-08	259	140	1	180000	68	68	2670
Raccordement Salle Polyvalente	GM-09	115			40000	81	81	490

Extension dans la zone 7, 24 (quartier "OZANAM")	GM-10	35			10000	800	800	10
Total (variante 1)		4225	2235	6	2500000	1554	3620	690
Total (variante 2)		4285	3670	5	2220000	3108	3620	610

¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

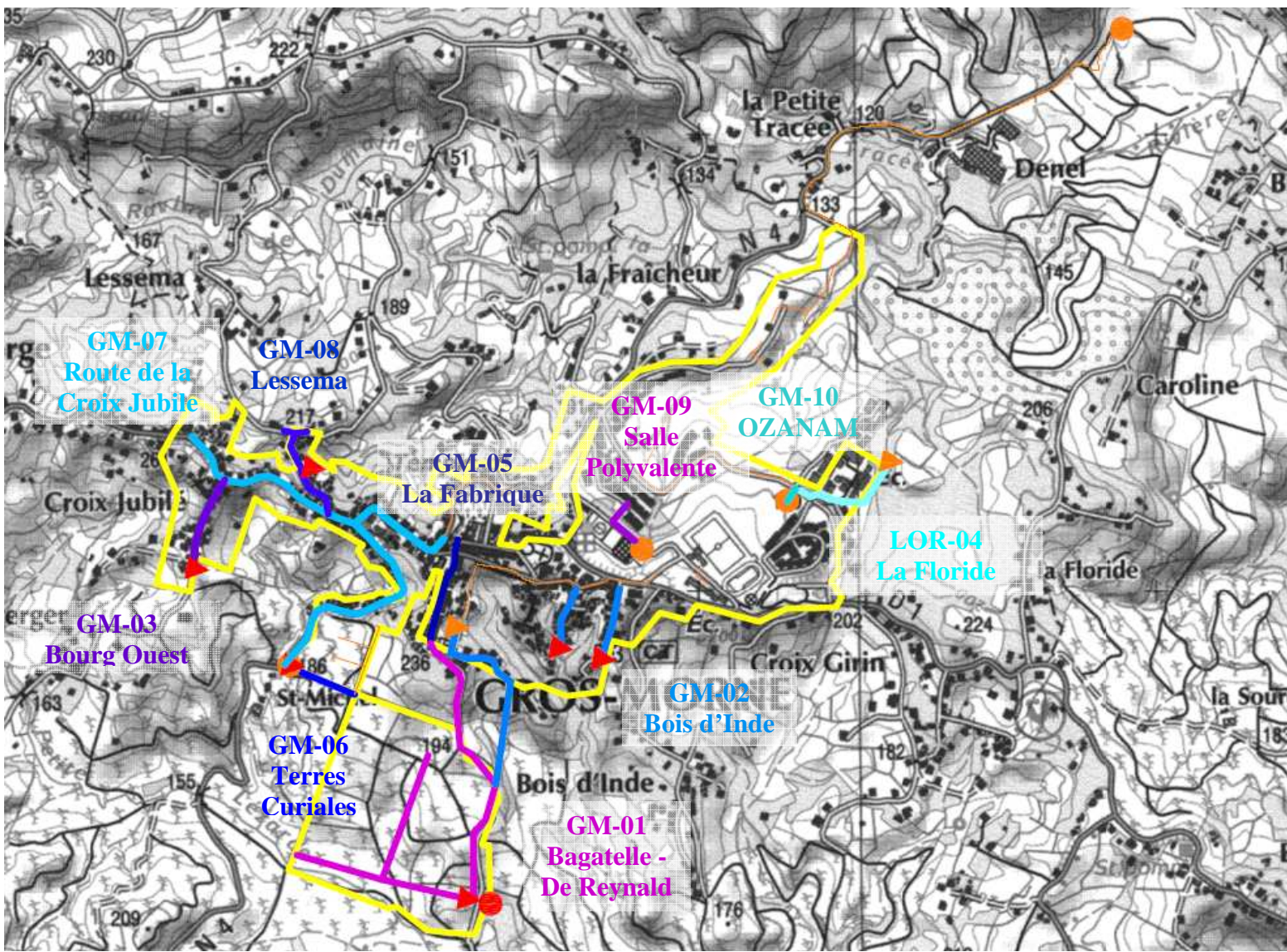
³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

⁴ Linéaire à préciser en fonction de l'emplacement exacte des projets.

⁵ Variante 1 : Refoulement de Bagatelle et De Reynal sur le réseau existant, extension de la STEP de Dénel à 4000 EH.

⁶ Variante 2 : Création d'une STEP à Bagatelle de 3000 EH, raccordement d'une partie du bourg à cette STEP.

Plan des extensions de réseau, Gros Morne



Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
GM-01	<p><u>Projet</u> : Construction des lotissements « Bagatelle » et « De Reynal », 1620 EH, moyen terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 de 1650 EH si aucune nouvelle STEP n'est construite à Bagatelle (variante 1)</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 4 h 40 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : A voir après les travaux</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : Raccordement au réseau à créer (GM-07) et extension de Dénel ou création d'une nouvelle STEP au Sud du quartier</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : <i>Variante 1</i> : 670000 € soit 670 €/EH <i>Variante 1</i> : 390000 € soit 400 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : <i>Variante 1</i> : 18050 €/an <i>Variante 2</i> : 825 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 993 EH raccordables après la construction des lotissements</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans le cours d'eau Petite Lézarde et la ravine de Dumaine.</p>
GM-02	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 2 PR de 50 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h 50 min pour chaque PR Ts maximum (nuit) : > 6 h pour chaque PR</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 8</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant et au réseau à créer à Bagatelle (GM-01)</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 440000 € soit 4660 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 9000 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 95 EH raccordables actuellement</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans le cours d'eau Petite Lézarde.</p>
GM-03	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 150 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 4 h 50 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 5</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau à créer dans le cadre de l'extension GM-07</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 200000 € soit 1850 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 7400 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 108 EH raccordables actuellement</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans le cours d'eau Petite Lézarde.</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
GM-04	<u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement du PR déjà créer en attente	<u>Coût d'investissement</u> : 9000 € soit 3600 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 200 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 25 EH rattachable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la ravine la Tracée.
GM-05	<u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 10 <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant	<u>Coût d'investissement</u> : 80000 € soit 1050 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 175 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 78 EH rattachable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans le cours d'eau Petite Lézarde et la ravine de Dumaine.
GM-06	<u>Projet</u> : Construction du lotissement « Ramedace » et des HLM SIMAR, en cours <u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au PR à créer dans le cadre de l'extension GM-07 - Suppression d'une mini STEP privée	<u>Coût d'investissement</u> : 60000 € soit 560 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 125 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 108 EH rattachable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés grâce à la suppression d'une mini-STEP privée.
GM-07	<u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 450 EH <u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 5 h <u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 8 <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant	<u>Coût d'investissement</u> : 730000 € soit 2700 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 10100 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 192 EH rattachable actuellement, 272 EH rattachables après la construction des lotissements	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans le cours d'eau Petite Lézarde et la ravine de Dumaine.
GM-08	<u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 100 EH <u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 5 h	<u>Coût d'investissement</u> : 180000 € soit 2700 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 7050 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 68 EH rattachable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans les ravines La Tracée puis de Dumaine.

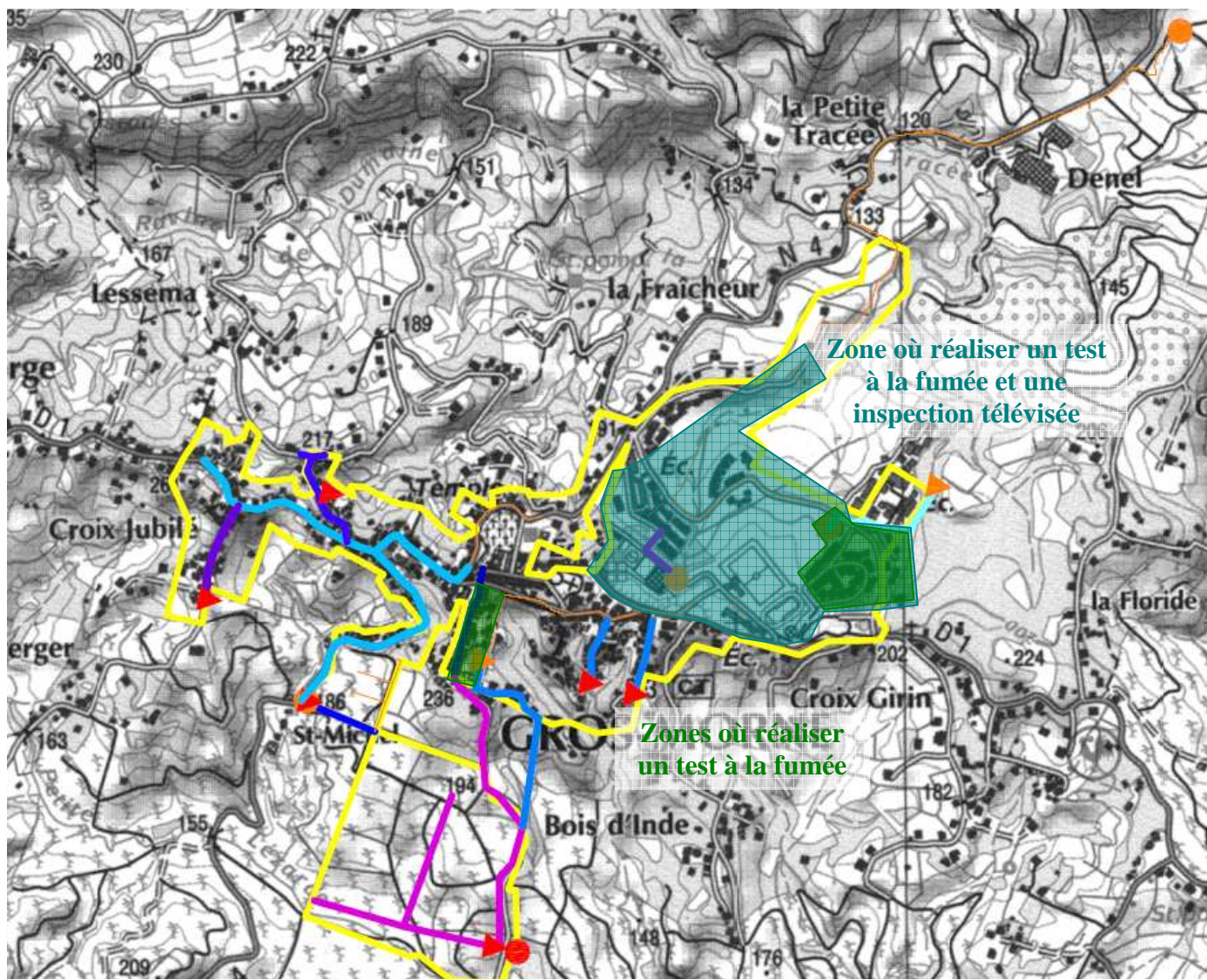
N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
	<u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 7 <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau à créer (GM-07)		
GM-09	<u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant - Suppression de la mini STEP Salle Polyvalente	<u>Coût d'investissement</u> : 40000 € soit 500 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 90 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 81 EH raccordable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés grâce à la suppression d'une mini-STEP privée.
GM-10	<u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant - Suppression de la mini STEP Ozanam	<u>Coût d'investissement</u> : 10000 € soit 10 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 100 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 51 EH raccordable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés grâce à la suppression d'une mini-STEP privée.

Autres actions à mener :

Actions à réaliser	Linéaire concerné (ml)	Coût (€)	Commentaires
Tests fumée sur le quartier de Ménivier	120	840	Présence d'eaux claires parasites
Traitement anti-H2S au niveau de la bache de mise en charge	-	40000	Présence d'H2S
Test fumée sur le réseau du quartier Ozanam avant le raccordement au réseau collectif	500*	3500 À supporter par OZANAM	Présence d'eaux claires parasites
Inspections télévisées sur le réseau existant dont l'emplacement n'est pas connu (Bourg, Stade, Ozanam notamment)	1100*	7700	Emplacement exact du réseau non connu
Total	1720	52040	-

* L'emplacement des réseaux n'étant pas connu sur les secteurs concernés, les chiffres présentés ne sont qu'un ordre de grandeur.

Plan de situation des investigations à mener, Gros Morne





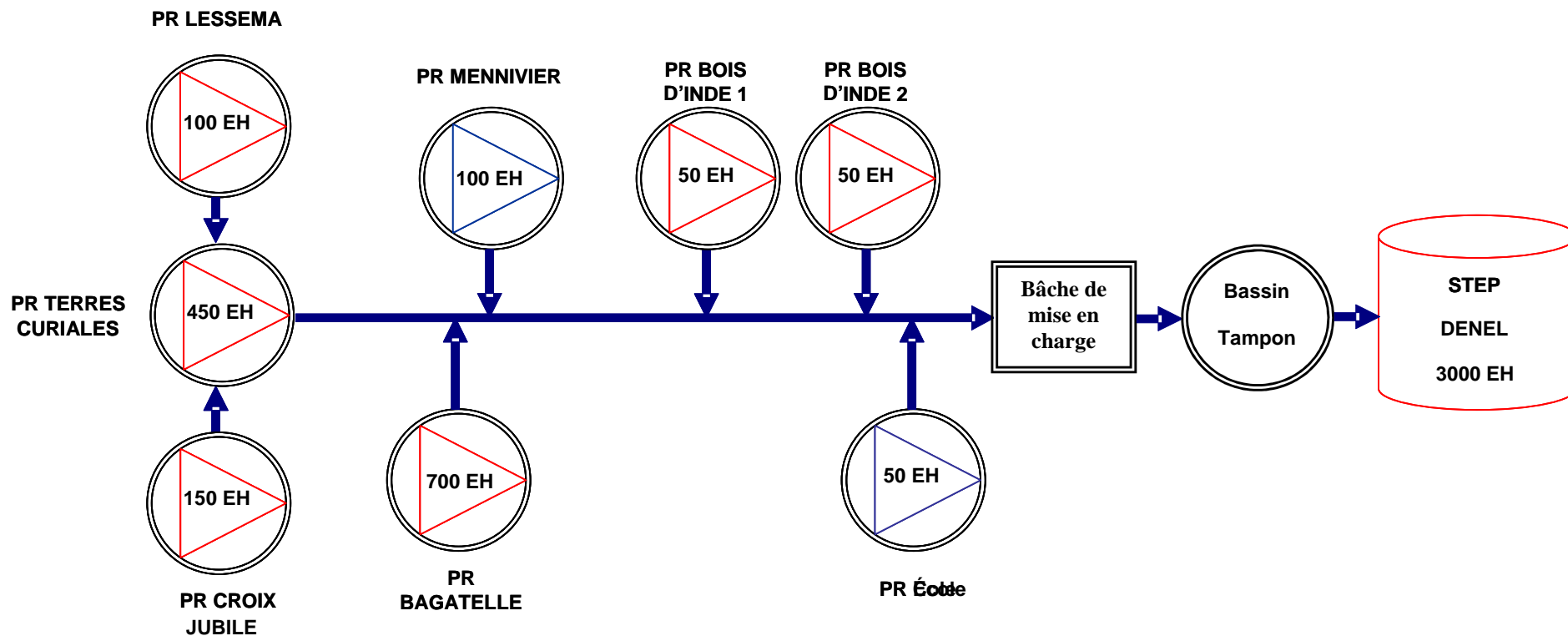
GROS MORNE POSTES DE REFOULEMENT



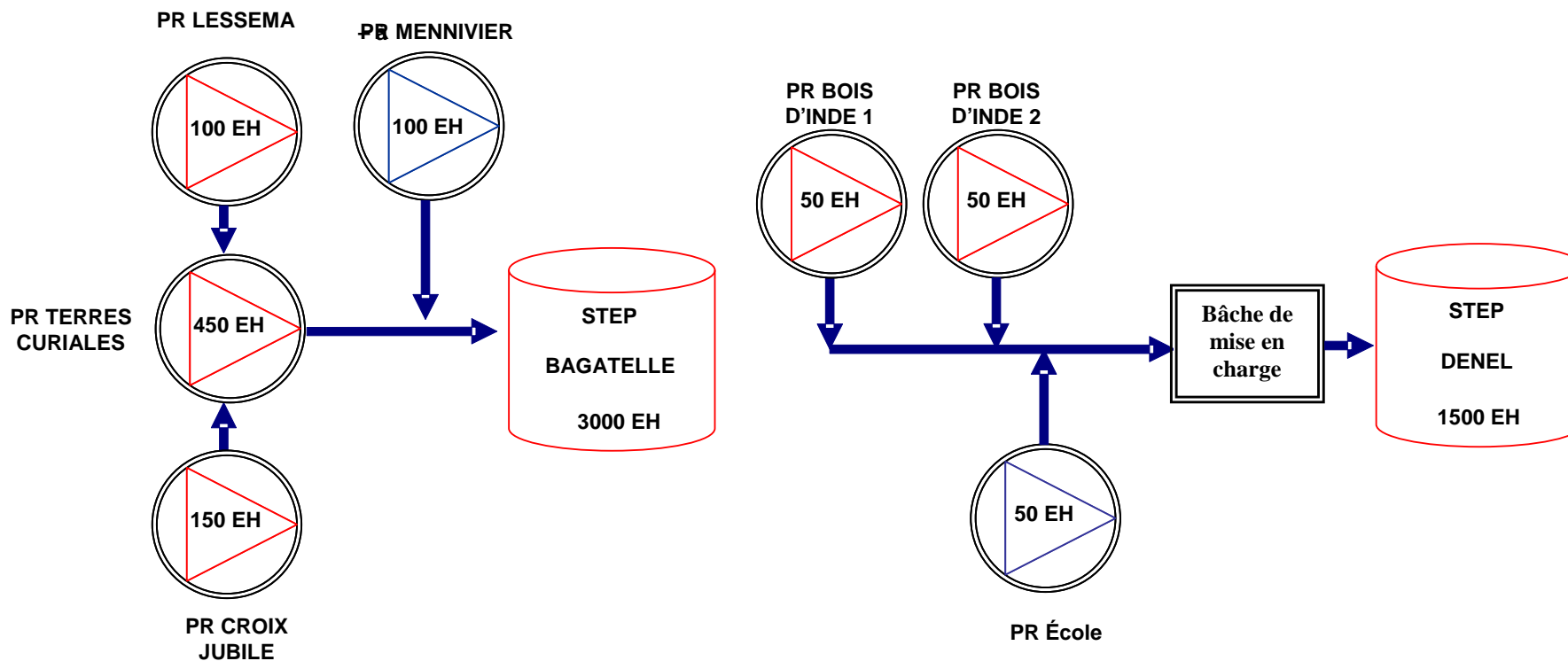
Liste des actions à réaliser sur les postes de refolement :

Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Nombre d'EH raccordés actuellement
Bagatelle	Création d'un PR de 1650 EH si aucun STEP n'est construite dans le quartier	350000	33400	-
Bois d'Inde	Création de 2 PR de 50 EH	100000	16500	-
Crois Jubilée	Création d'un PR de 150 EH	60000	14200	-
Terre Curiales	Création d'un PR de 500 EH	100000	17200	-
Lessema	Création d'un PR de 100 EH	50000	13500	-
Bâche de mise en charge (Dénel)	Traitement H2S	40000	13315	
Total (Variante 1)	-	350000	74715	-
Total (Variante 2)	-	700000	108115	-

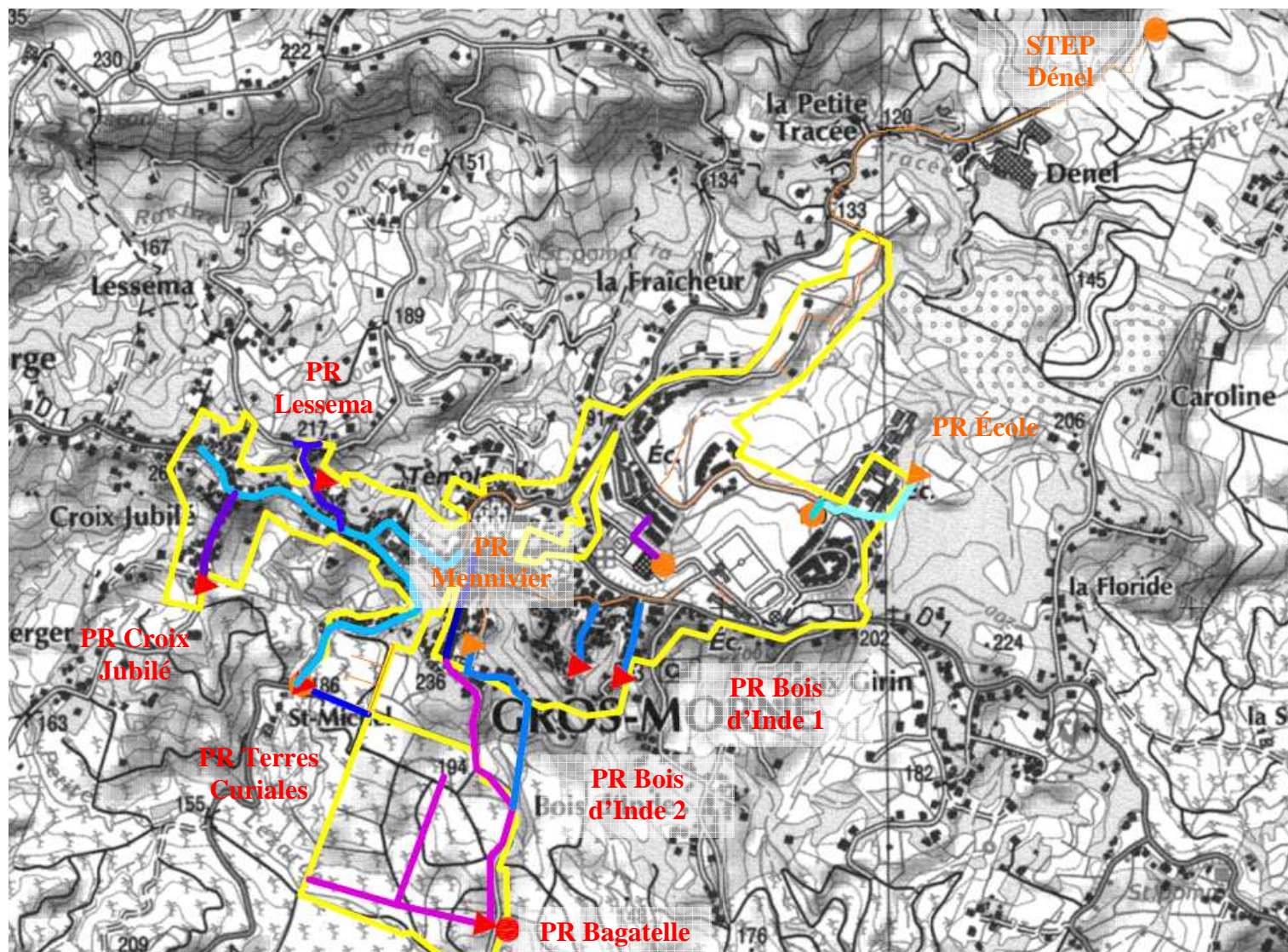
Synoptique, Gros Morne, Variante 1 - Extension de Dénel à 4500 EH



Synoptique, Gros Morne, Variante 2 - Extension de Dénel à 4500 EH



Plans de situation des postes de refoulement, Gros Morne





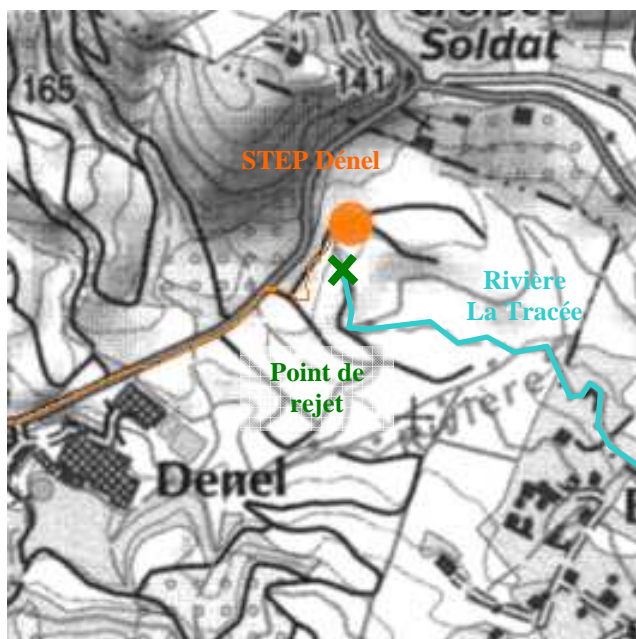
GROS MORNE STEP

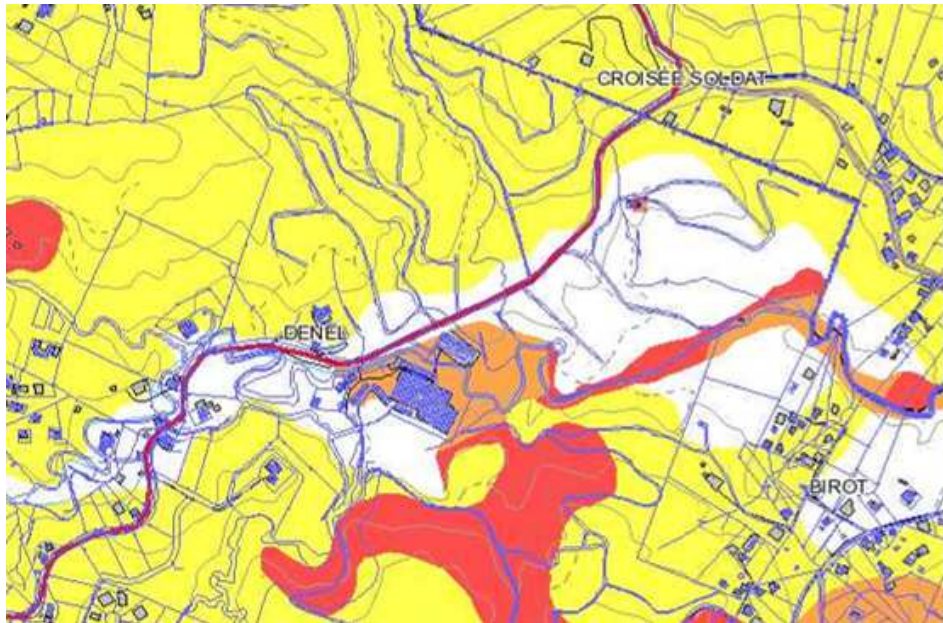


Variante 1 : Extension de Dénel à 4500 EH

Travaux à réaliser	Extension de Dénel à 4500 EH et création d'un bassin tampon avant la bache de mise en charge
Capacité (EH)	4500
Lieu	Emplacement de la STEP Dénel (parcelle cadastrée n°233 et si besoin parcelles voisines pour l'extension)
Emprise au sol à prévoir (m²)	Tripler la surface actuelle
Milieu récepteur et point de rejet	Identique à celui de la STEP actuelle
Coût d'investissement (€)	2 000 000
Coût d'exploitation (€)	75 000 € supplémentaires (à ajouter au coût d'exploitation actuel de la STEP de Dénel)
Objectif de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 70% (ou 25mg/l) DCO : 75% (125 mg/l) MES : 90% (35mg/l)
Équipements à prévoir	Bassin tampon avant la bache de mise en charge
Règlementation	Modification de l'arrêté préfectoral à prévoir pour l'extension, Nouveau dossier de déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement à réaliser

Plan de situation, extension de la STEP de Dénel, Gros Morne



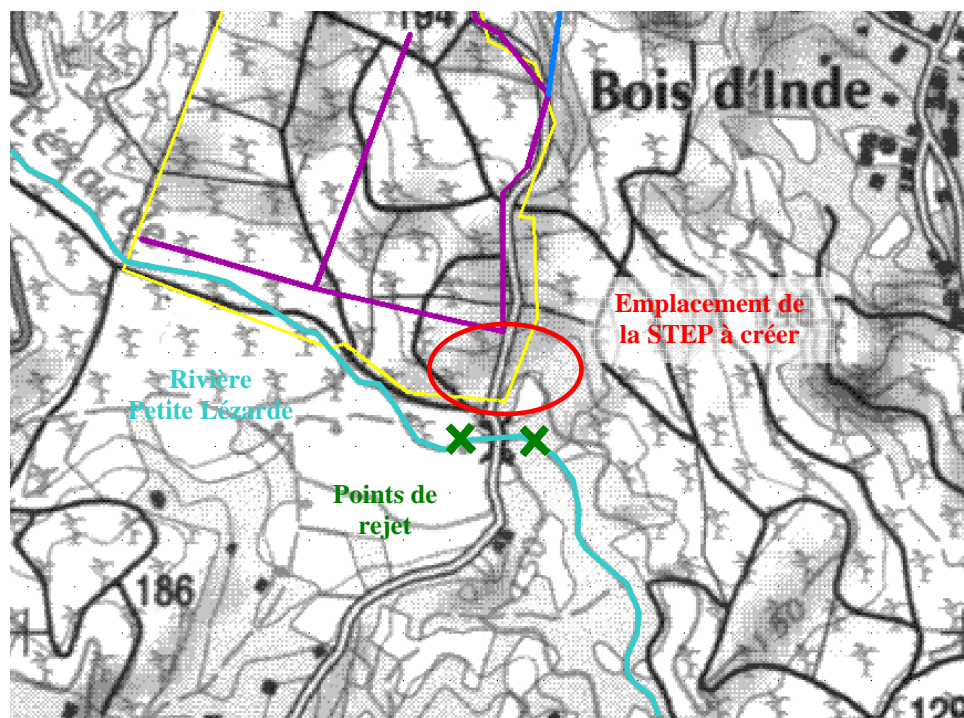
Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP de Dénéel, Gros Morne

Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

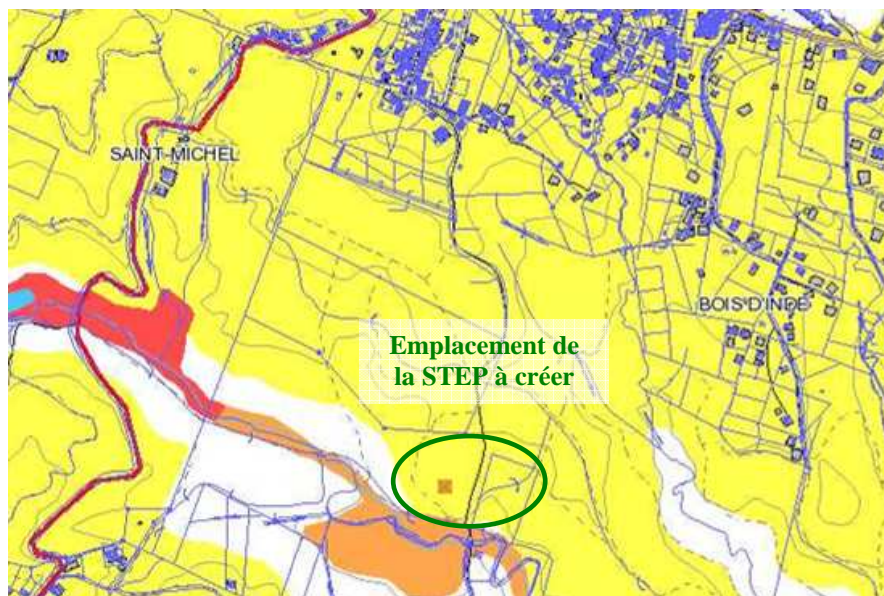
La STEP Dénéel ainsi que les terrains adjacents à la STEP sont situés en zone blanche du PPR de Martinique.

Variante 2 : Création d'une STEP à Bagatelle de 3000 EH

Travaux à réaliser	Création d'une STEP de 3000 EH à Bagatelle
Capacité (EH)	3000 EH
Lieu	Bagatelle, parcelles cadastrées n° 517 ou 518
Emprise au sol à prévoir (m ²)	3000 m ² (Boue activée)
Milieu récepteur et point de rejet	Rivière petite Lézarde
Coût d'investissement (€)	3 000 000
Coût d'exploitation (€)	160 000
Objectif de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 70% (ou 25mg/l) DCO : 75% (125 mg/l) MES : 90% (35mg/l)
Équipements à prévoir	-
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 180kg DBO5 comprise entre 12 et 600kg DBO5)

Plan de situation, STEP de Bagatelle à créer, Gros Morne

Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

Le PPR de la Martinique permet l'implantation de nouvelles stations d'épuration sur les zones classées en zone jaune pour l'aléa « mouvement ».

Photo de la zone proposée pour la STEP de Bagatelle (variante 2)



LE LORRAIN



LE LORRAIN RESEAUX



Liste des extensions à réaliser :

Extensions à réaliser	N° d'extension	Linéaire à prévoir		Poste de refoulement	Coût des réseaux ³ (€)	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur ¹	Coût par EH2 (€/EH)
		Gravitaire	Refoulement					
Extension de réseau dans la zone 3 (quartier Crabière) - Variante 1	LOR-01	165	100	1	160000	81	173	920
Extension de réseau dans la zone 3 (quartier Sous Bois) - Variante 2	LOR-01	165	395	1	250000	81	173	1450
Extension de réseau dans la zone 14 (quartier Chenaux)	LOR-02	340	0	-	120000	14	259	460
Extension de réseau dans la zone 16 (au nord de Crochemort)	LOR-03	380	0	-	130000	68	68	1910
Extension de réseau dans les zones 19-20-21 (petit Fond Massacre) - Variante 1	LOR-04	475	120	2	360000	62	282	1280
Extension de réseau dans les zones 19-20-21 (petit Fond Massacre) - Variante 2	LOR-04	415	150	1	270000	62	282	960
Extension de réseau dans la zone 27 (nouveau collège)	LOR-05	210	0	-	70000	0	240	290
Raccordement de la nouvelle STEP	LOR-06		900	1	620000			-
Total Variante 1		1570	1120	5	1460000	225	1022	1430
Total Variante 2		1510	1445	5	1460000	225	1022	1430

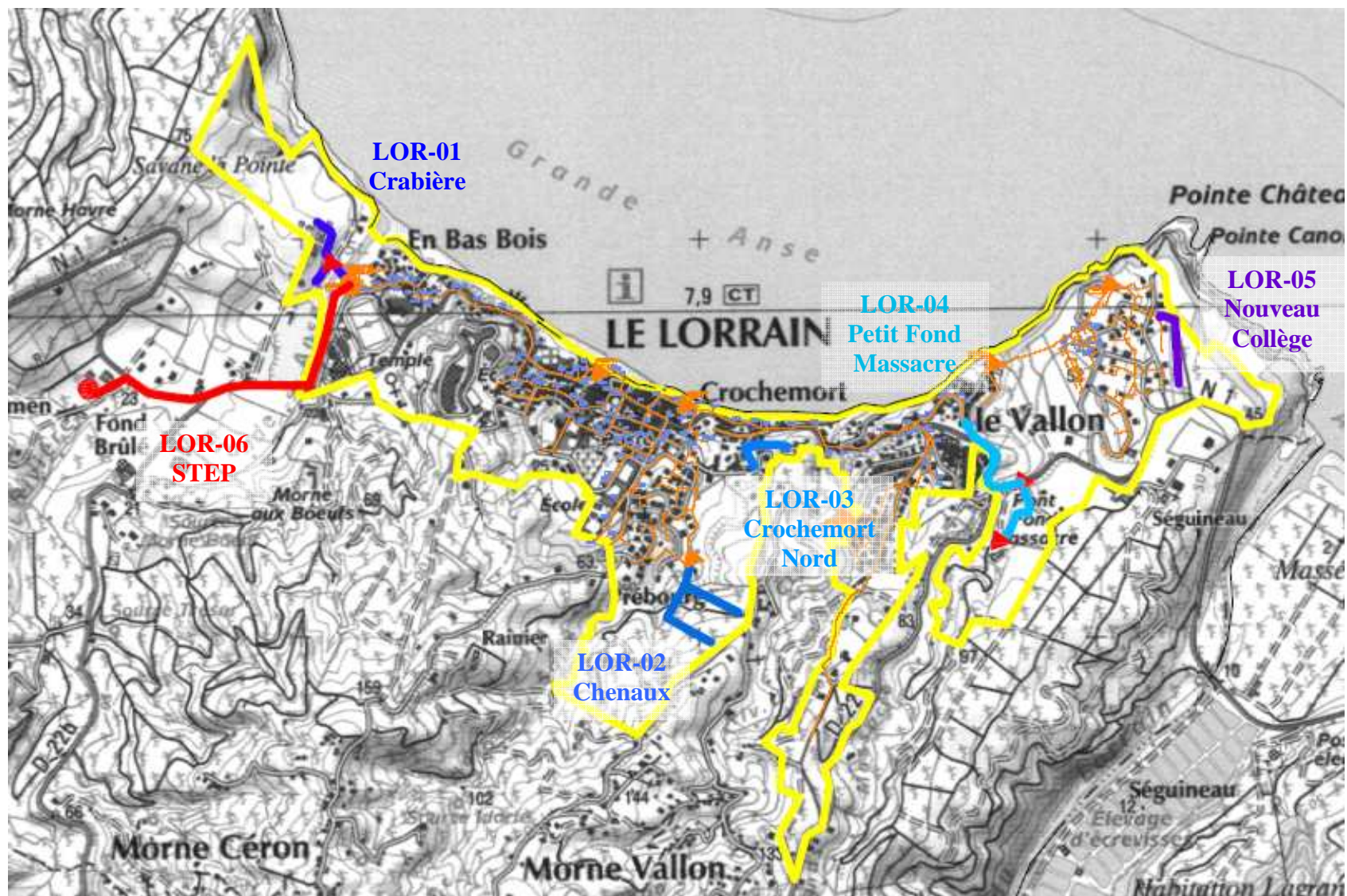
¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

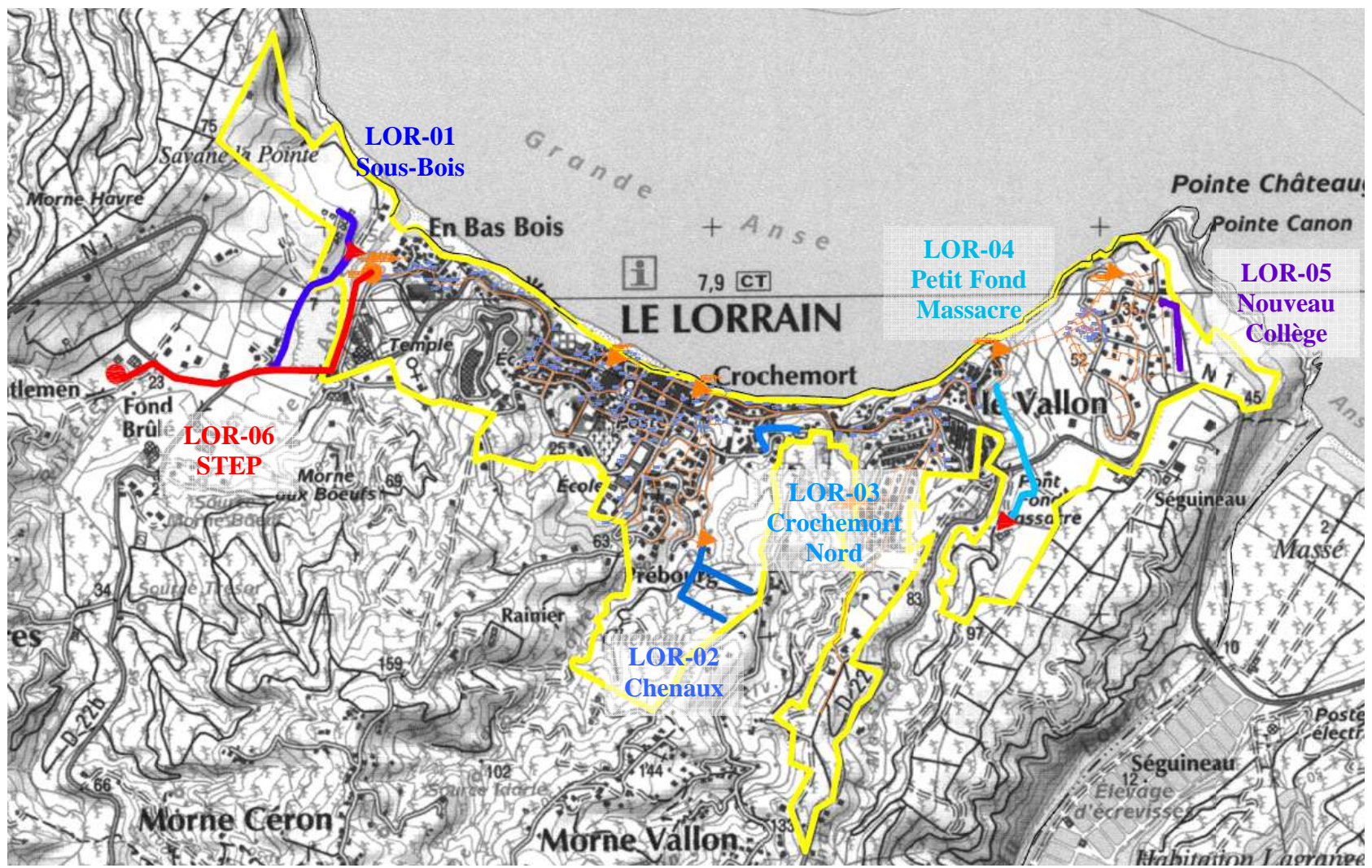
³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

⁴ Linéaire à préciser en fonction de l'emplacement exacte des projets.

Plans des extensions de réseaux, Le Lorrain, Variante 1



Plans des extensions de réseaux, Le Lorrain, Variante 2



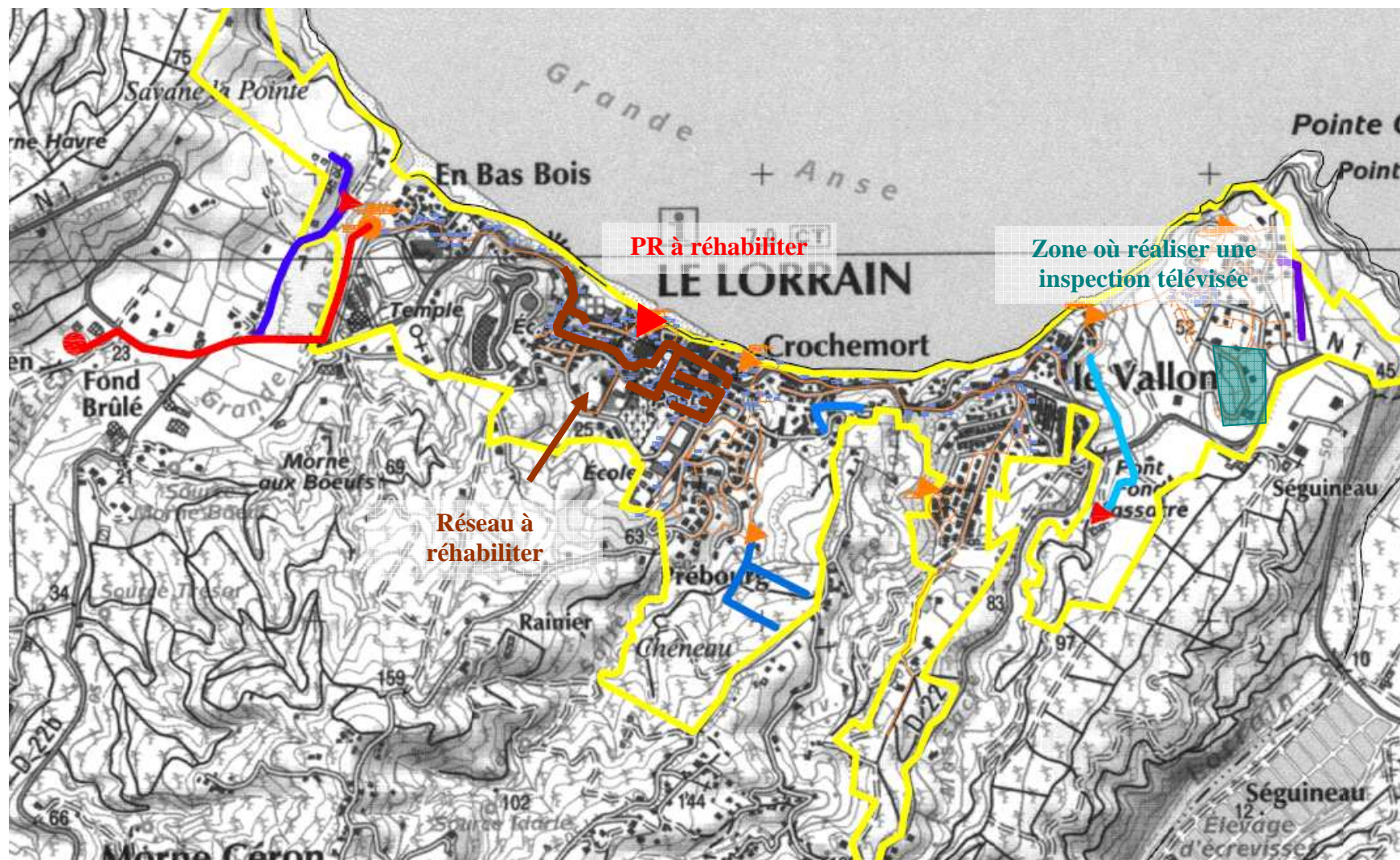
Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
LOR-01	<p><u>Projet</u> : Construction de 50 logements dont 30 déjà construits</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 200 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Variante 1 : Ts moyen : 20 min Ts maximum (nuit) : 1 h 30 min</p> <p>Variante 2 : Ts moyen : 1 h 10 min Ts maximum (nuit) : 5 h 40 min</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- Raccordement au niveau de la STEP de Sous Bois</p> <p><u>Commentaire</u> : Rivière Grande Anse à traverser</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 160000 € soit 920 €/EH <i>Variante 2</i> : 250000 € soit 1450 €/EH mais passage dans la ravine</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 7650 €/an <i>Variante 2</i> : 7900 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 81 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP, 173 EH raccordables après la construction des logements</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la Grande Anse, la rivière Grande Anse et le PRNM.</p>
LOR-02	<p><u>Projet</u> : Projet de ZAC et construction 120 logements à long terme</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- Raccordement au PR Pavillon qui devra faire l'objet d'une réhabilitation ou reconstruction (augmentation de la capacité)</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 120000 € soit 460 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 250 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 14 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP, 259 EH raccordables après la réalisation des logements et du projet de ZAC</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la Grande Anse et le PRNM.</p>
LOR-03	<p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- Raccordement sur le PR Lessade - PR Pavillon à réhabiliter</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 130000 € soit 1900 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 285 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 68 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la Grande Anse et le PRNM.</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
LOR-04	<p><u>Chaîne de PR</u> : 5 PR en cascade pour atteindre la STEP de Sous-Bois depuis le PR Séguineau</p> <p><u>Travaux</u> : Construction de 120 logements à moyen terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 2 PR de capacité 300 EH (variante 1) ou 1 PR de 300 EH (variante 2)</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : PR commun aux 2 variantes : Ts moyen : 15 min Ts maximum (nuit) : 1 h 20 min PR supplémentaire variante 1 : Ts moyen : 5 min Ts maximum (nuit) : 20 min</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au PR Séguineau - PR Pavillon à réhabiliter</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : <i>Variante 1</i> : 360000 € soit 1280 €/EH <i>Variante 2</i> : 270000 € soit 960 €/EH mais passage dans la ravine</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : <i>Variante 1</i> : 15000 €/an <i>Variante 2</i> : 8150 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 62 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP, 282 EH raccordables après la construction des nouveaux logements</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans la ravine Massacre, la Grande Anse et le PRNM.</p>
LOR-05	<p><u>Chaîne de PR</u> : 5 PR en cascade pour atteindre la STEP de Sous-Bois depuis le PR Séguineau</p> <p><u>Travaux</u> : Construction d'un nouveau collège à court terme → Besoin de précisions sur l'emplacement du projet afin d'estimer plus précisément la longueur de réseau à poser</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au PR Séguineau - PR Pavillon à réhabiliter</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 70000 € soit 290 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 160 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : Aucun EH raccordable actuellement, 240 EH raccordables après la construction du nouveau collège</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution des flux de pollution rejetés dans les espaces remarquables de Pointe Chateaugue et Pointe Canon (SMVM) et dans le PNRM.</p>
LOR-06	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 4000 EH sur l'emplacement de l'ancienne STEP Sous Bois</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h 20 min Ts maximum (nuit) : > 6 h</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Remplacement de l'ancienne STEP</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 620000 €</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 39400 €/an</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés notamment à travers le remplacement d'une STEP fonctionnant mal. Amélioration de la qualité des eaux de la rivière Grande Anse, ainsi que de la Grande Anse et du PNRM.</p>

Autres actions à mener

Actions à réaliser	Linéaire concerné	Coût (€)	Commentaires
Réhabilitation du réseau amiante ciment entre Pavillon et Lessade	1200	360000	Réseau en amiante ciment vétuste
Inspection télévisée à réaliser sur le quartier Séguineau	525	3700	Test fumée déjà réalisé
Total	1725	39700	-

Plan de situation des investigations à mener, Le Lorrain



LE LORRAIN POSTES DE REFOULEMENT

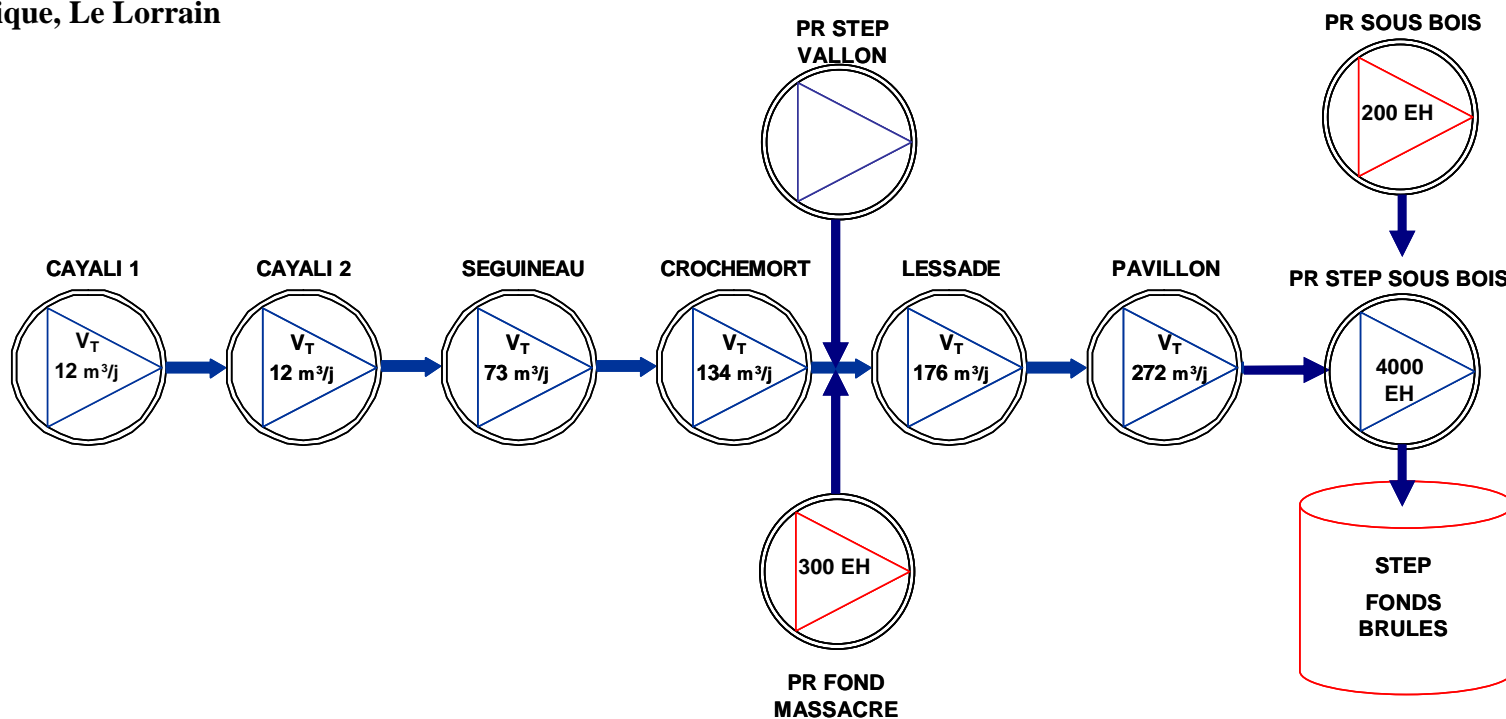


Liste des actions à réaliser sur les postes de refoulement :

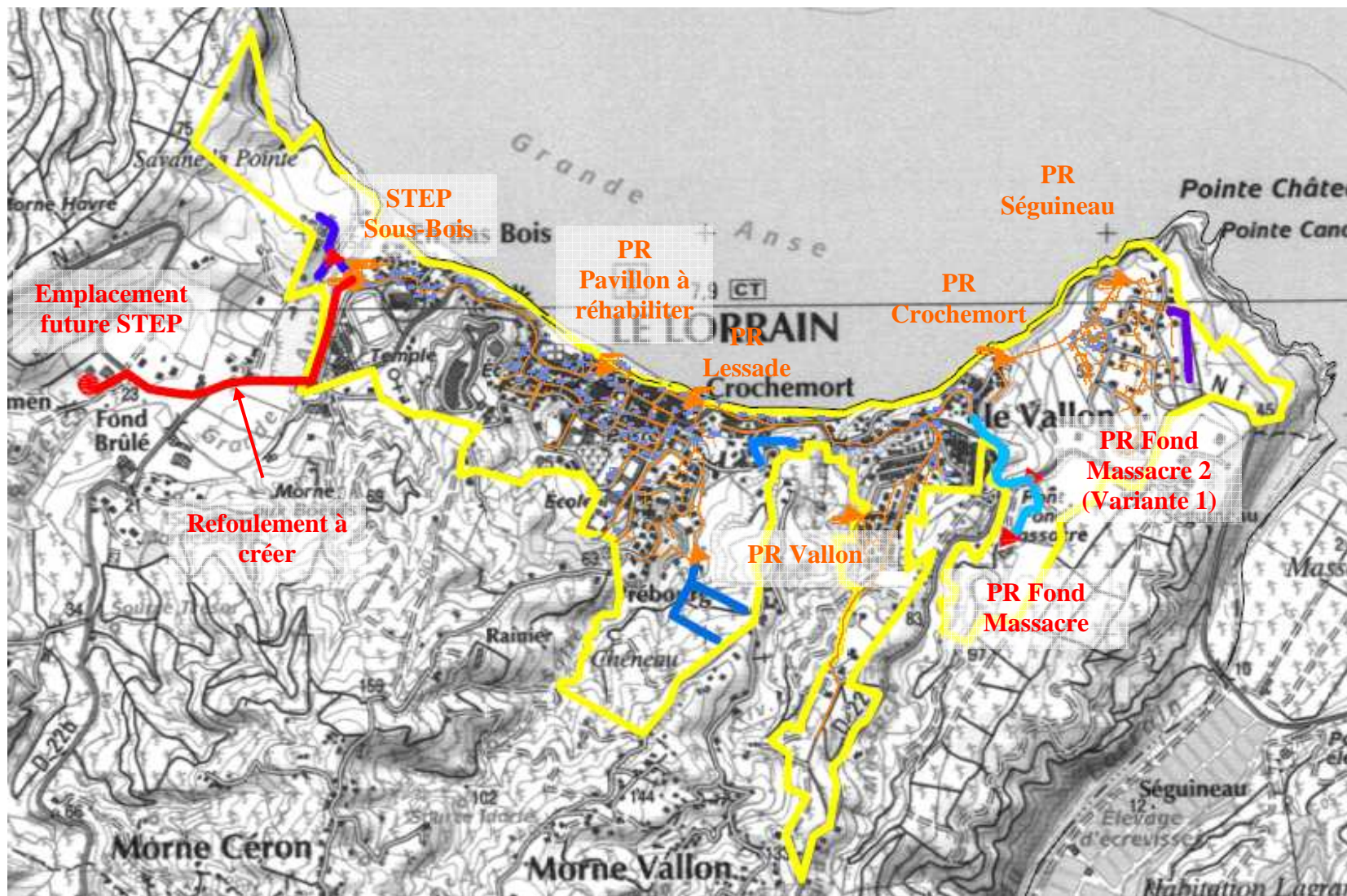
Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur
PR Fond Massacre	Créer le PR dans le cadre de l'extension LOR-04	80000	15511	-	173
PR Fond Massacre 2	Dans le cas de la variante 2, PR de 200 EH à créer	80000	15511	-	173
PR Sous Bois	Adapter le poste et créer le réseau nécessaire afin de refouler les eaux sur la nouvelle STEP à créer	350000 (PR) +350000 (réseau)	26660	2500	3700
PR Pavillon	Remplacer et augmenter la capacité du poste de 20%	250000	-	1800	2800
PR Sous Bois 2	PR de 200 EH à créer	70000	14911	-	173
PR Lessade	Réhabilitation des équipements	20000	-	1200	2050
PR Crochemort	Réhabilitation du poste	20000	-	900	1050
	Augmenter la fréquence de curage	15000	-		
PR Séguineau	Réhabilitation du poste et des équipements, mise en sécurité	50000	-	500	650
PR Cayali 1	Mise en sécurité du poste	5000	-	80	80
PR Cayali 2	Mise en sécurité du poste	5000	-	80	80

Ensemble des postes	Mise en place d'un traitement H2S	40000	12500	-	-
Total variante 1		1255000	69583	-	-
Total variante 2		1335000	85094	-	-

Synoptique, Le Lorrain



Plans de situation des postes de refoulement





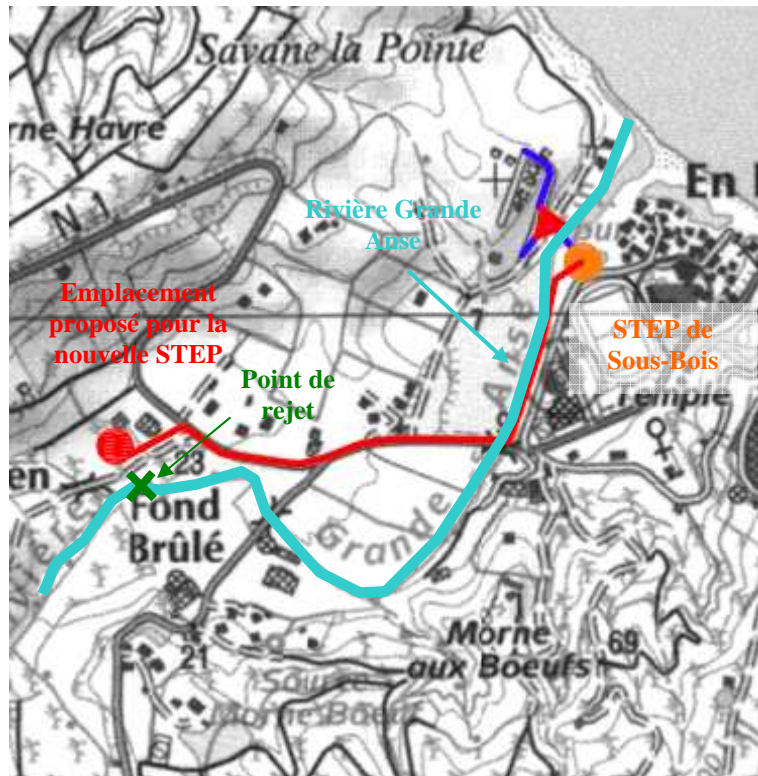
STEP à créer

Travaux à réaliser	Création d'une STEP et transformation de la STEP Sous-Bois en bassin tampon
Capacité (EH)	4000
Lieu	Parcelle cadastrale n°12, à confirmer
Emprise au sol à prévoir (m²)	4000
Milieu récepteur et point de rejet	Rivière Grande Anse (cours d'eau pérenne), au niveau de la parcelle n°12
Réseau à créer	450 m de refoulement depuis la STEP actuelle
Coût d'investissement (€)	4 400 000
Coût d'exploitation (€/an)	50000 (déduction faite des coûts d'exploitation de la STEP de Sous Bois)
Impact sur le réseau existant	Augmentation de la capacité de traitement de la commune
Objectif de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 70% (ou 25mg/l) DCO : 75% (125 mg/l) MES : 90% (35mg/l)
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute =240 kg DBO5 comprise entre 12 et 600 kg DBO5)

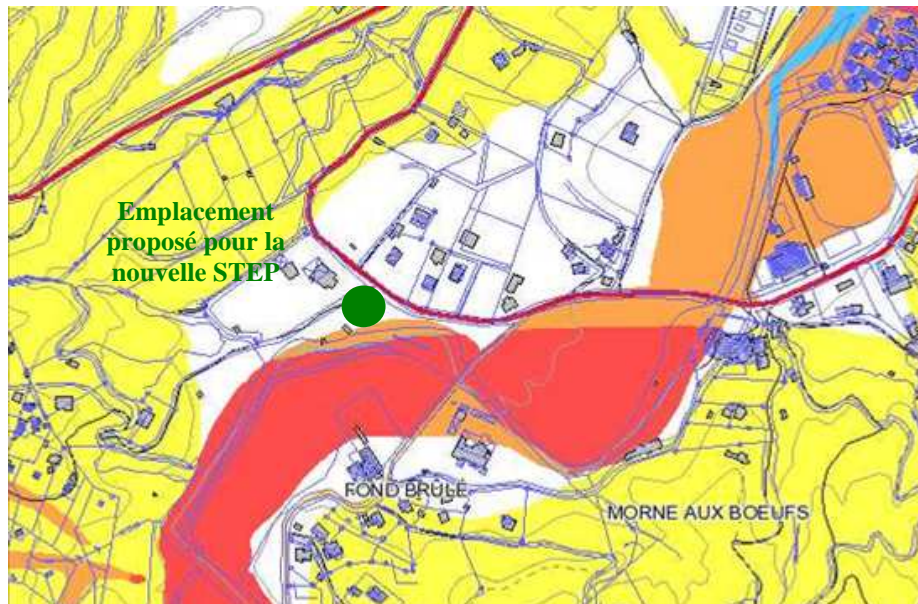
Unité de traitement des matières de vidanges

Une unité de traitement des matières de vidange sera créée sur la STEP du Lorrain. Celle-ci sera conçue de manière à prendre en charge les matières de vidange de 400 EH. (Source : *Étude de faisabilité de la station d'épuration du Lorrain, Saunier, 2011*)

Plan de situation de la STEP à créer, Le Lorrain



Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer, Le Lorrain



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faille
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

L'emplacement prévu pour l'implantation de la nouvelle STEP est situé en zone blanche du PPR.

MACOUBA



MACOUBA RESEAUX



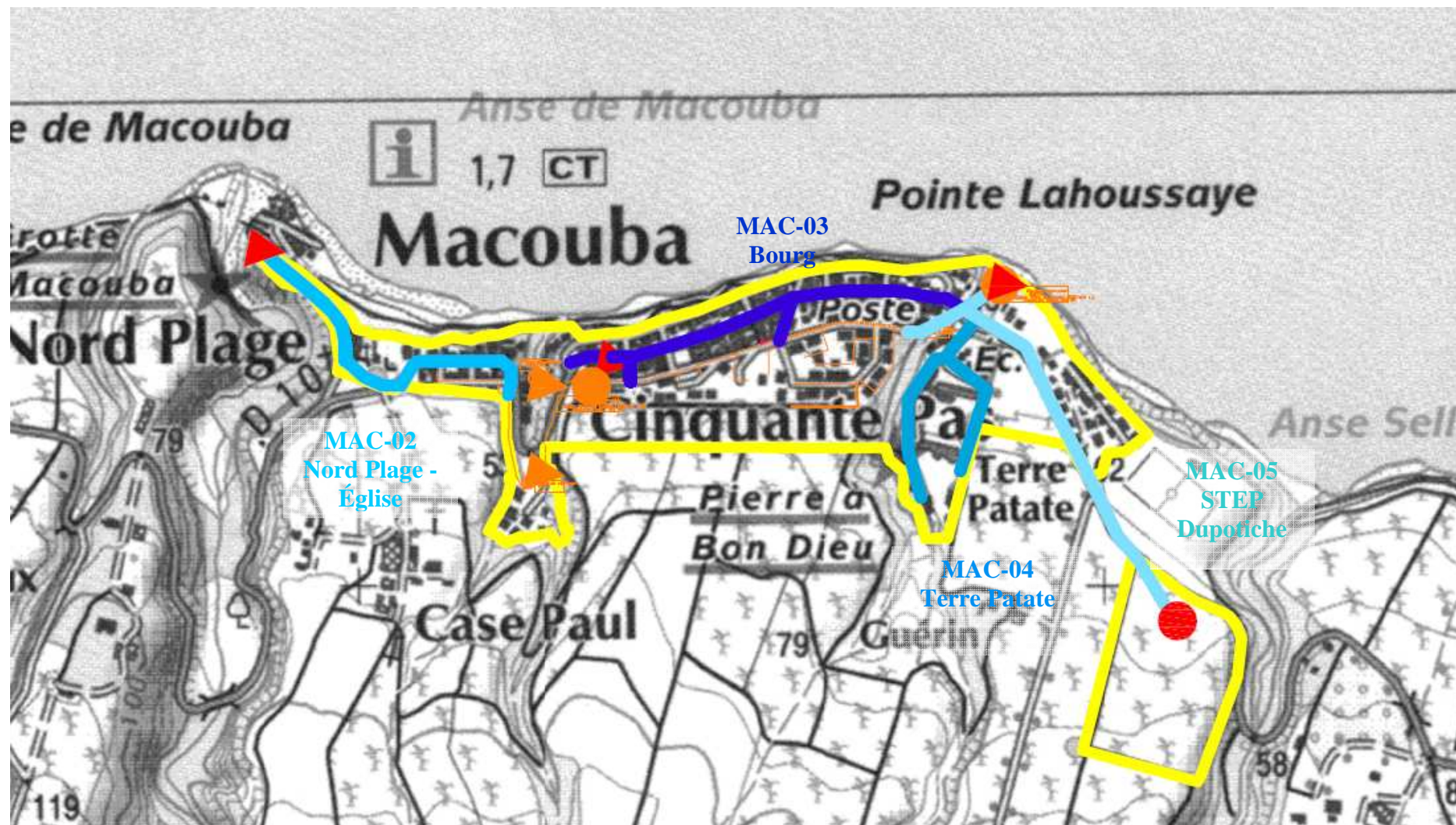
Liste des extensions à réaliser :

Extensions à réaliser	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)			Poste de refoulement	Coût des réseaux	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur (2020)	Coût par EH (€/EH)
		Gravitaire	Collecte	Refoulement					
Extension dans les zones 8 et 9 - Bijou	MAC-01	1 185	70	130	1	530 000	140	192	2 750
Extension dans la zone 3 - descente vers Nord Plage	MAC-02	475		200	1	280 000	65	65	4 320
Extension dans la zone 4 - Bourg (entre les 50 pas et Case Paul)	MAC-03	580		60	1	290 000	270	270	1 070
Extension dans la zone 6 - Terre Patate	MAC-04	485				170 000	95	95	1 800
Extension dans la zone 13 (entre Guérin et Du Potiche)	MAC-05	145		565	1	300 000			
Total		2 870	70	955	4	1 570 000	570	622	2 530

¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

Plan des extensions de réseau, Macouba

Pour MAC-01, cf. plan de situation de Basse Pointe.

Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
MAC-01	<p><u>Projet</u> : 30 logements à Rivière Roche, court terme</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 200 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 20 min Ts maximum (nuit) : 1 h 40 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 10</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement à la STEP Hackaert de Basse Pointe</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 530 000 € soit 2750 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 8190 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 192 EH raccordables à court terme</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans la rivière Bijou, l'espace remarquable à l'Ouest de Hackaert (SMVM) et le PNRM.</p>
MAC-02	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 6</p> <p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 100 EH, peu de place disponible pour le PR</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h 30 min Ts maximum (nuit) : > 6 h</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant sur le PR HLM</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 280 000 € soit 4320 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 7250 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 65 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans la Rivière Verger (espace botanique remarquable), l'anse de Macouba, le PNRM, les espaces remarquables littoraux (SMVM).</p>
MAC-03	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 300 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 6 min Ts maximum (nuit) : 35 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 10</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 290000 € soit 1070 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 3650 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 270 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans l'anse de Macouba, le PNRM, les espaces remarquables littoraux (SMVM).</p>
MAC-04	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 9</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au poste à créer à l'emplacement de la STEP de Guérin</p> <p><u>Commentaire</u> : le passage d'engins traditionnel n'est pas</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 170000 € soit 1800 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 365 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 95 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans l'anse de Macouba, le PNRM, les espaces remarquables littoraux (SMVM).</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
	possible dans une partie de la zone		
MAC-05	<u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 1200 EH <u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 45 min Ts maximum (nuit) : 3 h 45 min <u>Incidences sur l'existant</u> : - Création d'un poste de refoulement à la place de la STEP Guérin, - Création d'une nouvelle STEP	<u>Coût d'investissement</u> : 300000 € <u>Coût d'exploitation</u> : 11075 €/an	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans l'anse de Macouba, le PNRM, les espaces remarquables littoraux (SMVM).



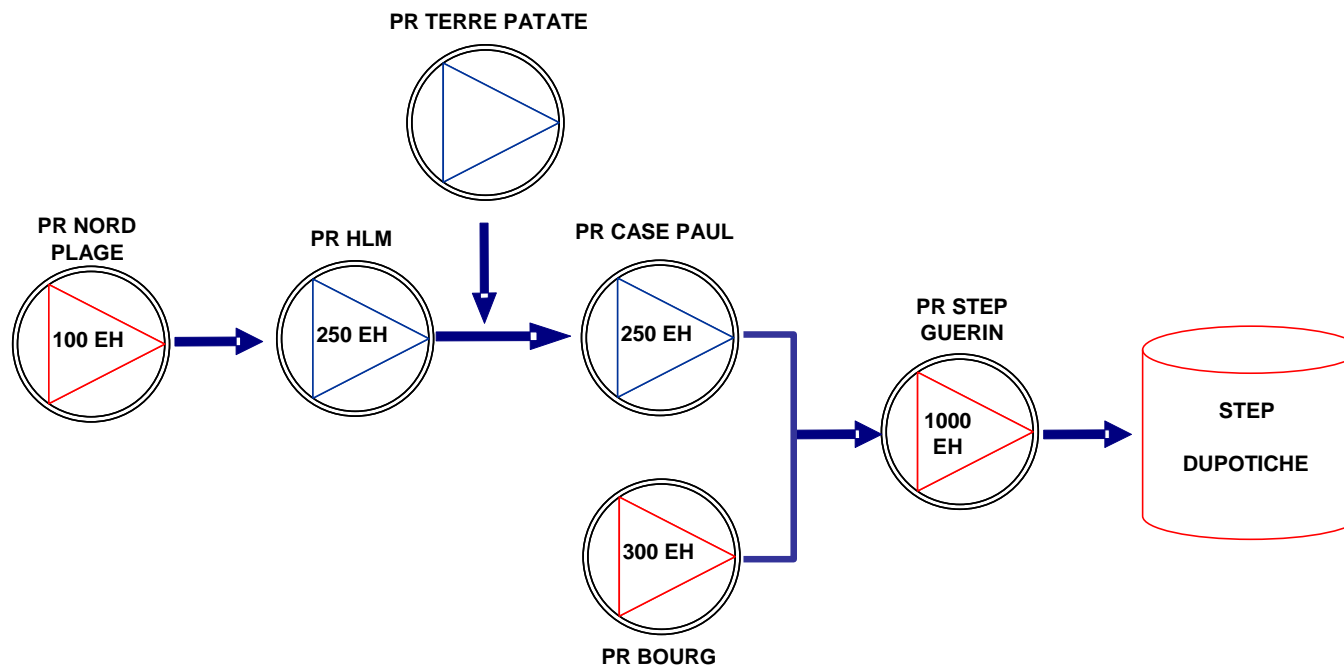
MACOUBA POSTES DE REFOULEMENT



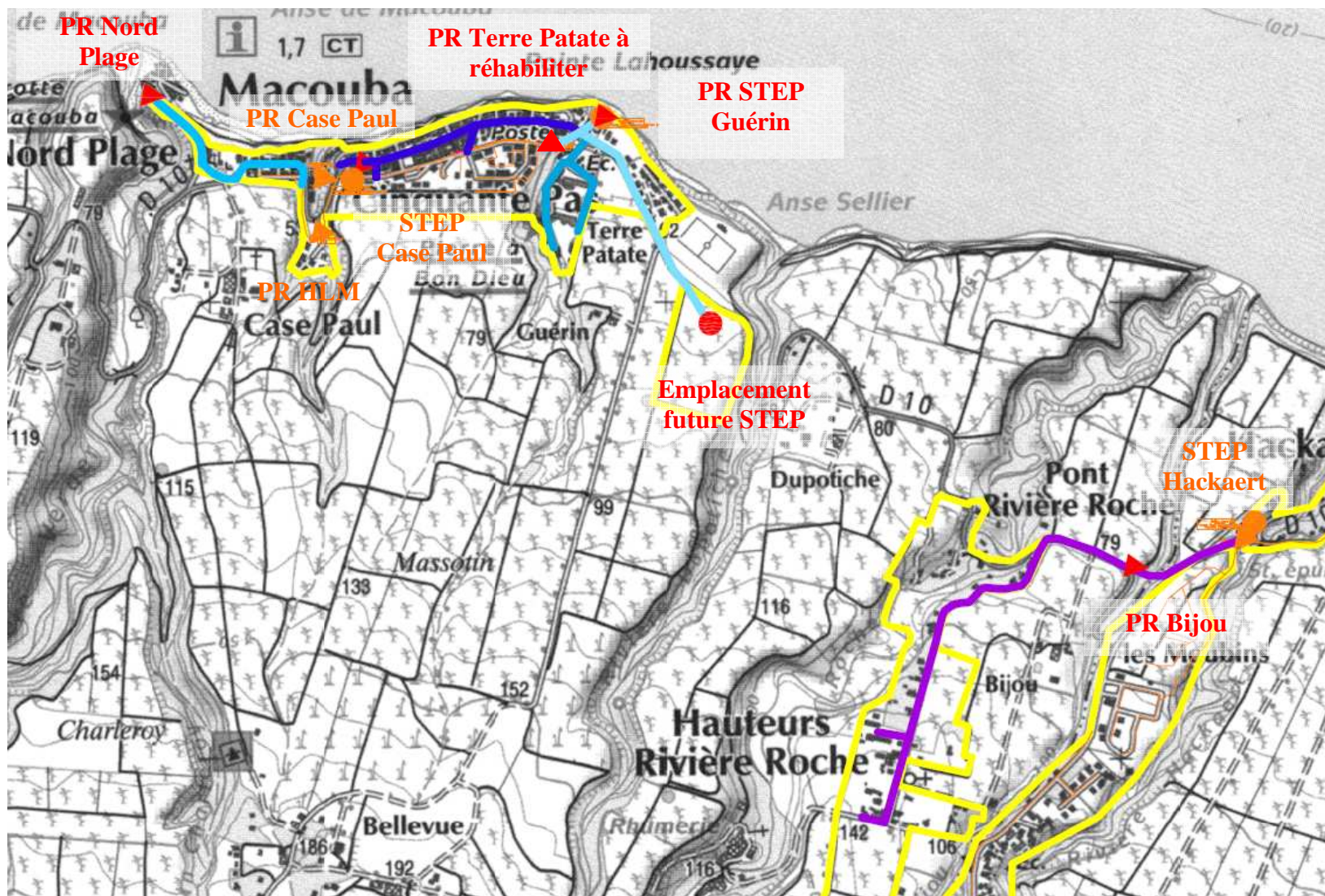
Liste des actions à réaliser sur les postes de refoulement :

Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Capacité nominale (EH)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur
Bijou	Poste de 200 EH à créer, refoulement vers Hackaert (Basse Pointe)	60 000	14 300	200	-	192
Nord Plage	Poste de 100 EH à créer	50 000	13 500	100	-	65
Bourg	Poste de 300 EH à créer	70 000	15 100	300	-	270
Guérin	Transformation de la STEP en poste de refoulement de 1000 EH	150 000	21 100	1 200	150	952
Total	-	330 000	64 000		150	1 479

Synoptique, Macouba



Plans de situation des postes de refoulement, Macouba



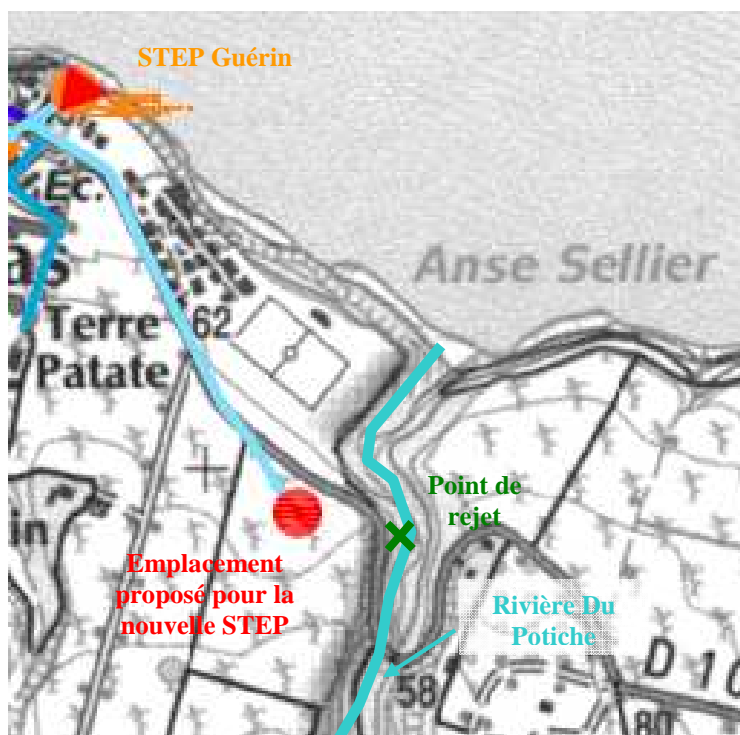


MACOUBA STEP

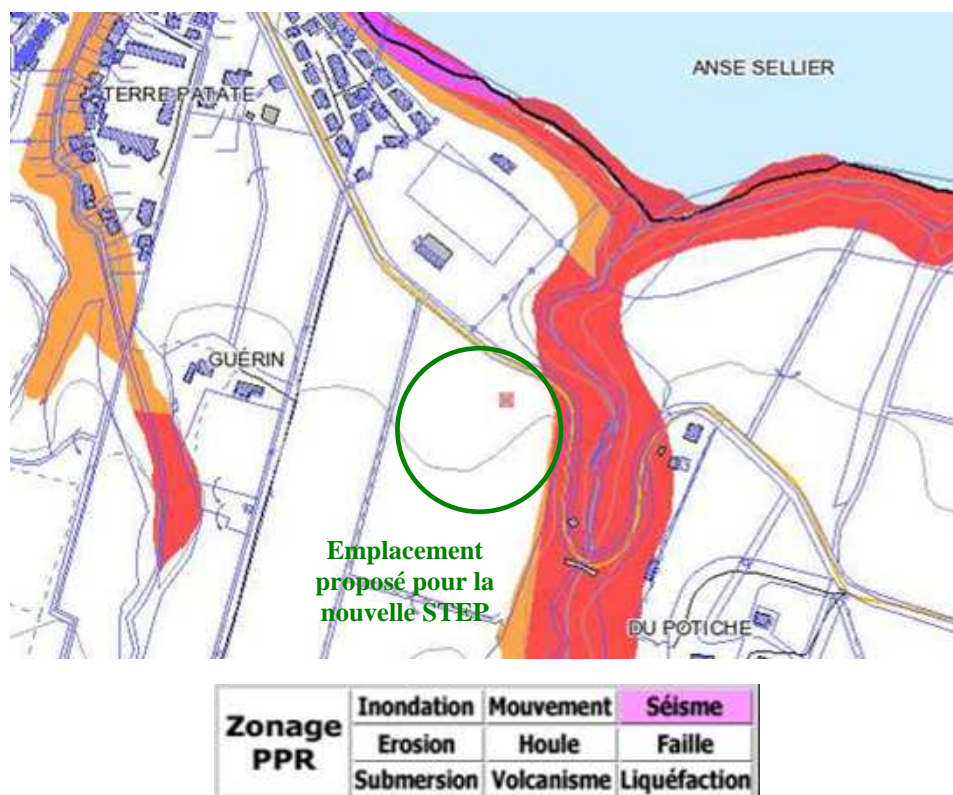


Travaux à réaliser	Création d'une STEP et transformation de la STEP Guérin en PR
Capacité (EH)	1100
Lieu	Quartier Potiche, parcelle cadastrée n°34
Emprise au sol à prévoir (m²)	1100 m ² (boue activée)
Milieu récepteur et point de rejet	Rivière Du Potiche (cours d'eau pérenne)
Réseau à créer	Cf. extension MAC-05
Coût d'investissement (€)	1100000
Coût d'exploitation (€)	20000 (déduction faite des coûts d'exploitation des STEP de Guérin et Case Paul)
Impact sur le réseau existant	Augmentation de la capacité de traitement de la commune Suppression des STEP Guérin et Case Paul
Objectifs de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 60% (ou 35mg/l) DCO : 60% MES : 50%
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 66 kg DBO5 comprise entre 12 et 600 kg DBO5)

Plan de situation de la STEP à créer, Macouba



Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer, Macouba



L'emplacement proposé pour l'implantation de la future station d'épuration se trouve en zone blanche du PPR.

Photo de la zone proposée pour la future STEP, vue depuis la route nationale



MARIGOT



MARIGOT RESEAUX



Liste des extensions à réaliser :

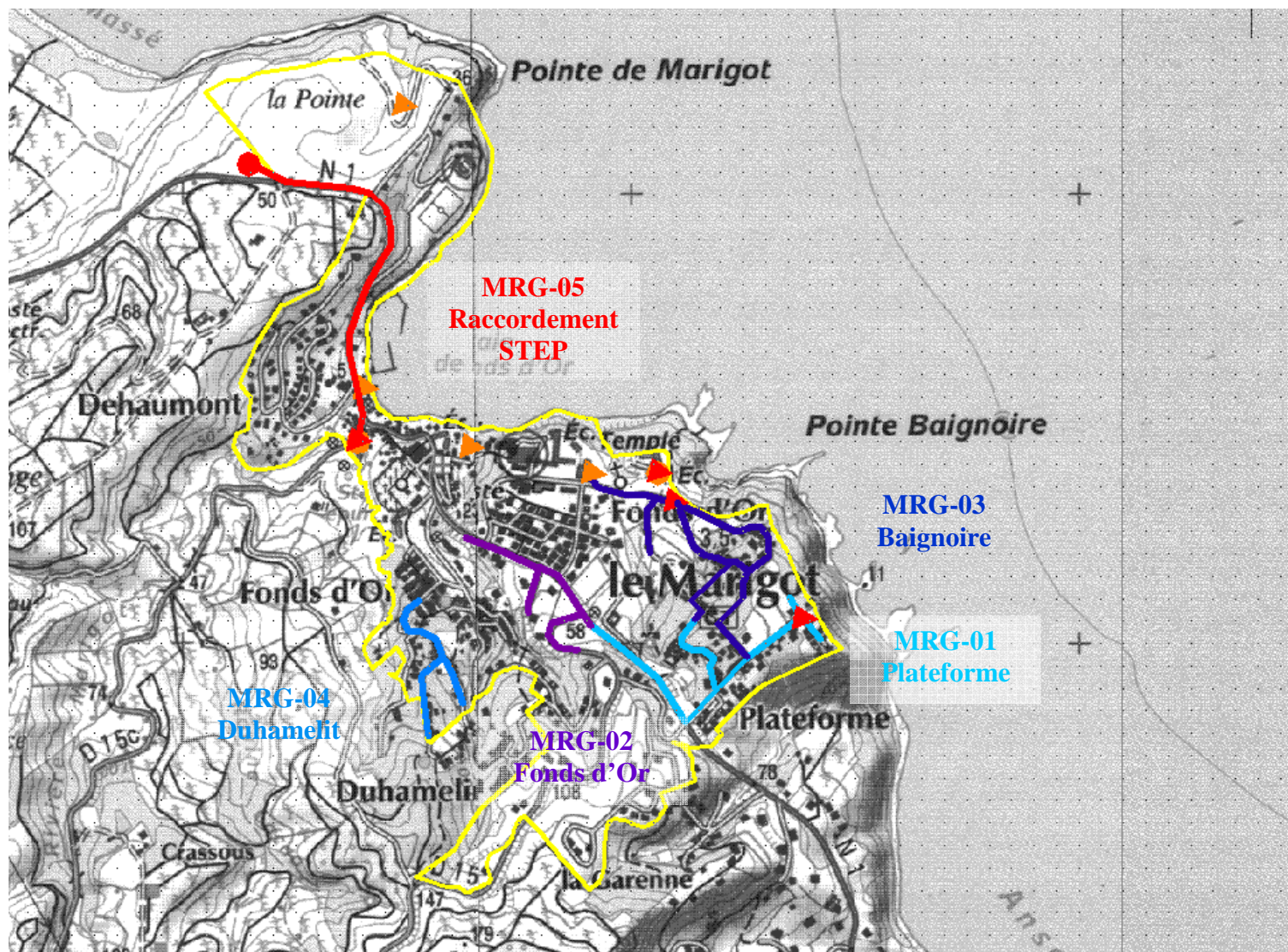
Extensions à réaliser	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)		Poste de refoulement	Coût des réseaux	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur (2020)	Coût par EH (€/EH)
		Gravitaire	Refoulement					
Extension dans la zone 1 - Plateforme Sud	MRG-01	1000	150	1	450000	136	136	3310
Extension dans la zone 2 - Fonds D'Or	MRG-02	650			230000	65	65	3550
Extension dans la zone 3 - Baignoire, Variante 1	MRG-03	990	100	1	440000	86	86	5090
Extension dans la zone 3 - Baignoire, Variante 2	MRG-03	1130			400000	86	86	4630
Extension dans la zone 4 - Duhamleit	MRG-04	505			180000	70	70	2560
Raccordement à la nouvelle STEP, Variante 1	MRG-05		510	1	230000			-
Raccordement à la nouvelle STEP, Variante 2	MRG-05		870	1	340000			-
Total Variante 1		3145	760	3	1530000	357,4	357,4	4280
Total Variante 2		3285	1020	2	1600000	357,4	357,4	4480

¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

Plan des extensions de réseau, le Marigot, Variante 2



Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
MRG-01	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 50 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 5 h 20 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 9</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau à créer (MRG-2 ou MRG-05) - Création d'un poste de refoulement</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 450000 € soit 3300 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 7550 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 136 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté au niveau de la Pointe Baignoire (espace remarquable du SMVM) et de l'Anse Charpentier.</p>
MRG-02	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 2</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 230000 € soit 3550 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 500 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 65 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté dans la Baie de Fonds d'Or.</p>
MRG-03	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 250 EH pour la variante 1</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 20 min Ts maximum (nuit) : 1 h 35 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 5</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant, au niveau d'École Baignoire - Création d'un PR</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : <i>Variante 1</i> : 440000 € soit 5100 €/EH <i>Variante 2</i> : 400000 € soit 4600 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : <i>Variante 1</i> : 7925 €/an <i>Variante 2</i> : 375 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 86 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté au niveau de la Pointe Baignoire (espace remarquable du SMVM) et de la Baie de Fonds d'Or</p>
MRG-04	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 10</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 180000 € soit 2560 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 375 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 70 EH raccordables dès la mise en service de la future STEP</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté au niveau de la Pointe Baignoire (espace remarquable du SMVM) et de la Baie de Fonds d'Or.</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
MRG-04	<p><u>Poste de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 2500 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Variante 1 : Ts moyen : 35 min Ts maximum (nuit) : 2 h 50 min</p> <p>Variante 2 : Ts moyen : 1 h Ts maximum (nuit) : 4 h 50 min</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- Création d'une nouvelle STEP traitant l'ensemble des eaux usées de la commune</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p>Variante 1 : 230000 € Variante 2 : 340000 €</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p>Variante 1 : 12400€/an Variante 2 : 12650 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : permet l'augmentation de la capacité de traitement de la commune</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : diminution du flux de pollution rejeté au niveau des Pointes Baignoire et de Marigot (espaces remarquables du SMVM) et dans la Baie de Fonds d'Or.</p>



MARIGOT POSTES DE REFOULEMENT

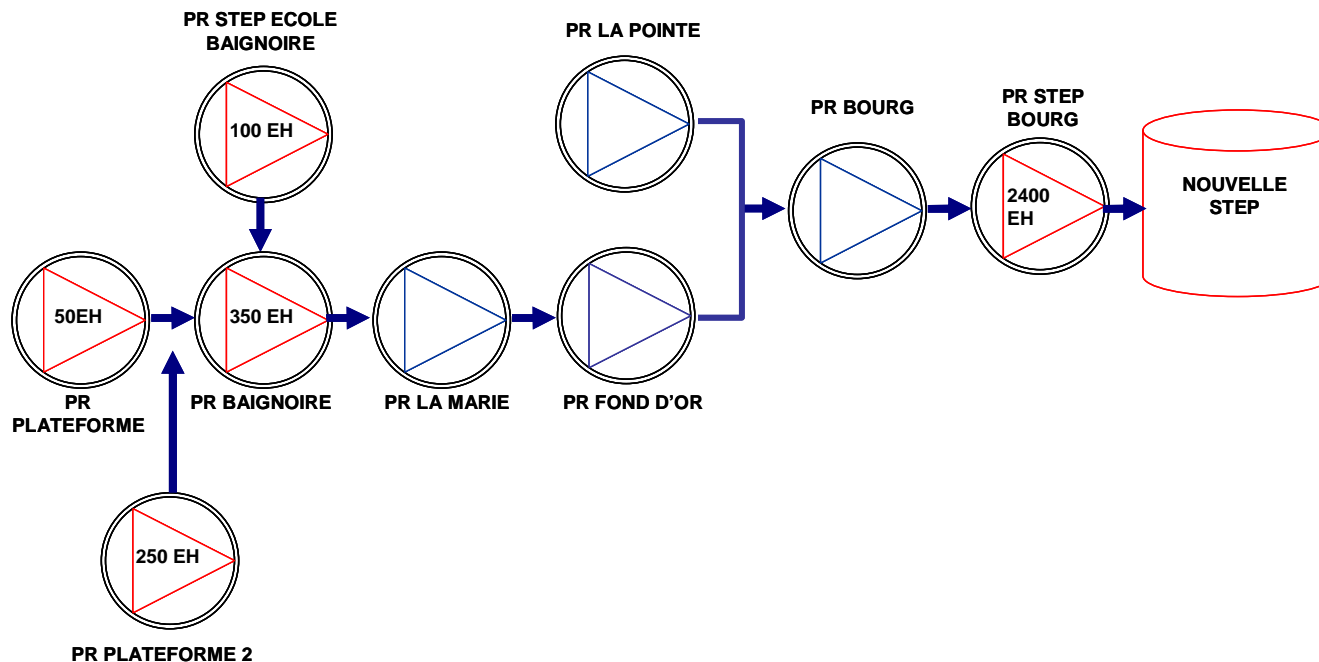


Liste des actions à réaliser sur les postes de refoulement :

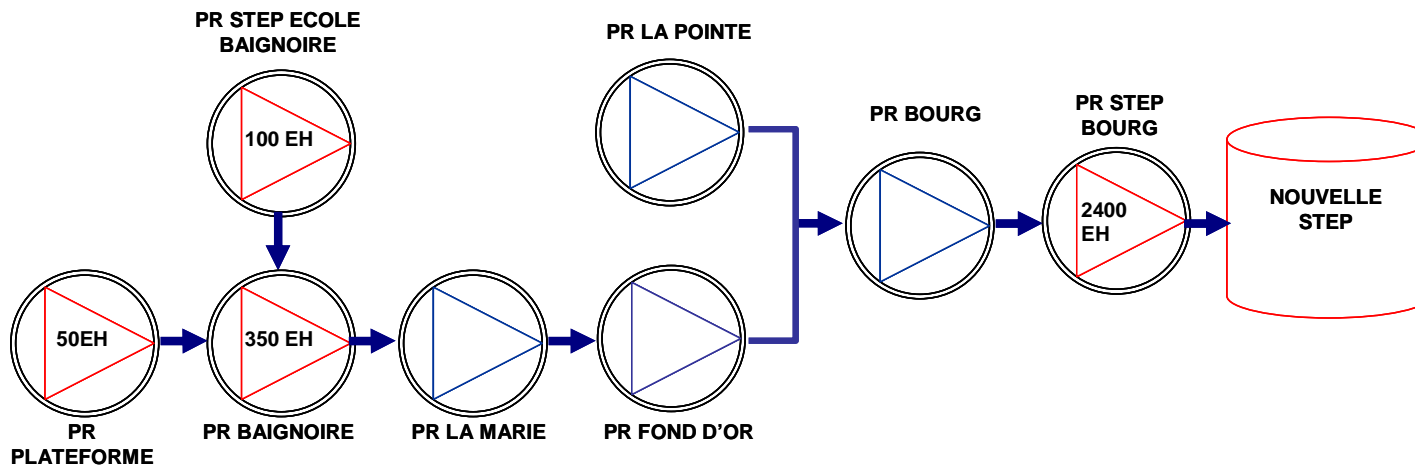
Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur
Plateforme	Poste de 50 EH à créer	50000	13 400		25
Plateforme 2	Pour la variante 1 de l'extension MRG-03, poste de 200 EH à créer	60000	14 200		120
Bourg	Poste de 2600 EH à créer à l'emplacement de la STEP actuelle	150000	24 000	2000	2543
Ecole Baignoire	Transformation de la STEP en poste de refoulement	70000	14 800	100	100
Fond d'Or	Panier de dégrillage à installer	5000			
Bas du Bourg	Mise en sécurité du poste	5000			
Total Variante 1	-	340000	66400	2100	2788
Total Variante 2	-	280000	119400	4200	5551

Synoptique, Le Marigot

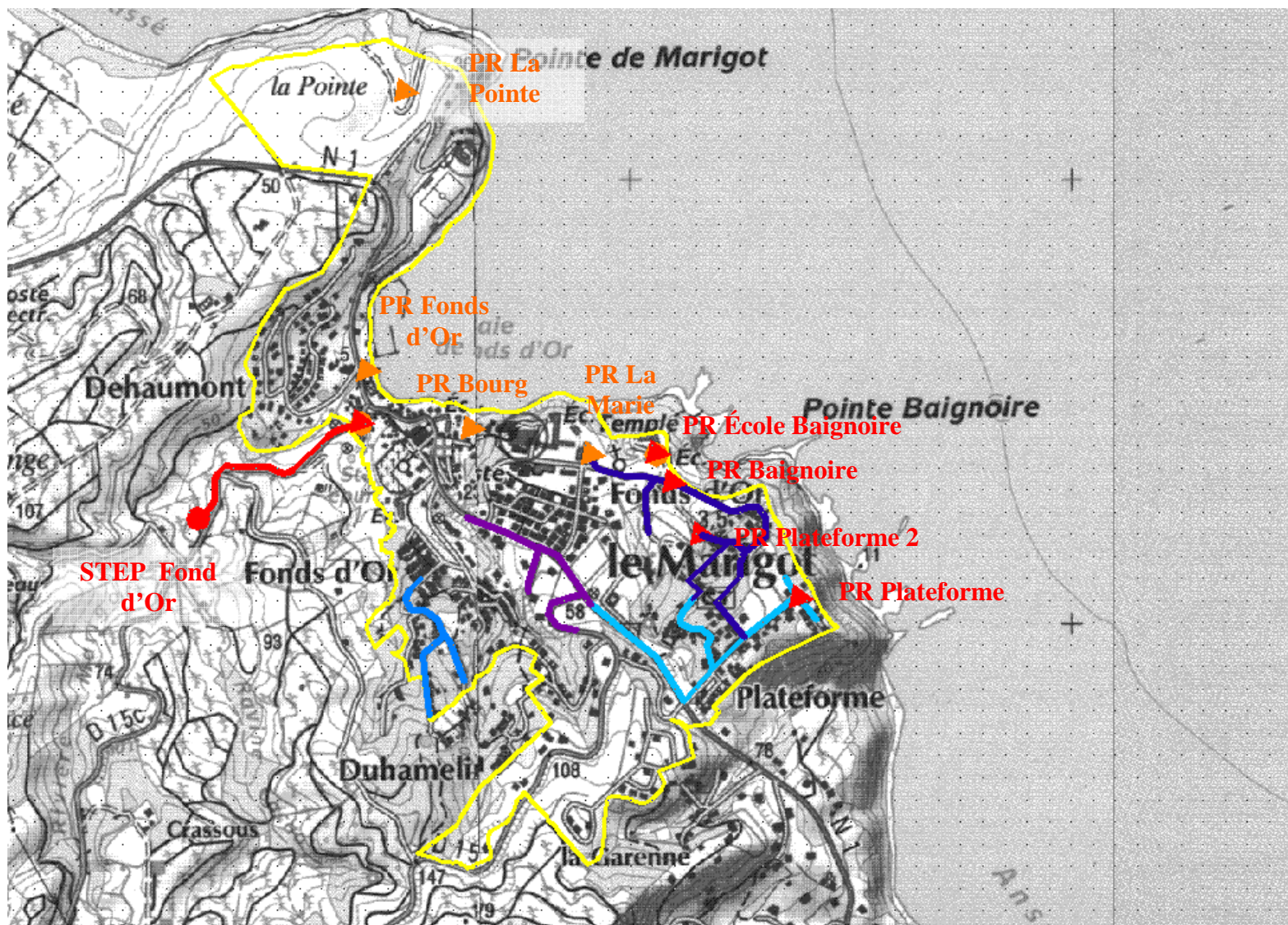
Variante 1



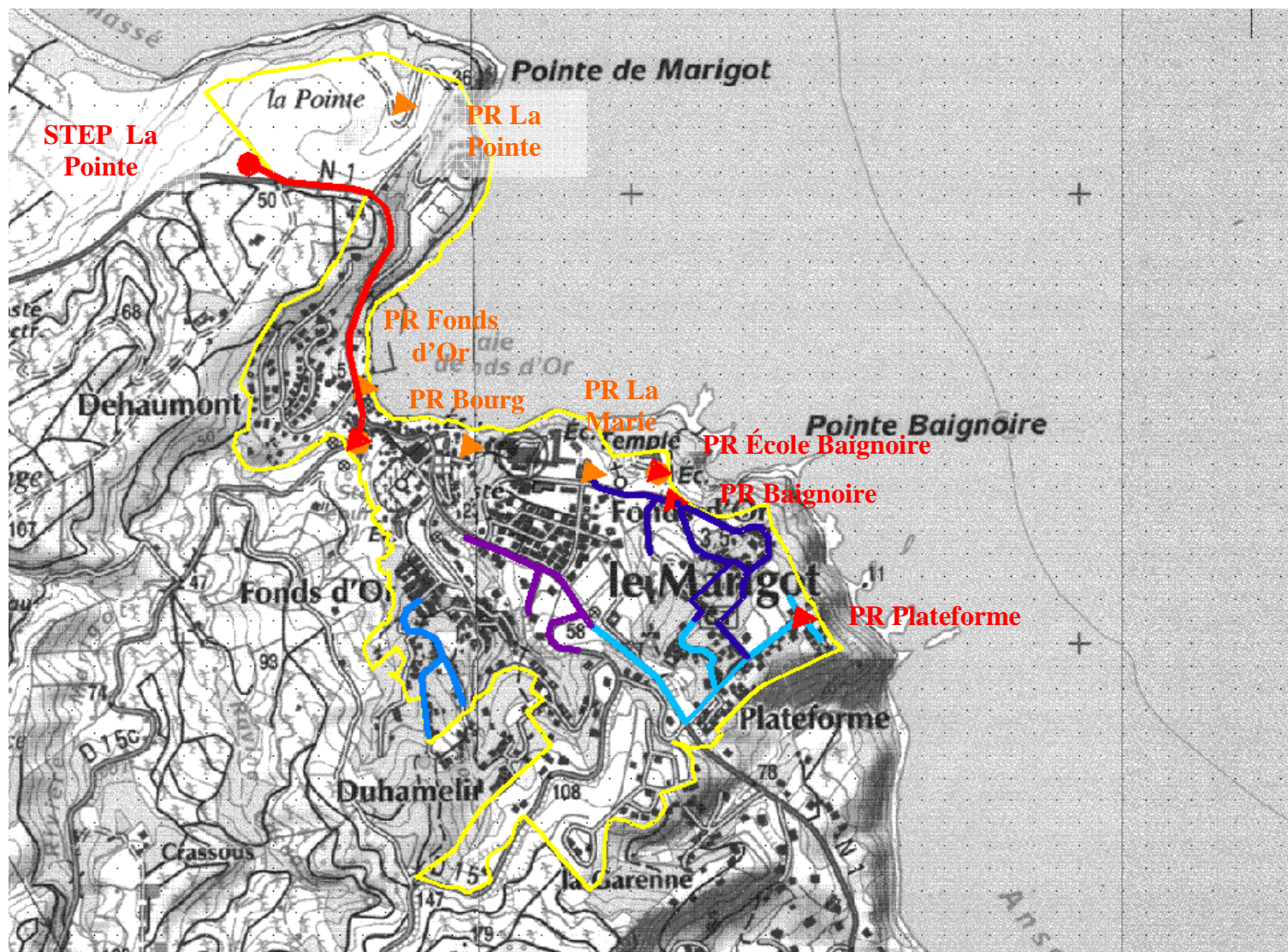
Variante 2



Plans de situation des postes de refoulement, Le Marigot, Variante 1



Plans de situation des postes de refoulement, Le Marigot, Variante 2



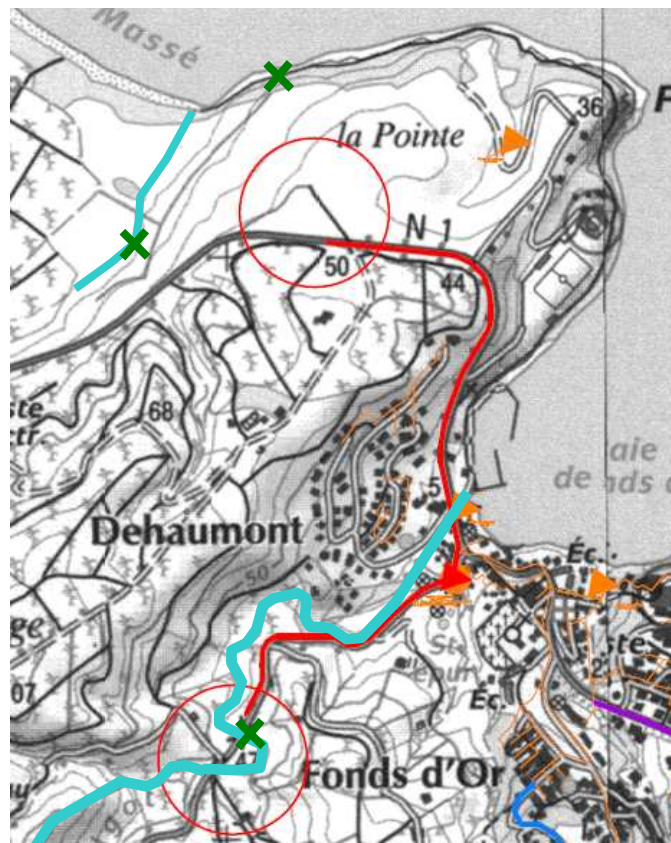



MARIGOT STEP




Travaux à réaliser	Création d'une STEP soit à La Pointe (variante 1), soit à Fond d'Or (variante 2) Déconstruction de la STEP du Bourg
Capacité (EH)	2400
Lieu	Variante 1 : La Pointe, parcelle cadastrée n° 678, 679 ou 2 Variante 2 : Fond d'Or, parcelle cadastrée n° 735, 899 ou 314
Emprise au sol à prévoir (m²)	2400 m ² (boue activée)
Milieu récepteur et point de rejet	Ravine ou mer
Réseau à créer	Cf. extension MRG-04
Coût d'investissement (€)	2500000
Coût d'exploitation (€)	12500 (déduction faite du coût d'exploitation de la STEP du Bourg)
Objectif de rejet minimum (arrêté du 22/06/07)	DBO5 : 70% (ou 25mg/l) DCO : 75% (125 mg/l) MES : 90% (35mg/l)
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 144 kg DBO5 comprise entre 12 et 600 kg DBO5)

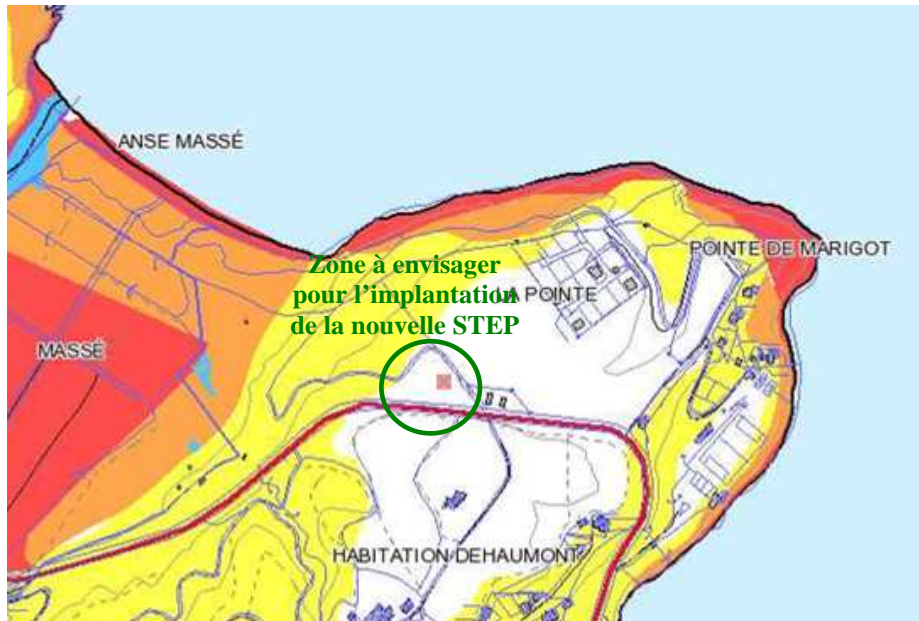
Plan de situation, STEP à créer, Le Marigot



 **Zone à envisager
pour l'implantation
de la nouvelle STEP**

 **Points de rejet
possibles**

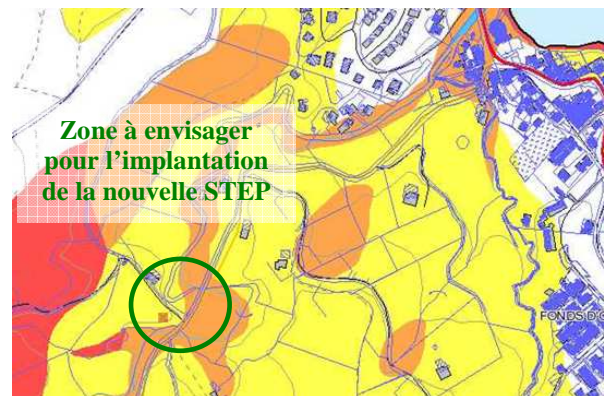
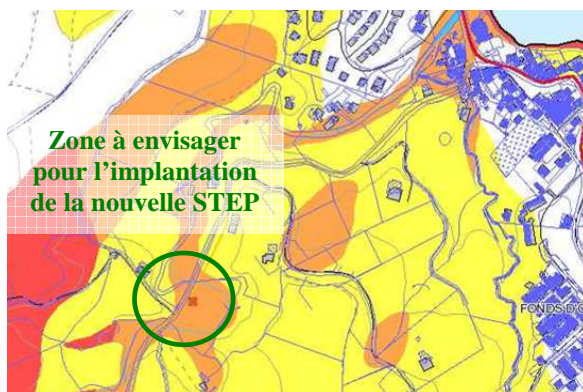
Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer – Variante 1, Le Marigot



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

Pour la variante 1, l'emplacement proposé pour l'implantation de la future STEP est située en zone blanche du PPR.

Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer – Variante 2, Le Marigot



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

Les emplacements proposés pour la future STEP dans le cadre de la variante 2 sont situés soit en zone jaune, soit en zone orange pour l'aléa mouvement de terrain. Le PPR autorise la construction de nouvelles stations d'épuration dans ces deux zones.

Photos de la zone proposée pour la future STEP pour la variante 2 , vue des deux côté de la route depuis le pont traversant la ravine



SAINTE MARIE



SAINTE MARIE RESEAUX



Liste des extensions à réaliser :

Extensions à réaliser	n° d'extension	Linéaire à prévoir (ml)			Poste de refoulement	Coût des réseaux	EH raccordables actuellement	EH raccordables dans le futur (2020)	Coût par EH (€/EH)
		Gravitaire	Collecte	Refoulement					
Extension dans la zone 1 - Stade	STM-01	120				40000	-	600	70
Extension dans la zone 2 - Union en Haut	STM-02		335			80000	32	32	2470
Extension dans la zone 3 - Lassale (Gendarmerie et Lycée)	STM-03	400		65	1	240000	-	410	590
Extension dans la zone 5 - Anse Azérot	STM-04	1410	350	1100	2	1030000	200	200	5160
Extension dans la zone 7 - Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Variante 1	STM-05-MDE	1803		582	3	990000	270	270	3670
Extension dans la zone 7 - Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Variante 2	STM-05-MDE	1803		310	2	840000	270	270	3110
Extension dans la zone 8 - Vaton (morne des Esses)	STM-06-MDE	575		285	1	340000	127	127	2680
Extension dans la zone 12 - Morne des Esses centre et Route du Calvaire - Variante 1	STM-07-MDE	2120		690	3	1110000	378	378	2940

Extension dans la zone 12 - Morne des Esses centre et Route du Calvaire - Variante 2	STM-07-MDE	2120		935	3	1180000	378	378	3120
Extension dans la zone 13 - Fonds Saint Jacques	STM-08-FSJ	1240		65	1	510000	189	189	2700
Extension dans la zone 14 - Rue du Pavé Est (D23)	STM-09-FSJ	1260	300			520000	108	108	4810
Extension dans la zone 22 - Pain de Sucre	STM-10-FSJ	1370		355	1	670000	0	350	1910
Total Morne des Esses, Variante 1	-	4498			7	2440000	774,9	774,9	3150
Total Morne des Esses, Variante 2	-	4498			6	2360000	774,9	774,9	3050
Total Sainte Marie	-	5800			5	3090000	529,2	1889,2	1640

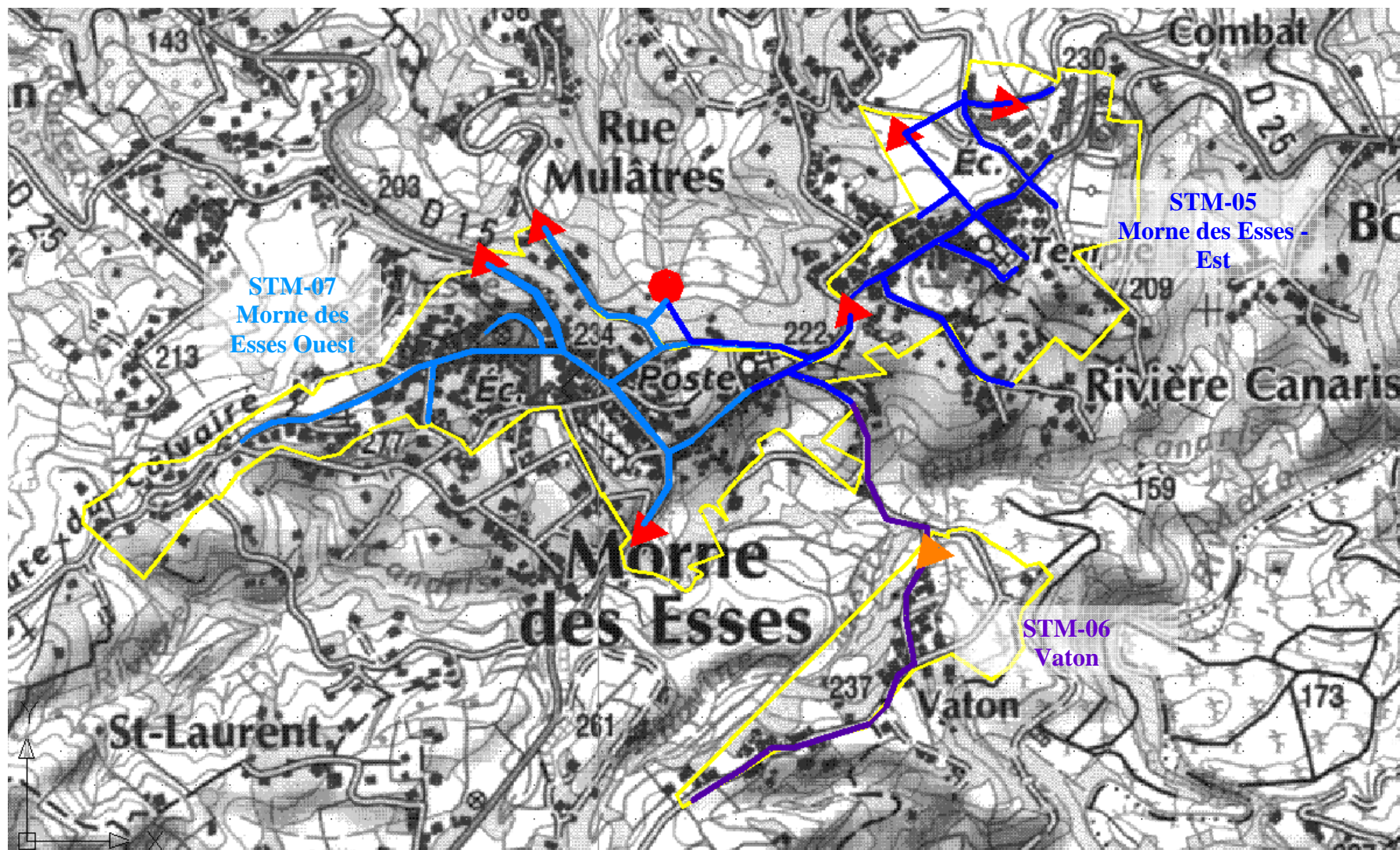
¹ Le nombre total d'EH raccordable dans le futur prend déjà en compte le nombre d'EH raccordable actuellement. Il est basé sur les hypothèses d'évolution de population (cf. rapport de phase 2).

² Coût calculé à partir du nombre d'EH raccordable dans le futur.

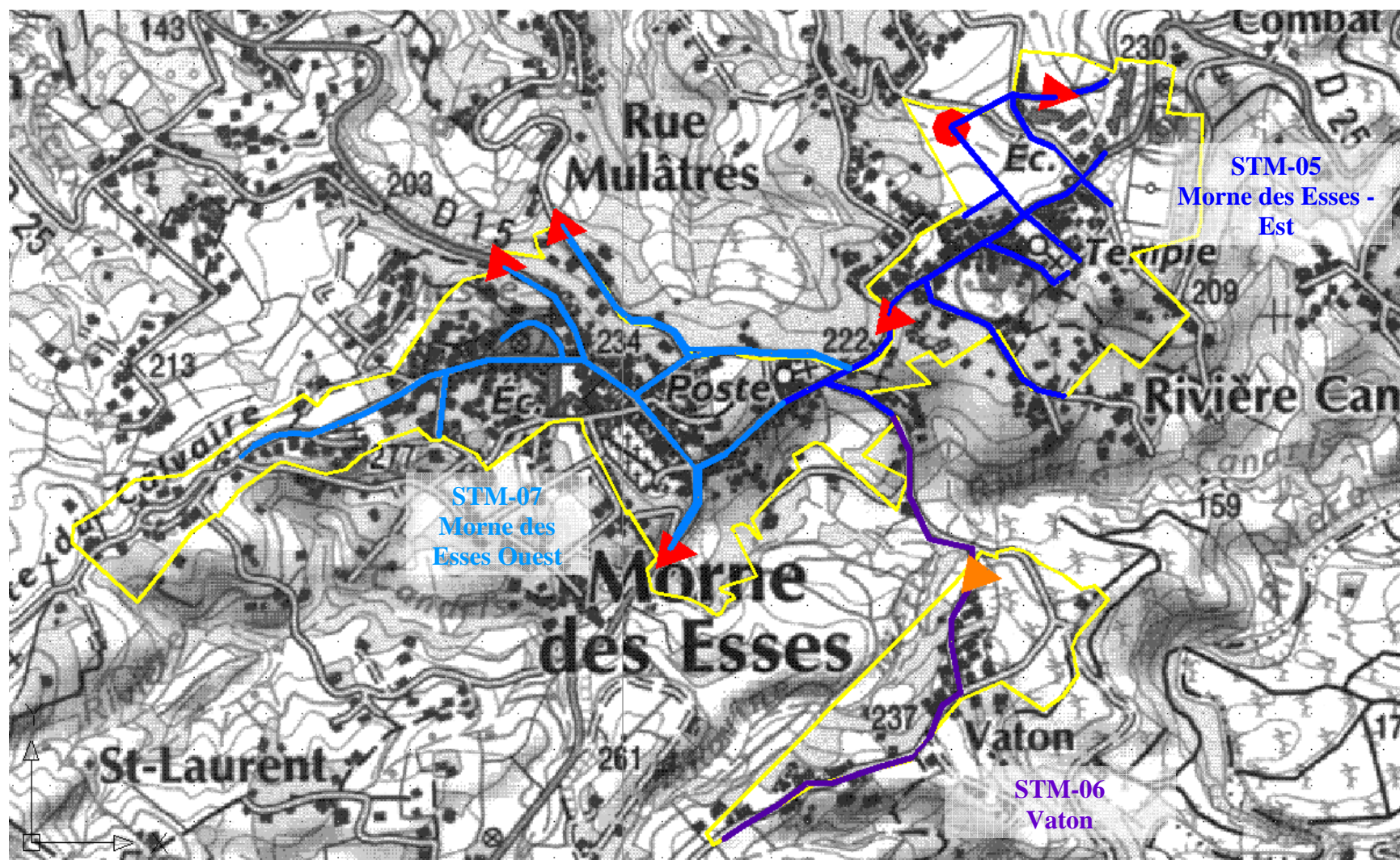
³ Le coût des réseaux prend en compte le coût des postes de refoulement.

⁴ Linéaire à préciser en fonction de l'emplacement exacte des projets.

Plan des extensions de réseau, Morne des Esses, Variante 1



Plan de situation, Morne des Esses, Variante 2



Analyse des propositions

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
STM-01	<p><u>Projet</u> : Extension du stade à moyen terme (salle de convivialité, fitness)</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau existant 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 40000 € soit 70 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 90 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 600 EH raccordables après la réalisation du projet d'extension du stade</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Rade de Ste Marie, Rivière Malvine, espaces remarquables du littoral (SMVM)</p>
STM-02	<p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 2</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau existant 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 80000 € soit 2500 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 250 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 32 EH raccordables actuellement</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Rade de Ste Marie, Rivière Malvine, espaces remarquables du littoral (SMVM)</p>
STM-03	<p><u>Projets</u> : Extension du lycée à moyen terme, construction d'une gendarmerie à court terme</p> <p><u>Postes de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 450EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ts moyen : 5 min Ts maximum (nuit) : 25 min <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau existant 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 240000 € soit 600 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 8300 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 410 EH raccordables après la réalisation des projets</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Rivière de Ste Marie, Rade de Ste Marie, espaces remarquables du littoral (SMVM)</p>
STM-04	<p><u>Postes de refoulement à prévoir</u> : 1 PR de 50EH, 1 PR de 200 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> PR de 50 EH : Ts moyen : 3 h 45 min <li style="padding-left: 20px;">Ts maximum (nuit) : > 6 h PR de 200 EH : Ts moyen : 2 h 20 min <li style="padding-left: 20px;">Ts maximum (nuit) : > 6 h <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 7</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement au réseau existant 	<p><u>Coût d'investissement</u> : 1030000 € soit 5160 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 16350 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 200 EH raccordables actuellement</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Anse Dufour, Anse Azérot (espaces remarquables du SMVM)</p>

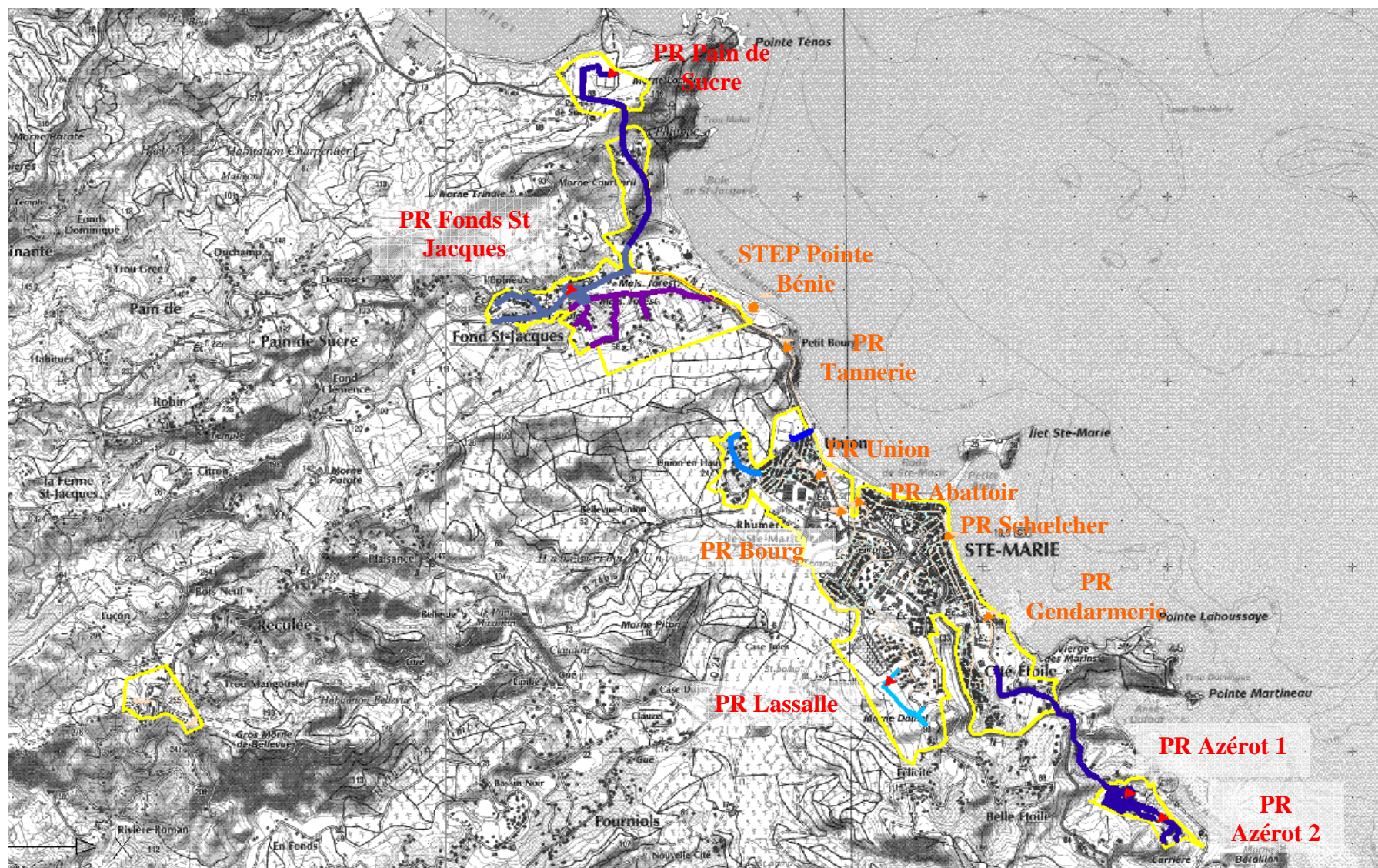
N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
STM-05	<p><u>Postes de refoulement à prévoir</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 1 PR de 50 EH, 1 PR de 200, 1 PR de 400EH <i>Variante 2</i> : 1PR de 50 EH, 1PR de 300 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>PR de 50 EH : Ts moyen : 1 h 15 min Ts maximum (nuit) : > 6 h</p> <p><u>Variante 1</u></p> <p>PR de 400 EH : Ts moyen : 25 min Ts maximum (nuit) : 2 h 10 min</p> <p>PR de 200 EH : Ts moyen : 40 min Ts maximum (nuit) : 3 h 20 min</p> <p><u>Variante 2</u></p> <p>PR de 300 EH : Ts moyen : 30 min Ts maximum (nuit) : 2 h 30 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 14</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- STEP à créer</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 990000 € soit 3670 €/EH <i>Variante 2</i> : 840000 € soit 3110 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 23300 €/an <i>Variante 2</i> : 15850 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 270 EH raccordables dès la mise en service de la STEP de Morne des Esses</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Ravine Miette, Rivière du Galion, Rivière Bambou</p>
STM-06	<p><u>Postes de refoulement à prévoir</u> : PR Vatou existant à redimensionner</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>Ts moyen : 1 h 5 min Ts maximum (nuit) : 5 h 35 min</p> <p><u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 6</p> <p><u>Incidences sur l'existant</u> :</p> <p>- STEP à créer</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> : 340000 € soit 2700 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> : 2150 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 127 EH raccordable dès la mise en service de la STEP de Morne des Esses</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Ravine Miette, Rivière du Galion</p>
STM-07	<p><u>Postes de refoulement à prévoir</u> : 2 PR de 50 EH, 1 PR de 150 EH</p> <p><u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> :</p> <p>PR de 50 EH commun aux 2 variantes : Ts moyen : 2 h 15 min Ts maximum (nuit) : > 6 h</p> <p><u>Variante 1</u></p> <p>PR de 50 EH : Ts moyen : 2 h 45 min Ts maximum (nuit) : > 6 h</p>	<p><u>Coût d'investissement</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 1110000 € soit 2940 €/EH <i>Variante 2</i> : 1180000 € soit 3120 €/EH</p> <p><u>Coût d'exploitation</u> :</p> <p><i>Variante 1</i> : 22400 €/an <i>Variante 2</i> : 22600 €/an</p> <p><u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 378 EH</p>	<p>Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Rivière Canaris, Rivière Bambou</p>

N° d'extension	Analyse technique	Analyse financière	Analyse environnementale
	PR de 150 EH : Ts moyen : 1 h 35 min Ts maximum (nuit) : > 6 h <u>Variante 2</u> PR de 50 EH : Ts moyen : 5 h 45 min Ts maximum (nuit) : > 6 h PR de 150 EH : Ts moyen : 1 h 45 min Ts maximum (nuit) : > 6 h Nombre de relevage particuliers à envisager : 14 <u>Incidences sur l'existant</u> : - STEP à créer	raccordable dès la mise en service de la STEP de Morne des Esses	
STM-08	<u>Postes de refoulement à prévoir</u> : 1PR de 100 EH <u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 15 min Ts maximum (nuit) : 1 h <u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 7 <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant	<u>Coût d'investissement</u> : 510000 € soit 2700 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 8130 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 189 EH raccordable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Rivière Saint Jacques, Anse Madame, Baie de St Jacques, espaces remarquables du littoral (SMVM)
STM-09	<u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : 11 <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant	<u>Coût d'investissement</u> : 520000 € soit 4800 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 1170 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 108 EH raccordable actuellement	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Rivière Saint Jacques, Anse Madame, Baie de St Jacques, espaces remarquables du littoral (SMVM)
STM-10	<u>Projet</u> : Construction d'une zone artisanale à moyen/long terme <u>Postes de refoulement à prévoir</u> : 1PR de 100 EH <u>Nombre de relevage particuliers à envisager</u> : Aucun <u>Temps de séjour (Ts) dans la canalisation de refoulement</u> : Ts moyen : 30 min Ts maximum (nuit) : 2 h 30 min <u>Incidences sur l'existant</u> : - Raccordement au réseau existant	<u>Coût d'investissement</u> : 670000 € soit 1900 €/EH <u>Coût d'exploitation</u> : 1150 €/an <u>Abonnés supplémentaires pour le SCNA</u> : 350 EH raccordables après la réalisation de la zone artisanale	Contribution à l'amélioration des milieux environnementaux impactés : Anse Charpentier, Pointe Pain de Sucre, Pointe Ténos (espace remarquable du SMVM)

Autres actions à mettre en place :

Actions à réaliser	Linéaire concerné	Cout	Commentaires
Tests fumée sur le quartier Schoelcher	1000	7000	Eaux claires parasites
Réhabilitation du réseau amiante ciment aux quartiers Abattoir, Schoelcher et Union	2500	750000	Réseau vétuste en amiante ciment, eaux claires parasites d'infiltration à Union
Création d'un bassin tampon à Abattoir	-	100000	Débordement fréquent du PR
Total	3500	757000	-

Plans de situation des postes de refoulement, Sainte Marie Bourg et Fond St Jacques





SAINTE MARIE POSTES DE REFOULEMENT



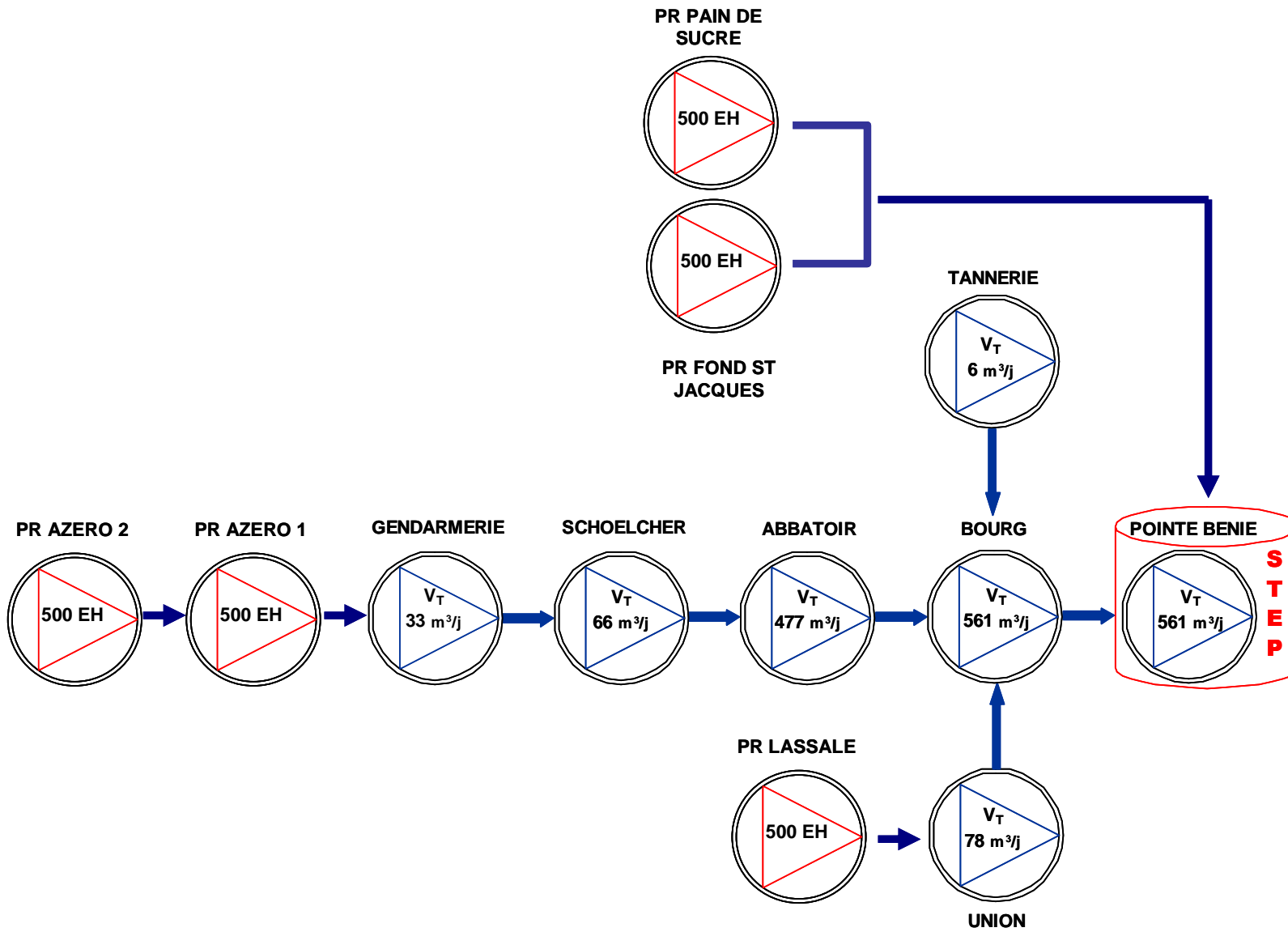
Liste des actions à réaliser sur les postes de refoulement :

Lieu/Nom du Poste	Action à réaliser	Coût d'investissement (€)	Coût d'exploitation (€/an)	Capacité nominale (EH)	Nombre d'EH raccordés actuellement	Nombre d'EH raccordables dans le futur
Lassale	PR de 450 EH à créer	80000	15900	450	-450	410
Azérot	1 PR de 50 EH à créer	50000	13400	50	20	20
Azérot	1 PR de 200 EH à créer	70000	15000	200	200	200
Morne des Esses, Vaton	PR à redimensionner (pour 150EH)	50000	3000	150	127	127
Morne des Esses, Ecole	1 PR de 50 EH à créer	50000	13400	50	20	20
Morne des Esses, Collège	1 PR de 200 EH à créer	60000	14300	200	150	150
Morne des Esse, rue de la Liberté	1 PR de 400 EH (variante 1)	70000	15300	400	390	390
	1 PR de 300 EH (variante 2)	70000	15100	300	250	250
Morne des Esses, Avenue des Jeunes Sud	1 PR de 150 EH	50000	13600	200	93	93
Morne des Esses, Avenue des Jeunes Nord	1 PR de 50 EH à créer	50000	13500	50	36	36
Morne des Esses, rue Mulatre	1 PR de 50 EH à créer	50000	13500	50	42	42
Pain de Sucre	1 PR de 450 EH à créer	80000	16000	450	-	430

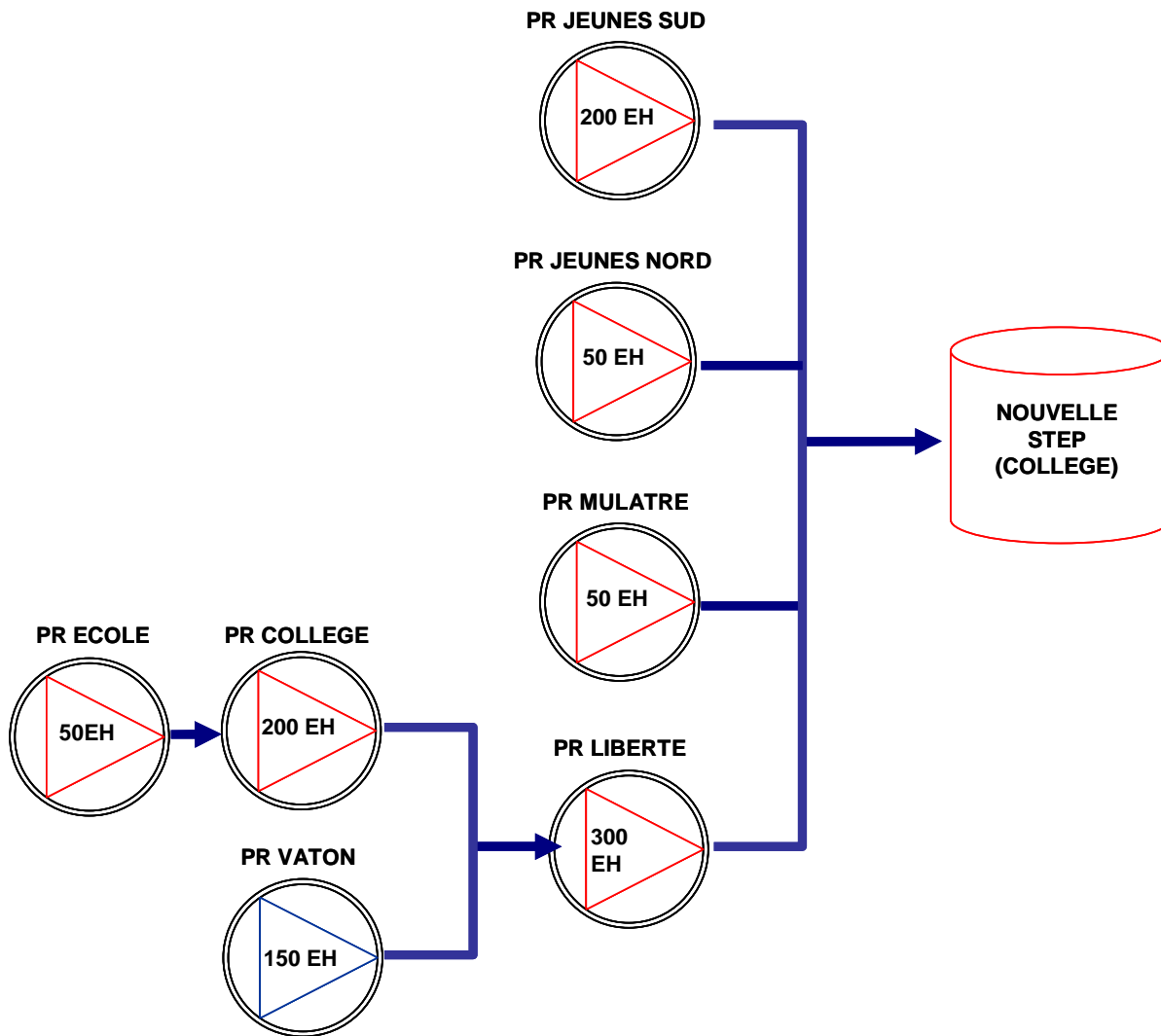
Fond Saint Jacques	1 PR de 200 EH à créer	60000	14300	200	160	160
Ensemble des postes	Traitement anti H2S	40000	15000	-	-	-
Total Morne des Esses, Variante 1	-	380000	86600	1100	858	858
Total Morne des Esses, Variante 2	-	350000	85300	1200	581	1011
Total Sainte Marie	-	380000	89600	2750	1038	1220

* Ce coût prend en compte le coût d'exploitation du poste de refoulement existant.

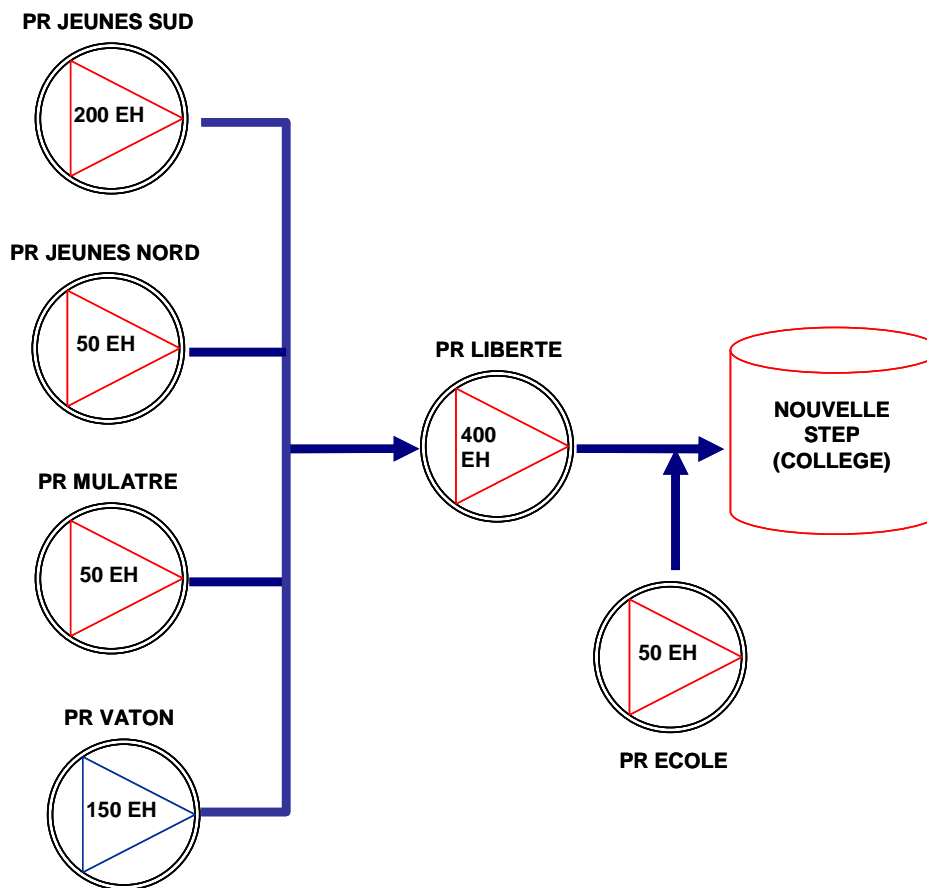
Synoptique Sainte Marie :



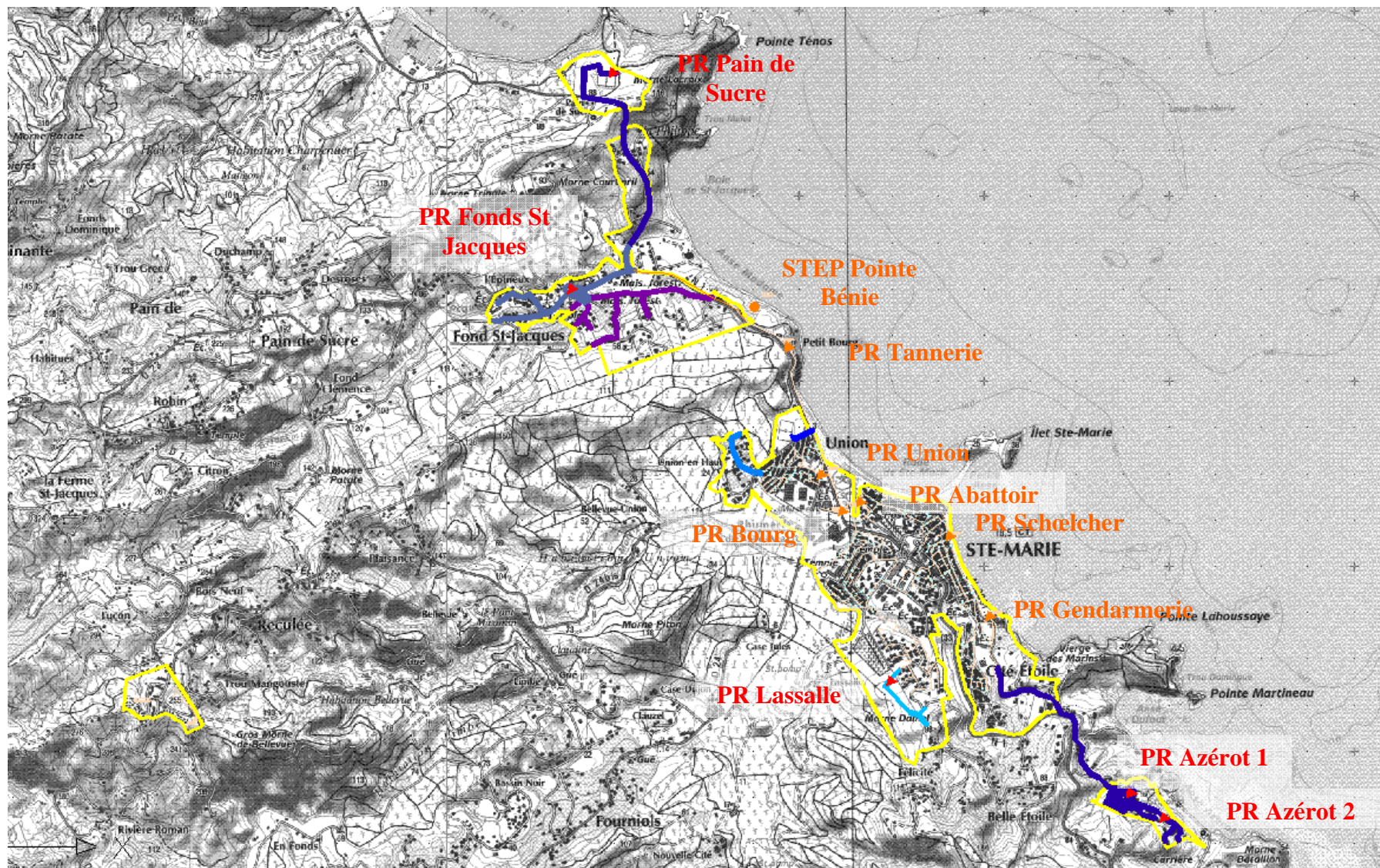
Synoptique Morne des Esses, Variante 1 :



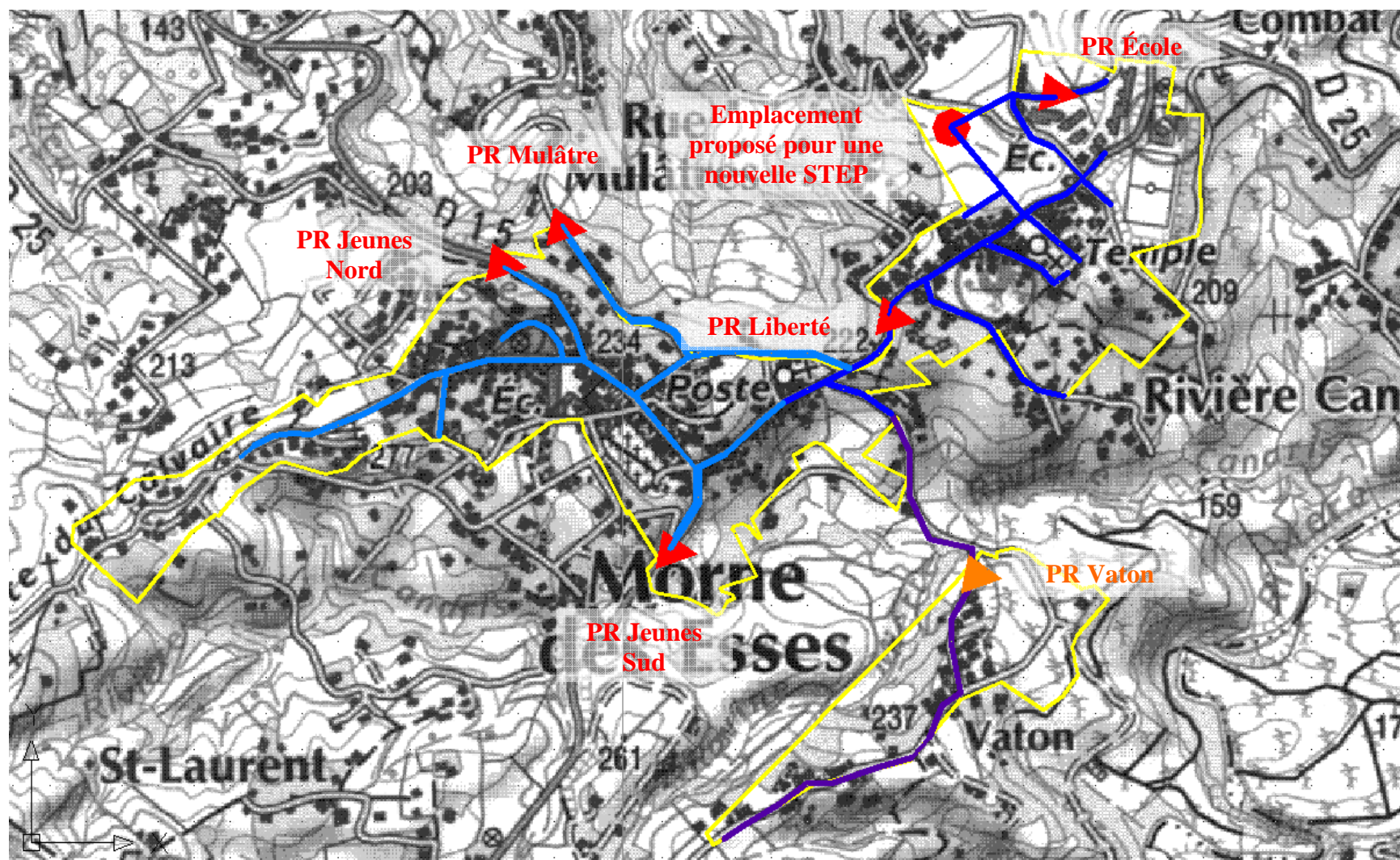
Synoptique Morne des Esses, Variante 2 :



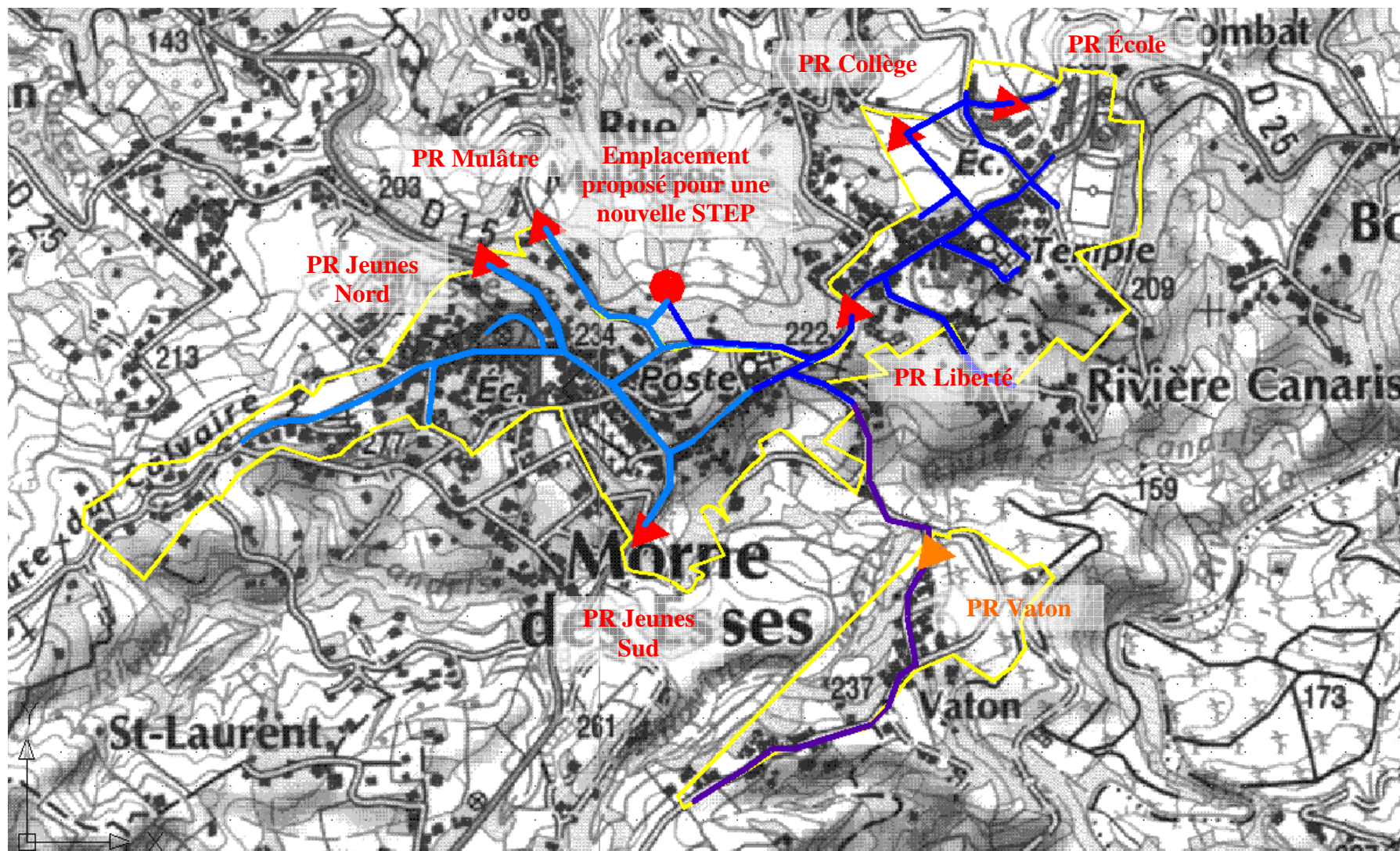
Plans de situation des postes de refoulement, Sainte Marie Bourg et Fond St Jacques



Plans de situation des postes de refoulement, Morne des Esses, Variante 2



Plans de situation



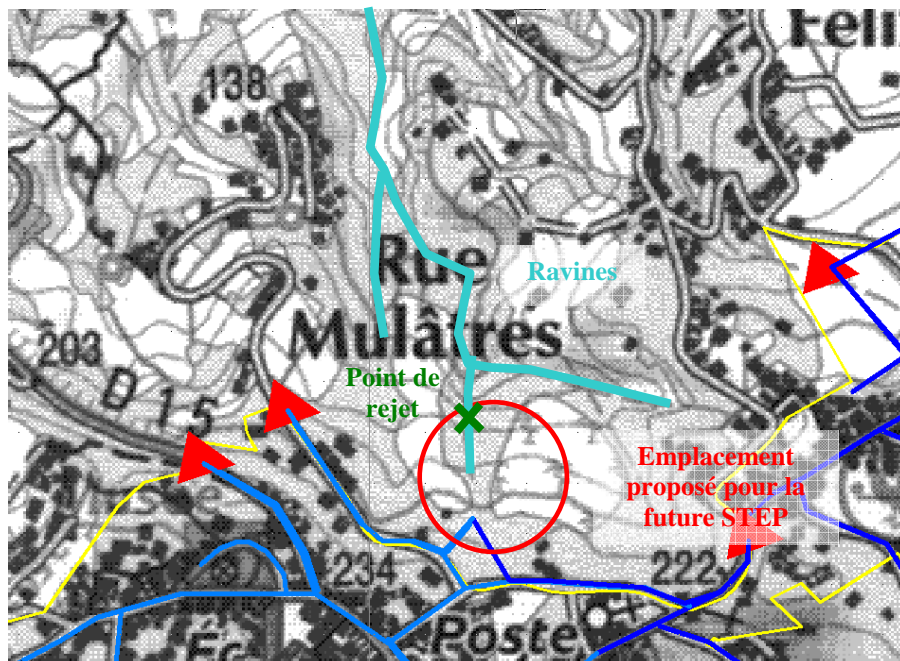


SAINTE MARIE STEP

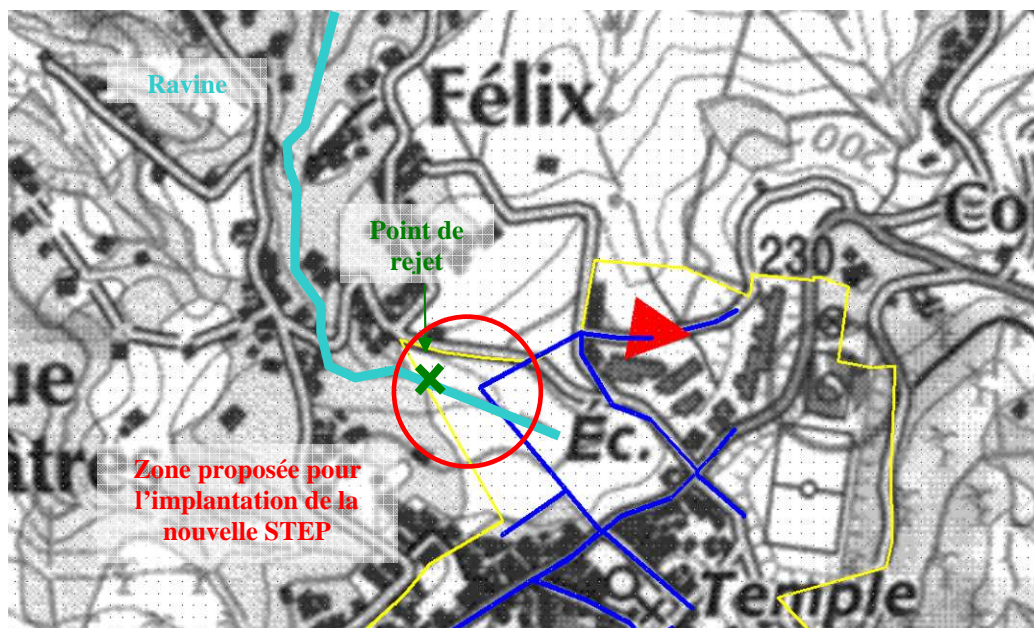


Travaux à réaliser	Création d'une STEP à Morne des Esses
Capacité (EH)	1000
Lieu	Variante 1 : Quartier Rue Mulâtre, parcelles cadastrées n° 197 ou 539 Variante 2 : Entre le collège et le quartier Félix, parcelle cadastrée n° 202
Emprise au sol à prévoir (m ²)	1000 m ² (boue activée)
Milieu récepteur et point de rejet	Ravine puis rivière Bambous ou, éventuellement canalisation jusqu'à la rivière bambous (environ 400 m plus loin)
Réseau à créer	-
Coût d'investissement (€)	1500000
Coût d'exploitation (€)	25000
Type de traitement envisageable	DBO5 : 60% (ou 35mg/l) DCO : 60% MES : 50%
Règlementation	Soumis à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (charge brute = 66 kg DBO5 comprise entre 12 et 600 kg DBO5)

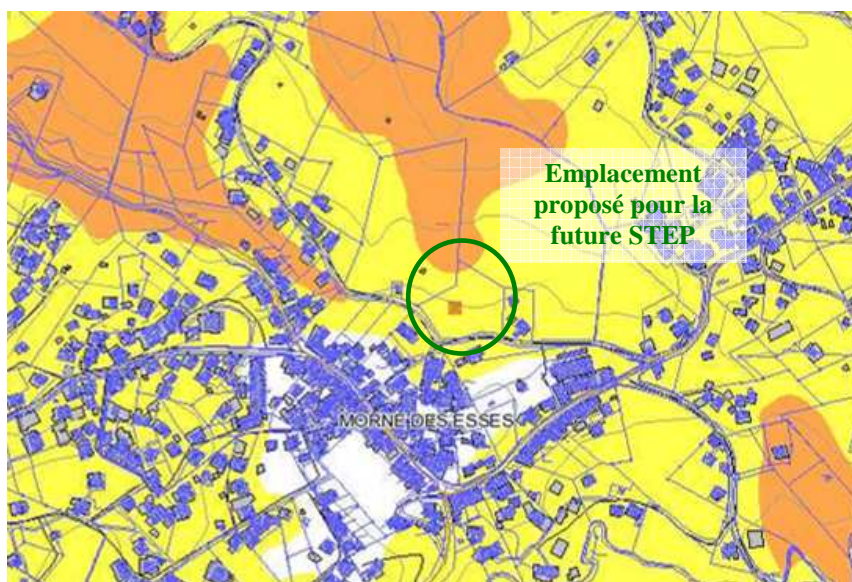
Plan de situation, STEP à créer, Morne des Esses, Variante 1



Plan de situation, STEP à créer, Morne des Esses, Variante 2

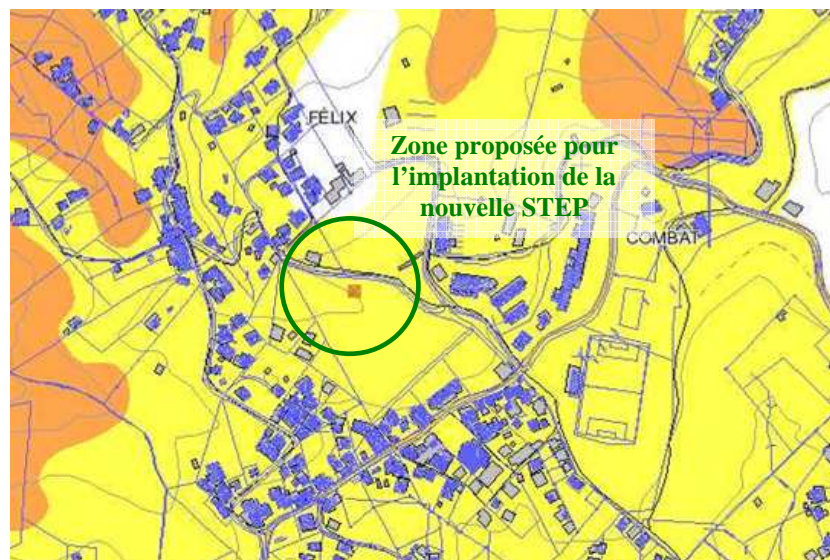


Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer, Morne des Esses, Variante 1



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion	Houle	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

Extrait du Plan de Prévention des Risques de la Martinique, STEP à créer, Morne des Esses, Variante 2



Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Erosion Submersion	Houle Volcanisme	Faïlle Liquéfaction

Pour les deux variantes, les emplacements proposés sont situés en zone jaune pour l'aléa « mouvement ». Le règlement du PPR autorise la construction de nouvelles stations d'épuration sur ces zones.

Photos des zones proposées pour l'implantation de la future STEP, Variante 1 à droite (vue depuis la rue Mulâtre), Variante 2 à gauche (Vue sur la mini-STEP du collège).





Autre variante envisageable pour Morne des ESSES



Raccordement d'une partie de Morne Des Esses sur la station d'épuration de BELLEVUE.

La station d'épuration de Bellevue a une capacité de 700 eH. Actuellement, selon les retours d'exploitation, la station d'épuration est chargée à environ 250 eH.

Lors du comité de pilotage, la commune de Trinité a fait part de projets d'extensions dans les zones à proximité de la station d'épuration de Bellevue (Lotissement). Il n'a pas été donné de précisions quant au nombre d'équivalent habitants potentiels.

Actuellement, le poste de Vaton refoule vers la station d'épuration de Bellevue, son dimensionnement prévoit deux phases afin d'envoyer une partie des effluents de Morne des Esses vers Bellevue.

La zone n°8 (quartier Vaton) peut être raccordée sur la station d'épuration de Bellevue. A terme, en tenant compte des extensions de réseaux, elle représente environ 300 eH. Ainsi la station d'épuration de Bellevue sera chargée à environ 550 eH laissant 150 eH de capacité disponible pour les extensions sur la commune de Trinité.

Ainsi, dans le cadre de cette variante technique, la capacité de la station d'épuration de Morne Des Esses pourrait être réduite à environ 700 eH (au lieu de 1000 eH).

La moins-value sur ce scénario est d'environ 300 000 € par rapport à la réalisation de la STEP de 1000 eH à Morne des Esses.



SCNA INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES



Le tableau suivant reprend l'ensemble des investigations complémentaires à mener sur le SCNA. Il précise pour chaque action, le coût total, la part de subvention que l'on peut espérer, la part restant au SCNA une fois les subventions retirées, la durée de l'action, le coût annuel de l'action, des commentaires sur les estimations de coûts ou sur les actions elles-mêmes.

COMMUNE	Investigations	Coût total	Taux de subvention	Part restant à la collectivité	Durée des investigations (ans)	Coût / an	Hypothèses et commentaires
TOUTES	Levé topographique des réseaux du SCNA	350 000 €	50%	175 000 €	5	35 000 €	Relevé topographique de l'ensemble du réseau, soit 60 km (12 km/an) Prix au ml : 6 €
TOUTES	Révision du schéma directeur d'assainissement	50 000 €	50%	25 000 €	1	25 000 €	-
TOUTES	Étude recensement des mini STEP privées	35 000 €	30%	24 500 €	1	24 500 €	Étude nécessitant un peu moins d'une 50aines de jours de travail (entretiens avec les communes et exploitants, visites de terrains...)
TOUTES	Sensibilisation de la population	100000	50%	50 000 €	20	2 500 €	Coût sur la base de 10 jours de travail / an pendant 20 ans pour la réalisation d'affiches, mise en place de stand pour la fête des sciences, les journées de l'eau... (base de 500 euros/jours)
TOUTES	Recensement exhaustif des branchements et abonnés assainissement	-	-	-	1	-	Travail en cours de réalisation par le SCNA

COMMUNE	Investigations	Coût total	Taux de subvention	Part restant à la collectivité	Durée des investigations (ans)	Coût / an	Hypothèses et commentaires
Gros Morne	Inspection télévisées sur les quartiers Bourg, Stade et Ozanam à Gros Morne	7500	0%	7 500 €	1	7 500 €	Plan d'une partie des réseaux inexistant Estimation du linéaire concerné : environ 1075 ml Prix au ml : 7 €
Gros Morne	Tests fumée sur les quartiers Ozanam et Menniviers à Gros Morne	2250	0%	2 250 €	1	2 250 €	Problèmes liées à la présence d'eaux parasites Linéaire concerné : environ 320 ml Prix au ml : 7 €
Sainte Marie	Tests fumée sur le quartier Schœlcher à Ste marie	7000	0%	7 000 €	1	7 000 €	Problèmes liées à la présence d'eaux parasites Linéaire concerné : environ 1000 ml Prix au ml : 7 €
TOUTES	Révision du schéma directeur d'assainissement	50 000 €	30%	35 000 €	1	35 000 €	-
TOUTES	Inspection télévisées / tests fumées des réseaux du SCNA	500 000 €	0%	500 000 €	5	100 000 €	Inspections sur l'ensemble du réseau du SCNA (60 km) Prix au ml : 8 €



10MMA025
VERSION N°1

Novembre 2011

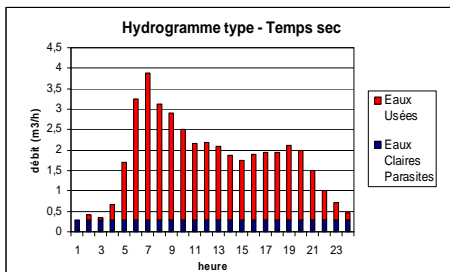
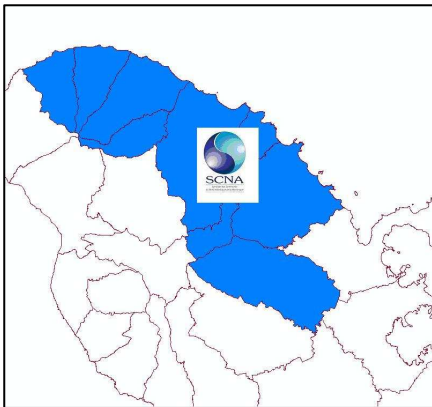


Schéma directeur d'assainissement du SCNA

ANNEXE : LISTE DES FILIÈRES ANC AGRÉÉES
ETABLIE AU MOIS DE NOVEMBRE 2011

SAFEUGE
Ingénieurs Conseils

SIÈGE SOCIAL
PARC DE L'ILE - 15/27 RUE DU PORT
92022 NANTERRE CEDEX
Agence de la Martinique : ZI La Lézarde - Voie n°1 - Immeuble les Palétuviers - 97232 Le Lamentin -
Tél : 0596 30 06 80 - Fax : 0596 42 36 58

Nom du dispositif de traitement	COMPACT'0 ST2	TOPAZE T5 avec filtre à sable	ACTIBLOC 2500-2500 SL 4 EH	BIONEST PE-5
N° agrément	2010-002 et 2011-007	2010-003 et 2010-003 bis	2010-004	2010-005
Date de parution au JO	09/07/2010, 01/04/2011	09/07/2010 et 10/09/2011	09/07/2010	09/07/2010
Constructeur	ASSAINISSEMENT AUTONOME	NEVE Environnement	SOTRALENTZ	BIONEST
Type du dispositif de traitement	Filtration-percolation sur laine de roche	Microstation à boue activée (culture libre) + filtre à sable intégré	Microstation à boues activées type SBR (Sequential Batch Reactor)	Fosse toutes eaux + microstation à cultures fixées immergée aérobie
Capacité max en EH	4 EH; 5 EH; 6EH	5 EH	4 EH	5 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	50 % du volume utile de la Fosse Septique (3,6 m3 ou 5 m3)	30 % du volume utile du décanteur (0,16 m3)	30 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux (2,3 m3)	30 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux (3 m3)
Usage intermittent	oui	non	non	non
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	0 kW sauf si ventilation électrique	1,44 kWh/j (doc constructeur) et environ 59 €/an	0,4 kWh/j (doc constructeur) et environ 16 €/an	1,871Kwh/j (doc constructeur) et environ 77€/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	11 705 € à 15354 € TTC (selon la capacité, avec un entretien annuel réalisé par un prestataire extérieur et avec une valorisation par compostage du média usagé (volume et poids du média usagé = de 0.5 à 1 m3 ou de 0.5 à 1 tonne)	de 12 236 € à 14486 € TTC en fonction du contrat d'entretien annuel (prestataire extérieur)	19203 € HT mais estimé avec une fosse plus grande (1 m3) et donc des vidanges moins fréquentes	de 11 140 € à 13140 € en fonction du prix d'achat initial
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	75,2 €/mois	74,2 €/mois	106,7 €/mois	67,4 €/mois
Site Internet	http://www.assainissement-autonome.fr/	http://www.neve.fr/	http://www.sotralentz.com/fr/	http://www.bionest-tech.com/FR-fr

Nom du dispositif de traitement	BIOFRANCE F4	BIOFRANCE PLAST F4	SEPTODIFFUSEUR SD14-SD22	SEPTODIFFUSEUR SD23
N° agrément	2010-006	2010-007	2010-008	2010-009
Date de parution au JO	09/07/2010 et 19/07/2011	09/07/2010 et 19/07/2011	09/07/2010	09/07/2010
Constructeur	EPUR	EPUR	SEBICO	SEBICO
Type du dispositif de traitement	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Infiltration percolation Fosse toutes eaux + Unité septodiffuseur + filtre à sable drainé étanche	Infiltration percolation Fosse toutes eaux + Unité septodiffuseur + filtre à sable drainé étanche
Capacité max en EH	5 EH	5 EH	4 EH	5 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	30 % du volume utile du décanteur (3,1 m3)	30 % du volume utile du décanteur (3,5 m3)	50 % du volume utile de la Fosse Septique (3 m3)	50 % du volume utile de la Fosse Septique (4 m3)
Usage intermittent	non	non	oui	oui
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	1,392 kWh/j ou 2,064kwh/j suivant modèle surpresseur (doc constructeur) et environ 57 à 85 €/an	1,392 kWh/j ou 2,064kwh/j suivant modèle surpresseur (doc constructeur) et environ 57 à 85 €/an	0 kW sauf si poste de relevage	0 kW sauf si poste de relevage
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	12263 à 12507 € TTC en fonction du contrat d'entretien annuel	12263 à 12507 € TTC en fonction du contrat d'entretien annuel	de 12560 à 13160 € TTC (selon modèle)	13945 € TTC
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	68,8 €/mois	68,8 €/mois	de 69,8 à 73,1€ / mois (selon modèle)	77,5 €/mois
Site Internet	http://www.epur.be/	http://www.epur.be/	http://www.sebico.fr	http://www.sebico.fr

Nom du dispositif de traitement	BIO REACTION SYSTEM	MONOCUVE T6	Oxyfix c-90 MB 4 EH	Oxyfix c-90 MB 6000 5 EH
N° agrément	2010-010 et 2010-010 bis	2010-011	2010-015	2010-016
Date de parution au JO	30/07/2010	30/07/2010	06/10/2010	06/10/2010
Constructeur	PHYTO PLUS ENVIRONNEMENT	EAUCLIN	ELOY WATER	ELOY WATER
Type du dispositif de traitement	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à cultures fixées immergée aérobie
Capacité max en EH	5 EH	6 EH	3 EH	5 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	30 % du volume utile de la fosse toutes Eaux et/ou décanteur (3 m3)	30 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux (2,7 m3)	30 % du volume utile du décanteur (2,34 m3)	30 % du volume utile du décanteur (3 m3)
Usage intermittent	non	non	non	-
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	1,44 kWh/j (doc constructeur) et environ 59 €/an	0,87 kWh/j (doc constructeur) et environ 36 €	1,25 kWh/j (doc constructeur) et environ 51 €/an	1,25 kWh/j (doc constructeur) et environ 51 €/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	15 000 €	12942 à 14737 € TTC en fonction du contrat d'entretien annuel	8 950 €	8 950 €
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	83,3 €/mois	76,9 €/mois	49,8 €/mois	49,8 €/mois
Site Internet	http://www.phytoplusenvironnement.com	http://www.eauclin.fr/	http://www.elay.be/elay/fr	http://www.elay.be/elay/fr

Nom du dispositif de traitement	EPURFLO MODELES MAXI CP	Gamme EPURFIX MODELES CP	INNO-CLEAN EW 4	DELPHIN COMPACT 1
N° agrément	2010-013-014-017 bis	2010-012-018 bis	2010-019	2010-020
Date de parution au JO	17/09/2010, 07/10/2010	17/09/2010, 07/10/2010	07/10/2010	04/11/2010
Constructeur	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT	KESSEL AG	DELPHIN WATER SYSTEMS
Type du dispositif de traitement	Monocuve comprenant une fosse toutes eaux + filtre compact (fibres de coco)	Fosse toutes eaux + filtre compact (fibres de coco)	Microstation à boues activées type SBR (Sequential Batch Reactor)	Microstation à cultures fixées immergée aérobie
Capacité max en EH	5 EH;6 EH;7 EH;8 EH; 10 EH; 12 EH; 14 EH;17 EH	5 EH;7 EH;	4 EH	4 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	50 % du volume utile de la Fosse Septique	50 % du volume utile de la Fosse Septique (3 m3)	30 % du volume utile du décanteur (1,44 m3)	30 % du volume utile du décanteur (1,6 m3 *)
Usage intermittent	oui	oui	non	non
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	0 kW sauf si poste de relevage	0 kW sauf si poste de relevage	0,48 kWh/j (doc constructeur) et environ 20 €/an	0,6 kWh/j (doc constructeur) et environ 25 €/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	11998 € (modèle 5 EH)	11 365 € (modèle 5 EH)	non précisé par le constructeur	non précisé par le constructeur
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	66,7€/mois	63,1 €/mois	en attente	en attente
Site Internet	http://www.premiertechaqua.com	http://www.premiertechaqua.com	http://www.kesselassainissement.fr/entreprise.html	http://www.delphin-ws.de

Nom du dispositif de traitement	SIMBIOSE 4 EH	BIODISC BA 5 EH	Filtre à massif de zéolithe	BIOROCK D-5
N° agrément	2010-021	2010-022	2010-023	2010-026
Date de parution au JO	07/10/2010	07/10/2010	04/12/2010	06/04/2011
Constructeur	ABAS	KINGSPAN ENVIRONMENTAL	EPARCO Assainissement	BIOROCK
Type du dispositif de traitement	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Fosse toutes eaux + filtre compact à massif de zéolithe	Fosse toutes eaux + filtre compact à laine de roche
Capacité max en EH	4 EH	5 EH	de 5 à 20 EH	5 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	30 % du volume utile du décanteur (2,08 m3)	30 % du volume utile du décanteur (3 m3)	50 % du volume utile de la fosse	50 % du volume utile de la fosse (3,1 m3)
Usage intermittent	non	non	oui	oui
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	0,84 kWh/j (doc constructeur) et environ 35 €	1,3 kWh/j (doc constructeur) et environ 53 €/an	0 kW sauf si poste de relevage	0 kW sauf si poste de relevage
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	de 11411 € à 12755 € TTC en fonction du contrat d'entretien annuel	13 632 € HT	10 228 € HT (coût recalculé avec amortissement sur 15 ans)	13636 € TTC
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	67,1 €/mois	75,8 €/mois	56,8 €/mois	75,8 €/mois
Site Internet	www.simb-fr.com/	http://www.klar-environnement.com	http://www.eparco.info/Eparco-Assainissement/index.php	http://www.biorock.fr/

Nom du dispositif de traitement	OXYFILTRE	Micro station modulaire XXS	PureStation EP 600	AUTOEPURE 3000 (5 EH)
N° agrément	2011-001	2011-002	2011-003	2011-004
Date de parution au JO	04/02/2011	04/02/2011	04/02/2011	12/05/2011
Constructeur	9STOC ENVIRONNEMENT	Nassar Techno Group NTG sal	ALIAXIS R&D SAS	EPUR NATURE
Type du dispositif de traitement	Microstation à boues activées+filtre à massif de zéolithe	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à boues activées	Fosse toutes eaux + massif filtrant plantés de roseaux
Capacité max en EH	5 EH	4 EH	4 EH	5 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	50 % du volume utile du clarificateur (1,1 m3)	30 % du volume utile du décanteur (1,6 m3)	30 % du volume utile du décanteur (1,6 m3)	50 % du volume utile du décanteur (3 m3)
Usage intermittent	oui	non	non	oui
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	3,2 kWh/j (doc constructeur) et environ 133 €/an	1,2 kWh/j et 45 €/an	0,55 kWh/j (doc constructeur) et 23€/an	0,16 kWh/j (doc constructeur) et environ 7 €/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	de 10136 € HT à 13 736 € HT en fonction du contrat d'entretien annuel	12 099 € TTC	de 10462 € HT à 11000 € HT en fonction du contrat d'entretien annuel (cout fourni par le responsable produit avec une vidange tous les 3 ans)	9 941 €
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	66,3 €/mois	67,2 €/mois	59,6 €/mois	55,2 €/mois
Site Internet	http://www.stoc-environnement.fr/	http://www.nassar-group.com/	http://www.purestation.fr/	http://www.epurnature.fr/

Nom du dispositif de traitement	KLARO EASY	Tricel P6	EYVI 07 PTE	OPUR SUPERCOMPACT 3
N° agrément	2011-005	2011-006	2011-008 et 2011-08 bis	2011-009
Date de parution au JO	02/03/2011, 14/05/2011	22/04/2011	06/04/2011 et 10/09/2011	22/07/2011
Constructeur	GRAF DISTRIBUTION	KMG Killarney Plastics	SMVE	BORALIT France
Type du dispositif de traitement	Microstation à boues activées type SBR (Sequential Batch Reactor)	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à boues activées	Microstation à boues activées
Capacité max en EH	8 EH	6 EH	7 EH	3 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	30 % du volume utile du décanteur (2,7m3)	30 % du volume utile du décanteur (1,4 m3)	30 % du volume utile du clarificateur (1 m3)	30 % du volume utile du décanteur et du clarificateur (2,2 m3)
Usage intermittent	non	non	non	non
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	1,18Kwh/j (doc constructeur) et environ 48 €/an	1,1 KWh/j (doc constructeur) et environ 45€/an	1,58 KWh/j (doc constructeur) et environ 65 €/an	1 KWh/j (doc constructeur) et 40 €/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	8595 € HT minimum (cout donné pour une station d'épuration de 4-6 EH)	16 045 €	19367 € TTC	8127 € HT
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	47,8 €/mois mini	89,1 €/mois	107,6 €/mois	45,15 €/mois
Site Internet	http://www.graf.fr/	www.tricelstationdepuration.com	http://www.smve.fr/	http://www.boralit.com/

Nom du dispositif de traitement	STEPIZEN 1-5 EH	BIOFRANCE ROTO F4	EPURALIA 5 EH	KLÄROFIX 6
N° agrément	2011-010	2011-011	2011-012	2011-013
Date de parution au JO	08/06/2011	19/07/2011	11/05/2011	06/08/2011
Constructeur	Aquitaine BIO-TESTE	EPUR SA	ADVISAEN	UTP UMWELTTECHNIK PÖHNL GmbH
Type du dispositif de traitement	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à boues activées	Microstation à boues activées type SBR (Sequential Batch Reactor)
Capacité max en EH	5 EH	5 EH	5 EH	6 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	30 % du volume utile du décanteur (3 m3)	30 % du volume utile du décanteur (3,1 m3)	30 % du volume utile du clarificateur (1,6 m3)	30 % du volume utile du décanteur (3,75 m3)
Usage intermittent	non	non	non	non
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	1,7 KWh/j (doc constructeur) et environ 70 €/an	1,392 kWh/j (doc constructeur) et environ 57 €/an	2,2 KWh/j (doc constructeur) et 90€/an	0,7 kWh/j et 29 €/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	14 284 € TTC sans contrat de maintenance	de 11 140 € à 13140 € en fonction du prix d'achat initial	13748 € TTC	11177 € TTC
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	79,35 €/mois	68,8 €/mois	76,4 €/mois	62,1 €/mois
Site Internet	http://www.bioteste.fr/	http://www.epur.be/	http://www.advisaen.fr/	http://www.utp-umwelttechnik-poehnl.de/

Nom du dispositif de traitement	Enviro-Septic ES 6EH	Gamme SEPTODIFFUSEUR	Biokube	BIOCLEANER - BC 4 PP
N° agrément	2011-014	2011-015	2011-016	2011-017
Date de parution au JO	13/09/2011	10/09/2011	17/11/2011	17/11/2011
Constructeur	DBO EXPERT inc,	SEBICO	SEBICO	ENVI-PUR
Type du dispositif de traitement	Infiltration percolation Fosse septique toutes eaux + traitement biologique par conduites filtrantes	Infiltration percolation Fosse toutes eaux + Unité septodiffuseur + filtre à sable drainé étanche	Microstation à cultures fixées immergée aérobie	Microstation à boues activées
Capacité max en EH	6 EH	de 2 à 20 EH	5 EH	4 EH
Volume utile fosse et niveau de vidange	50 % du volume utile de la fosse (4 m ³)	50 % du volume utile de la Fosse Septique (de 3 à 10 m ³)	30 % du volume utile de la Fosse Septique	30 % du décanteur primaire (3 m ³)
Usage intermittent	oui	oui	non	non
Conso et coût électrique global (tarif de base EDF : 1kwh = 0,1125 €)	0 kW sauf si poste de relevage	0 kW sauf si poste de relevage	1,3 KWh/j (doc constructeur) et 53€/an	1,2 KWh/j (doc constructeur) et 49 €/an
Coût moyen estimé, investissement + fonctionnement sur 15 ans (info constructeur, sauf précision contraire)	9250 € TTC	de 8180 € à 35530 € TTC selon la capacité	20500 € TTC	de 11492 € TTC à 12242 € TTC en fonction du contrat d'entretien annuel
Coût mensuel (moyenne cout mini maxi d'après les montants ci-dessus)	51,4 €/mois	de 45,4 à 197, 4 €/mois selon la capacité	113,9 €/mois	mini 65,9 €/mois
Site Internet	http://www.enviro-septic.com/	http://www.sebico.fr	http://www.sebico.fr	http://www.envi-pur.cz/



10MMA025
VERSION 2
Avril 2012

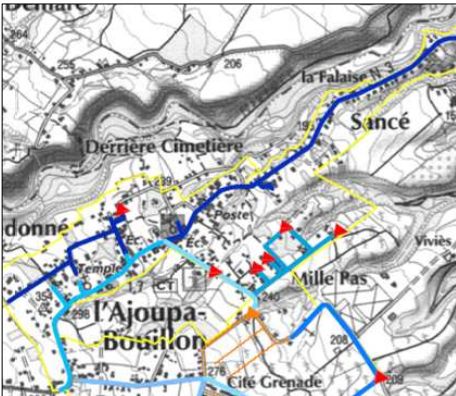


Schéma directeur d'assainissement du SCNA

RAPPORT DE PHASE 3
PROGRAMMATION DÉTAILLÉE


SAFEUGE
Ingénieurs Conseils

SIÈGE SOCIAL
PARC DE L'ILE - 15/27 RUE DU PORT
92022 NANTERRE CEDEX
Agence de la Martinique : ZI La Lézarde - Voie n°1 - Immeuble les Palétuviers - 97232 Le Lamentin -
Tél : 0596 30 06 80 - Fax : 0596 42 36 58

INTRODUCTION

C'est en 2005 que le Syndicat des Communes du Nord Atlantique a obtenu la compétence Assainissement sur l'ensemble de son territoire. Afin de conduire une politique cohérente à l'horizon 2025, le SCNA a pris le parti de se doter d'un **schéma directeur d'assainissement**.

Le schéma directeur couvre l'ensemble du territoire (Ajoupa Bouillon, Basse Pointe, Grand Rivière, Gros-Morne, Le Lorrain, Macouba, Marigot, Sainte Marie, Trinité (en partie)) et est un document guide qui a pour objectifs de:

- définir une politique globale de zonage d'assainissement ;
- connaître et mesurer l'étendue de son patrimoine ;
- disposer d'un inventaire et d'un diagnostic des installations ;
- proposer un scénario d'aménagements pour répondre à l'évolution des besoins et aux enjeux du milieu naturel ;
- définir un programme d'actions et d'investissements basé sur une analyse multicritère.

Le schéma directeur, dont l'élaboration a été confiée à SAFEGE, se compose de trois phases :

- **PHASE 1 – Diagnostic, recueil, analyse et synthèse des données existantes**
- **PHASE 2 – Besoins futurs et adéquation des infrastructures actuelles**
- **PHASE 3 – Schéma directeur assainissement**

L'objet de la présente annexe est de détailler la méthode de hiérarchisation des travaux, de préciser, pour chaque scénario, les différents travaux retenus année par année et les impacts sur le prix de l'eau.

Les hypothèses et calculs utilisés dans cette annexe sont présentés dans le rapport de Phase 3.

TABLE DES MATIÈRES

1 Hiérarchisation des créations de STEP	4
2 Hiérarchisation des travaux d'extension de réseau	5
3 Hiérarchisation des travaux sur les postes de refoulement	13
4 Tableaux de programmation par scenario.....	15
4.1 Scénario 1 : Augmentation libre du prix de l'eau	16
4.2 Scénario 2 : Pas d'augmentation du prix de l'eau	24
4.3 Scénario 3 : Augmentation de 1 % du prix de l'eau	29
4.4 Scénario 4 : Augmentation de 2 % du prix de l'eau	34

1

Hiérarchisation des créations de STEP

Le tableau suivant donne par ordre de priorité les Stations d'épuration (STEP) à créer et précise les éléments pris en compte pour la hiérarchisation de ces travaux. De manière générale, nous avons donné la priorité au renouvellement des stations existantes qui dysfonctionnent ou arrivent en limite de capacité avant d'envisager des extensions.

Commune	Action à réaliser	Secteur	EH	Cout d'investissement	Cout d'exploitation	Commentaires	Ordre de priorité
Lorrain	Création de STEP	Fond Brulé	4000	4400000	50000	Mise en demeure du SCNA Nombreux projets sur la commune (ZAC, logements...) Études pour la création de la STEP en cours	1
Gros Morne	Création de STEP	Bagatelle	3000	3000000	80000	STEP actuelle en surcharge hydraulique et organique, capacité non suffisante pour y raccorder les projets en cours et le Bourg Projets Bagatelle et De Reynal (540 logements) à moyen terme	2
	Extension de STEP	Dénel	4500	2000000	75000		3
Marigot	Création de STEP	La Pointe ou Fond d'OR	2400	2500000	12500	Mise en demeure du SCNA Pas autant de projet d'urbanisation qu'au Lorrain – mais station n'ayant pas encore atteint sa limite de capacité	4
Macouba	Création de STEP	Dupotiche	1100	1100000	20000	STEP Case Paul : à proximité immédiate des habitations, GC en mauvais état, Fonctionnement, sécurité et état des équipements moyen STEP Guérin : état des ouvrages et équipements mauvais, fonctionnement mauvais STEP toutes deux en surcharge hydraulique et organique	5
Sainte Marie	Création de STEP	Morne des Esses	1000	1500000	25000	ANC impossible dans une grande partie de Morne des Esses (manque de place) Réseau plus facile à créer qu'à Grand Rivière	6
Grand Rivière	Création STEP	Beauséjour	1000	1200000	45000	ANC impossible au Bourg et Vieux Bourg Travaux plus difficiles et coûteux qu'à Morne des Esses	7
Ajoupa Bouillon	Création de STEP	La Falaise	1700	2330000	37500	Parcelles plus grande qu'à Morne des Esses ou Grand Rivière, plus de place pour la mise en œuvre de l'ANC Proximité d'une zone de captage d'eau potable	8
TOTAL	-	-	14200	16030000	270000	-	-

Hierarchisation des travaux d'extension de réseau

La proposition de hiérarchisation des travaux d'extension est basée sur trois types de critères : techniques, environnementaux et financiers. Afin de faciliter la priorisation des extensions de réseaux, une note sur 5 a été attribuée à chaque extension, pour chaque groupe de critères. Cette note a permis une première hiérarchisation des extensions de réseau.

Cette hiérarchisation a ensuite été revue et réajustée afin d'être le plus cohérent possible avec les créations de STEP et de mieux prendre en compte les délais de réalisation des différents projets et l'ordre des extensions. Ainsi, lorsqu'une STEP est créée sur une commune, les extensions de réseau sur cette commune seront privilégiées. Au début des différents programmes, avant la création de STEP, ce sont les extensions de réseaux sur des communes possédant une STEP ayant encore une capacité d'accueil suffisante qui ont été privilégiées. En outre, lorsqu'une extension nécessite le raccordement d'un quartier non encore raccordé, il a été vérifié que le raccordement du dit quartier est prévu avant cette extension.

Enfin, la hiérarchisation ainsi obtenue a de nouveau été réajustée dans chaque scénario afin de respecter les contraintes de budget.

Les éléments pris en compte pour la notation de chaque groupe de critères sont détaillés dans les paragraphes suivants.

A- Critères techniques

Les critères techniques suivants ont été retenus pour hiérarchiser les différents travaux à mener sur le territoire du SCNA.

- **Travaux et coups partis :**

Les différents projets des communes ont été pris en compte de manière à faire les coïncider le plus possible les extensions de réseaux.

- **Difficultés/contraintes techniques liées à la réalisation ou à l'exploitation des réseaux :**

Ce critère prend en compte les difficultés qui seront rencontrées lors de la réalisation des extensions (difficulté d'accès pour les engins de travaux, topographie défavorable...), ainsi que les contraintes liées à l'exploitation du réseau (créations de postes de refoulement...).

- **Prise en compte du risque H2S.**

B- Critères environnementaux

Les critères environnementaux retenus afin de comparer les différents travaux entre eux et de pouvoir les hiérarchiser sont les suivants :

- **Protection des milieux récepteurs :**

Il s'agit d'estimer la sensibilité des milieux récepteurs en fonction de leur nature et de leurs usages : captages d'eau, zones de baignade, zone naturelle faisant l'objet d'une protection particulière...

- **Mise en demeure de l'administration :**

Ce critère est lié à l'obligation pour le SCNA de mettre aux normes certains ouvrages sous peine d'amendes ;

- **Sanitaire :**

Il s'agit de supprimer en priorité les éléments pouvant présenter un risque pour la salubrité publique : écoulements des eaux usées dans les caniveaux, odeurs, risques sanitaires, moustiques...

C- Critères financiers et impact sur le prix de l'eau

L'évaluation des critères financiers pour la hiérarchisation des extensions de réseaux s'est basée principalement sur les coûts d'investissement et d'exploitation rapportés à l'EH.

L'ensemble de ces estimations de coût est basé sur des ratios présentés au paragraphe consacré à la programmation dans le rapport de phase 3.

Le tableau présenté sur les pages suivantes indique les notes attribuées pour chaque critère à chaque extension de réseaux. La colonne « commentaires » précise les principaux éléments ayant conduit à cette notation. Le tableau avec les extensions classées par ordre de priorité figure dans le rapport de phase 3.

La priorisation ainsi obtenue a été respectée dans le scénario de programmation sans limite d'augmentation du prix de l'eau. Reprenant le même principe dans les autres scénarios, la priorisation a cependant pu être réajustée pour respecter au mieux les capacités d'investissement du syndicat.

Commune	n°Extension	Secteur/Quartier	EH	Cout d'investissement	Investissement/EH	Cout d'exploitation	Exploitation /EH	Risque H2S	Critères techniques	Critères environnementaux	Critères financiers	Somme critères	Commentaires
Gros Morne	GM-10	Ozanam	800	10000	13	26	0	Pas de PR	5	3	5	13	Permet le raccordement d'une mini STEP fonctionnant mal Diagnostic du réseau à réaliser avant le raccordement (pris en charge par OZANAM)
Gros Morne	GM-09	Salle Polyvalente	81	40000	494	86	1	Pas de PR	4	3	5	12	Raccordement d'une mini STEP fonctionnant mal Diagnostic du réseau préférable avant le raccordement
Sainte Marie	STM-02	Union en Haut	32,4	80000	2469	251	8	Pas de PR	3	2	3	8	Zone moyennement dense, proche du réseau d'AC STEP Pointe Bénie en sous charge
Sainte Marie	STM-08-FSJ	Fonds Saint Jacques	189	510000	2698	8129	43	-	3	2	3	8	Zone assez dense STEP Pointe Bénie en sous charge
Sainte Marie	STM-09-FSJ	Rue du Pavé Est (D23)	108	520000	4815	1170	11	+/-	3	2	2	7	Zone assez dense STEP Pointe Bénie en sous charge
Sainte Marie	STM-03	Lassalle (Gendarmerie et Lycée)	410	240000	585	8299	20	-	4	2	5	11	Projet Gendarmerie à court terme et lycée à moyen terme STEP Pointe Bénie en sous charge
Sainte Marie	STM-01	Stade	600	40000	67	90	0	Pas de PR	3	4	5	12	Projet d'extension du stade à moyen terme Évite la création d'une mini STEP STEP Pointe Bénie en sous charge Proche du réseau existant
Le Lorrain	LOR-06	Raccordement de la nouvelle STEP	0	620000	-	14005	-	+	4	5	3	12	Mauvais fonctionnement de la STEP actuelle Mise en demeure par la police de l'eau Nouvelle STEP plus éloignée des zones urbanisées Réseau à réaliser pour la mise en service de la nouvelle STEP
Le Lorrain	LOR-05	Nouveau collège	240	70000	292	158	1	Pas de PR	5	2	5	12	Construction d'un nouveau collège à court terme Proche du réseau d'AC existant
Le Lorrain	LOR-01	Crabière – Variante 1	173	160000	925	7650	44	-	3	2	5	10	<i>Actuellement, assainissement semi-collectif privé avec un système d'épandage</i> <i>Réseau en partie créé</i> <i>Nécessite la pose d'au moins 2 postes de refoulement</i>
Le Lorrain	LOR-01	Crabière – Variante 2	173	250000	1445	7900	46	+/-	4	2	4	10	<i>Actuellement, assainissement semi-collectif privé avec un système d'épandage</i> <i>Réseau en partie créé</i> <i>Nécessite la pose d'au moins 2 postes de refoulement</i>

Commune	n°Extension	Secteur/Quartier	EH	Cout d'investissement	Investissement/EH	Cout d'exploitation	Exploitation /EH	Risque H2S	Critères techniques	Critères environnementaux	Critères financiers	Somme critères	Commentaires
Le Lorrain	LOR-03	Crochemort Nord	68	130000	1912	285	4	Pas de PR	3	3	3	9	Zone assez dense, mais petite Zone la moins intéressante au niveau investissement sur la commune du Lorrain
Le Lorrain	LOR-02	Chenaux	259	120000	463	250	1	Pas de PR	3	2	5	10	Projet à moyen terme
Le Lorrain	LOR-04	petit Fond Massacre - variante 1	282,1	360000	1276	15000	53	-	3	3	4	10	Projet moyen terme
Le Lorrain	LOR-04	petit Fond Massacre - variante 2	282,1	270000	957	8200	29	-	3	3	4	10	Projet moyen terme
Marigot	MRG-05	Raccordement de la nouvelle STEP	-	230000	-	12383	-	+	3	5	3	11	Mauvais fonctionnement de la STEP actuelle Mise en demeure par la police de l'eau Réseau à réaliser pour la mise en service de la nouvelle STEP
Marigot	MRG-05	Raccordement de la nouvelle STEP	-	340000	-	12653	-	+	3	5	3	11	Raccordement de la nouvelle STEP Mauvais fonctionnement de la STEP actuelle, mise en demeure par la police de l'eau
Marigot	MRG-04	Duhamleit	70	180000	2564	379	5	Pas de PR	4	2	5	11	Zone assez dense Cout par EH faible
Marigot	MRG-02	Fonds D'Or	65	230000	3549	488	8	Pas de PR	4	2	5	11	Nécessaire pour le raccordement de Plateforme Zone moyennement dense
Marigot	MRG-01	Plateforme Sud	136	450000	3309	7563	56	+/-	2	2	3	7	Projet La Marie Nécessite l'extension MRG-02 Zone en cours de densification
Marigot	MRG-03	Baignoire, Variante 1	86	440000	5093	7918	92	-	3	2	1	6	Zone moyennement dense, en cours de densification (projets individuels/privés)
Marigot	MRG-03	Baignoire, Variante 2	86	400000	4630	848	10	-	2	2	2	6	Zone moyennement dense, en cours de densification (projets individuels/privés)
Gros Morne	GM-04	La Floride	25	90000	3600	188	8	+	5	2	3	10	Poste de refoulement déjà créé, en attente
Gros Morne	GM-01 (1)	Bagatelle - De Reynal	993	670000	675	18080	18	+/-	4	2	5	11	Projet à moyen terme, Nécessite un poste de refoulement dans le cas de la variante 1 (extension de Dénel) Nécessite l'augmentation de la capacité de traitement de la commune (extension de Dénel ou création d'une nouvelle STEP)

Commune	n°Extension	Secteur/Quartier	EH	Cout d'investissement	Investissement/EH	Cout d'exploitation	Exploitation /EH	Risque H2S	Critères techniques	Critères environnementaux	Critères financiers	Somme critères	Commentaires
Gros Morne	GM-01 (2)	Bagatelle - De Reynal	993	390000	393	825	1	+/-	4	2	5	11	Projet à moyen terme, Nécessite un poste de refoulement dans le cas de la variante 1 (extension de Dénel) Nécessite l'augmentation de la capacité de traitement de la commune (extension de Dénel ou création d'une nouvelle STEP)
Gros Morne	GM-05	La Fabrique	78,3	80000	1022	176	2	Pas de PR	4	2	5	11	Zone dense située dans le Bourg de la commune
Gros Morne	GM-03	Bourg Ouest	108	200000	1852	7415	69	+/-	3	2	5	10	Nécessite un PR Zone assez dense Extension à réaliser après le raccordement de "Croix Jubilé" (GM-07)
Gros Morne	GM-07	Rte Croix Jubilé	271,7	730000	2687	10100	37	+/-	4	2	4	10	Regroupement de logement autour de la voie principale, Nécessite un poste de refoulement
Gros Morne	GM-06	Terres Curiales	108	60000	556	125	1	Pas de PR	4	2	4	10	Lotissement en cours de construction Nécessite la mise en œuvre d'un PR à la place de la mini STEP privée Extension à réaliser après le raccordement de "Croix Jubilé" (GM-07)
Gros Morne	GM-08	Chemin de Lessema	67,5	180000	2667	7049	104	+/-	3	2	3	8	Nécessite un PR (peu être sous chaussé) Extension à réaliser après le raccordement de "Croix Jubilé" (GM-07)
Gros Morne	GM-02	Bois d'Inde	94,5	440000	4656	9000	95	+	2	2	2	6	Nécessite deux PR Zone moyennement dense
Basse Pointe	BP-02	Eyma	122	193000	1582	413	3	Pas de PR	5	3	5	13	Projet de logements à moyen terme Pas de difficulté de raccordement, à faire lors de la réalisation des logements
Basse Pointe	BP-01	Hauteur Bourdon	65	182000	2809	390	6	Pas de PR	4	2	4	10	Zone moins dense Raccordement à la STEP Hackaert en sous-charge Ne nécessite pas de PR
Macouba	MAC-01	Bijou	192	530000	2755	8189	43	-	3	3	3	9	Raccordement à Hackaert en sous charge Zone moyennement dense Projet Rivière Roche (30 logements)
Sainte Marie	STM-10-FSJ	Pain de Sucre	350	670000	1914	9294	27	-	3	2	4	9	Projet à moyen-long terme

Commune	n°Extension	Secteur/Quartier	EH	Cout d'investissement	Investissement/EH	Cout d'exploitation	Exploitation /EH	Risque H2S	Critères techniques	Critères environnementaux	Critères financiers	Somme critères	Commentaires
Sainte Marie	STM-07-MDE	Morne des Esses centre et Route du Calvaire - Variante 1	378	1110000	2937	22408	59	++	2	4	3	9	Peu de place pour l'ANC
Sainte Marie	STM-07-MDE	Morne des Esses centre et Route du Calvaire - Variante 2	378	1180000	3122	22591	60	++	2	4	3	9	Peu de place pour l'ANC
Sainte Marie	STM-05-MDE	Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Variante 1	270	990000	3667	23289	86	++	2	4	2	8	Peu de place pour l'ANC Suppression de mini STEP
Sainte Marie	STM-05-MDE	Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Variante 2	270	840000	3111	15835	59	++	2	4	2	8	Peu de place pour l'ANC Suppression de mini STEP
Sainte Marie	STM-06-MDE	Vaton (Morne des Esses)	126,9	340000	2679	2145	17	+/-	3	2	3	8	Poste de refoulement existant
Macouba	MAC-03	Bourg	270	290000	1074	8030	30	-	2	3	4	9	Zone dense situé dans le Bourg de la commune
Macouba	MAC-05	Guérin - Du Potiche	0	300000	-	11083	-	+/-	3	5	2	10	Raccordement du réseau existant à la STEP à créer Remplacement de la STEP de Guérin par un poste de refoulement
Macouba	MAC-04	Terre Patate	95	170000	1799	364	4	Pas de PR	2	4	3	9	ANC impossible pour certaines zones (manque de place) Difficulté d'accès pour les engins de travaux dans certaines zones
Macouba	MAC-02	Nord Plage	65	280000	4321	7256	112	+	1	5	2	8	ANC impossible (pas de place), Actuellement, rejet des eaux ménagères dans la rue Difficulté d'accès pour les engins de travaux Topographie non favorable à l'AC
Grand Rivière	GR-03	Stade (raccordement STEP)	44	200000	4545	296	7	Pas de PR	2	5	2	9	Assainissement existant négligeable, sous forme de puits sans fond, rejet des eaux ménagère dans les rues Présence d'une zone de baignade et d'un port à proximité Suppression d'une mini STEP(Stade) fonctionnant mal
Grand Rivière	GR-04	Vieux Bourg	108	100000	926	154	1	+/-	0	5	3	8	Assainissement existant négligeable, sous forme de puits sans fond, rejet des eaux ménagères dans les rues Travaux très difficiles et coûteux à réaliser Zone dense

Commune	n°Extension	Secteur/Quartier	EH	Cout d'investissement	Investissement/EH	Cout d'exploitation	Exploitation /EH	Risque H2S	Critères techniques	Critères environnementaux	Critères financiers	Somme critères	Commentaires
Grand Rivière	GR-05	Bourg	486	1040000	2140	10166	21	-	0	5	3	8	Assainissement existant négligeable, sous forme de puits sans fond, rejet des eaux ménagère dans les rues Travaux très difficiles et coûteux à réaliser Zone dense
Grand Rivière	GR-01	Bellevue - Port	118	320000	2716	480	4	Pas de PR	0	5	2	7	Assainissement existant négligeable, sous forme de puits sans fond, rejet des eaux ménagère dans les rues Présence d'une zone de baignade et d'un port à proximité Zone nécessitant le raccordement des autres zones Projet d'aménagement du port à court terme Difficulté d'accès pour les travaux
Grand Rivière	GR-06	Raccordement STEP Beauséjour	-	1140000	-	21552	-	++	0	5	2	7	Assainissement existant négligeable, sous forme de puits sans fond, rejet des eaux ménagère dans les rues Travaux difficiles à réaliser, long refoulement à mettre en place, dénivelé important Suppression d'une mini STEP (Ste Catherine)
Grand Rivière	GR-02	Beauséjour	70	460000	6534	7338	104	+	2	3	1	6	Présence d'une zone de baignade et d'un port à proximité Travaux plus facilement réalisable Zone peu dense, nouvellement construite (avec des systèmes ANC)
Basse Pointe	BP-03	Rue des hybrides	0	26000	-	56	-		5	0	0	5	Zone non bâtie actuellement, pas de projet
Sainte Marie	STM-04	Anse Azérot	199,8	1030000	5155	16345	82	++	1	4	1	6	Suppression d'une mini STEP Zone de baignade à proximité Éloigné du réseau d'AC existant
Ajoupa Bouillon	AB-03	Bourg - Sancé - Rosalie	216	850000	3935	1868	9	Pas de PR	5	4	3	12	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC Topographie favorable à l'ANC Zone plus dense Nécessaire aux autres extensions
Ajoupa Bouillon	AB-05	Bourg Ouest	135	320000	2370	716	5	Pas de PR	4	4	4	12	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC Zone plus dense Topographie favorable à l'AC
Ajoupa Bouillon	AB-01	Abandonné	128	350000	2734	7762	61	++	3	4	4	11	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC Zone plus dense Nécessite un PR vers le Stade

Commune	n°Extension	Secteur/Quartier	EH	Cout d'investissement	Investissement/EH	Cout d'exploitation	Exploitation /EH	Risque H2S	Critères techniques	Critères environnementaux	Critères financiers	Somme critères	Commentaires
Ajoupa Bouillon	AB-04	Deschamps	69	220000	3188	473	7	Pas de PR	4	4	2	10	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC Topographie favorable à l'AC Zone peu dense Extension à réaliser après le raccordement de Cité Grenade à la nouvelle STEP (AB-08)
Ajoupa Bouillon	AB-07	Grand Savane	224	920000	4105	9480	42	++	3	4	2	9	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC
Ajoupa Bouillon	AB-08	Cité Grenade (raccordement réseau existant)	250	470000	1880	17123	68	+/-	3	4	5	12	Proximité d'une zone de captage Transfert de la STEP actuelle sur la future STEP et suppression de la STEP actuelle Raccordement nécessaire pour le raccordement d'autres zones Nécessite plusieurs PR Raccordement à réaliser après le raccordement du quartier "Sancé" (AB-03)
Ajoupa Bouillon	AB-06	Habitation Sud	22	470000	21759	7609	352	+/-	2	4	0	6	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC Zone très peu dense actuellement, pas de projet Nécessite un PR Extension à réaliser après le raccordement de Cité Grenade (AB-08)
Ajoupa Bouillon	AB-02	Mille Pas	68	610000	9037	28004	415	+	0	4	0	4	Proximité d'une zone de captage, faible efficacité de l'ANC Zone peu dense, pas de projet Topographie non favorable à l'ANC, nécessite plusieurs postes de refoulement
TOTAL			9400	20000000	2100	330000	40						

3

Hiérarchisation des travaux sur les postes de refoulement

Le tableau suivant classe les actions à réaliser sur les postes de refoulement par ordre de priorité. L'ordre proposé est basé sur l'état du poste, le type d'action à réaliser mais également sur la hiérarchisation des autres travaux (extensions de réseau et création de STEP). Nous avons également fait le choix de regrouper les travaux par commune.

Dans les différents scénarios, l'ordre suivant a été réadapté en fonction des contraintes de budget.

COMMUNE	Réhabilitation	Lieu/Nom du PR	Coût d'investissement total	Commentaire
Lorrain	Réhabilitation du PR Pavillon (Augmentation de la capacité du PR, mise en sécurité, réhabilitation du GC)	Pavillon	250 000 €	État de la sécurité : très mauvais État du GC : mauvais État des équipements : moyen PR avec la plus grande charge en situation future (<90%) Risque de débordement fréquents en temps de pluie A réaliser en parallèle des extensions de réseaux et de la création de la STEP du Lorrain
Lorrain	Réhabilitation du PR Séguineau (remplacement des équipements, mise en sécurité)	Séguineau	50 000 €	État des équipements : mauvais État de la sécurité et du GC : moyen
Lorrain	Réhabilitation du PR Lessade et mise en place d'un dégrillage	Lessade	20 000 €	État de la sécurité, du GC et des équipements : moyen Absence de dégrillage
Lorrain	Réhabilitation du PR Crochemort	Crochemort	20 000 €	État de la sécurité, du GC et des équipements : moyen
Lorrain	Réhabilitation des PR Cayali 1 et 2	Cayali 1 et 2	10 000 €	État de sécurité : moyen
Lorrain	Traitement H2S à mettre en place sur le Lorrain	Commune	40 000 €	Problèmes liés à l'H2S constatés sur la commune A réaliser en parallèle des extensions de réseaux du Lorrain et des travaux sur les PR
Sainte Marie	Réhabilitation du réseau des quartiers Abattoir, Schœlcher et Union	Abattoir, Schœlcher et Union	75 000 €	Réseau vétuste en amiante ciment Eaux claires parasites sur certaines parties des réseaux

COMMUNE	Réhabilitation	Lieu/Nom du PR	Coût d'investissement total	Commentaire
Gros Morne	Traitement H2S à mettre en place sur Gros Morne	Bâche de mise en charge Dénel	14 000 €	Problèmes liés à l'H2S constatés sur la commune A réaliser en parallèle de l'extension de la STEP de Gros Morne
Marigot	Réhabilitation du PR Fond d'Or (mise en place d'un dégrillage)	Fond d'Or	5 000 €	Absence de dégrillage État de sécurité : moyen
Marigot	Réhabilitation du PR Bas du Bourg (mise en sécurité)	Bas du Bourg	5 000 €	État de sécurité et des équipements : mauvais
Basse Pointe	Réhabilitation du PR Tapis Vert (remplacement des équipements, traitement du GC, mise en sécurité)	Tapis Vert	45 000 €	État du GC, des équipements et de la sécurité : mauvais
Basse Pointe	Réhabilitation du PR La Poste (contrôle du GC)	La Poste	5 000 €	État du GC et de la sécurité : moyen
Basse Pointe	Réhabilitation du PR Haut du Morne (traitement du GC)	Haut du Morne	20 000 €	État du GC : mauvais État des équipements et de la sécurité : moyen
Basse Pointe	Réhabilitation du PR Hackaert (mise en sécurité)	Hackaert	5 000 €	État du GC, de l'électricité, des équipements et de la sécurité : moyen
Basse Pointe	Traitement H2S à mettre en place sur Basse Pointe	Commune	40 000 €	Problèmes liés à l'H2S constatés sur la commune A réaliser en parallèle des travaux sur les PR de la commune
Basse Pointe	Réhabilitation du réseau situé sous la route principale de Basse Pointe	Route principale	155 000 €	Réseau vétuste Casses PVC fréquentes
Ajoupa	Réhabilitation du PR Cité Grenade	Cité Grenade	5 000 €	État de sécurité moyen A faire en parallèles des travaux d'extensions de réseau et de création de STEP

4

Tableaux de programmation par scenario

Les tableaux ci-après donnent, année par année, les travaux proposés dans les 4 scenarios d'impact sur le prix de l'eau :

- Augmentation libre du prix de l'eau,
- Pas d'augmentation du prix de l'eau,
- Augmentation de 1 %/an du prix de l'eau,
- Augmentation de 2 %/an du prix de l'eau.

Les hypothèses de calcul des coûts ainsi que les hypothèses de subventions sont présentées dans le rapport de phase 3.

Dans les tableaux suivant, un code couleur a été utilisé pour différencier les différents types d'action :

- Orange : Action en relation avec les stations d'épuration (créations, réhabilitations)
- Bleu : Extensions de réseaux
- Vert : Réhabilitation des postes de refoulement et réseaux ;
- Jaune : Investigations complémentaires (levés topographiques, sensibilisation de la population...).

Ce code couleur est réutilisé dans les graphiques du rapport de phase 3 et0 dans les paragraphes consacrés à la programmation.

4.1 Scénario 1 : Augmentation libre du prix de l'eau

Dans le tableau suivant, l'orange correspond à la création de stations d'épuration, le bleu foncé aux extensions de réseaux, le vert aux réhabilitations et le jaune aux investigations complémentaires.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €		
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct							
ANNEE 1	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 1	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	230 000 €	140 000 €	90 000 €	4596	209 000,00€	- 21 000 €	1,01 €	110,69 €	
	GROS-MORNE	GM-10 Raccordement de la STEP d'Ozanam	296	10 000 €	34 €	50%	5 000 €									
	GROS-MORNE	GM-09 Raccordement de la STEP Salle Polyvalente	30	40 000 €	1 333 €	50%	20 000 €									
	MARIGOT	MRG-03 Extension de réseaux dans le quartier Baignoire	32	440 000 €	13 750 €	50%	220 000 €									
	BASSE POINTE	BP-01 Extension de réseaux dans le quartier Hauteur Bourdon	24	182 000 €	7 583 €	70%	54 600 €									
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €									
	SCNA	Recensement exhaustif des branchements et abonnés assainissement	-	-	-	-	-									
	SCNA	Inspection télévisées sur les quartiers Bourg, Stade et Ozanam à Gros Morne	-	7 500 €	-	0%	7 500 €									
	SCNA	Tests fumée sur les quartiers Ozanam et Menniviers à gros Morne	-	2 250 €	-	0%	2 250 €									
ANNEE 1	TOTAL		382	2 886 750 €		-	971 850 €									
ANNEE 2	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 2	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	140 000 €	140 000 €	0 €	4596	248 000,00 €	87 000 €	1,11 €	132,83 €	
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €									
ANNEE 2	TOTAL		0	2 205 000 €		-	662 500 €									
ANNEE 3	LORRAIN	LOR-03 Extension de réseaux dans le quartier Crochemort Nord	25	130 000 €	5 162 €	50%	65 000 €	420 000 €	190 000 €	230 000 €	4682	303 000,00€	- 30 000 €	1,22 €	146,12 €	
	LORRAIN	LOR-01 Extension de réseaux dans le quartier la Crabière	64	250 000 €	3 902 €	50%	125 000 €									
	LORRAIN	LOR-05 Raccordement du projet de nouveau collège	89	120 000 €	1 350 €	50%	60 000 €									
	STE MARIE	STM-08-FSJ Extension de réseaux dans le quartier Fonds Saint Jacques Nord - Tranche 1	35	255 000 €	7 286 €	50%	127 500 €									
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €									
ANNEE 3	TOTAL		213	760 000 €		-	380 000 €									

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
ANNEE 4	MARIGOT	Création de la station d'épuration du Marigot - 2000 eH - Tranche 1	-	1 250 000 €	-	70%	375 000 €	380 000 €	250 000 €	130 000 €	4682	351 000,00€	- 59 000 €	1,34 €	160,73 €
	STE MARIE	Extension de réseaux dans le quartier Fonds Saint Jacques Nord - Tranche 2	35	255 000 €	7 286 €	50%	127 500 €								
	LORRAIN	Réhabilitation du PR Pavillon	-	250 000 €	-	50%	125 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 4	TOTAL		35	1 760 000 €		-	630 000 €								
ANNEE 5	GROS-MORNE	Création de la station d'épuration du Gros Morne - 3000 eH - Tranche 1	-	1 500 000 €	-	70%	450 000 €	460 000 €	310 000 €	160 000 €	4895	443 000,00€	- 76 000 €	1,47 €	176,80 €
	MARIGOT	Création de la station d'épuration du Marigot - 2000 eH - Tranche 2	-	1 250 000 €	-	70%	375 000 €								
	MARIGOT	MRG-05 Raccordement de la nouvelle STEP	-	340 000 €	-	70%	102 000 €								
	LORRAIN	Réhabilitation du PR Crochemort	-	20 000 €	-	50%	10 000 €								
	LORRAIN	Réhabilitation du PR Séguineau	-	50 000 €	-	50%	25 000 €								
	LORRAIN	Réhabilitation du PR Lessade	-	20 000 €	-	50%	10 000 €								
	SCNA	Révision du schéma directeur d'assainissement	-	50 000 €	-	50%	25 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 5	TOTAL		0	3 235 000 €		-	999 500 €								
ANNEE 6	MARIGOT	Création de la station d'épuration du Gros Morne - 3000 eH - Tranche 2	-	1 500 000 €	-	70%	450 000 €	430 000 €	300 000 €	130 000 €	4930	505 000,00€	- 1 000 €	1,62 €	194,48 €
	GROS-MORNE	GM-01 Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 1	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €								
	STE MARIE	STM-01 Raccordement du projet d'extension du Stade	222	40 000 €	180 €	50%	20 000 €								
	STE MARIE	Réhabilitation du réseau des quartiers Abattoir, Schœlcher et Union	-	75 000 €	-	50%	37 500 €								
	GROS-MORNE	Traitement H2S à mettre en place sur Gros Morne	-	13 300 €	-	50%	6 650 €								
	MARIGOT	Réhabilitation du PR Fond d'Or	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	MARIGOT	Réhabilitation du PR Bas du Bourg	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR La Poste	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	SCNA	Levé topographique des réseaux du SCNA	-	70 000 €	-	50%	35 000 €								
	SCNA	Inspection télévisées / tests fumées des réseaux du SCNA	-	20 000 €	-	0%	20 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 6	TOTAL		406	2 073 300 €		-	679 650 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
ANNEE 7	STE MARIE	Réhabilitation de la STEP Reculée (800 EH)	-	250 000 €	-	70%	75 000 €	650 000 €	350 000 €	300 000 €	4930	572 000,00€	- 79 000 €	1,78 €	213,93 €
	STE MARIE	STM-03 Extension de réseaux dans le quartier Lassalle (projet de Gendarmerie et de Lycée)	152	240 000 €	1 580 €	50%	120 000 €								
	GROS-MORNE	GM-05 Extension de réseaux dans le quartier La Fabrique	25	80 000 €	3 200 €	70%	24 000 €								
	GROS-MORNE	GM-01 Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 2	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €								
	GROS-MORNE	GM-07 Extension de réseaux le long de la Rte Croix Jubilé - Tranche 1	50	365 000 €	7 254 €	70%	109 500 €								
	LORRAIN	LOR-02 Extension de réseaux dans le quartier Chenaux	96	120 000 €	1 251 €	50%	60 000 €								
	BASSE POINTE	Traitement H2S à mettre en place sur Basse Pointe	-	40 000 €	-	50%	20 000 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR Haut du Morne	-	20 000 €	-	50%	10 000 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR Hackaert	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	SCNA	Étude recensement des mini STEP privées	-	35 000 €	-	30%	24 500 €								
	SCNA	Levé topographique des réseaux du SCNA	-	70 000 €	-	50%	35 000 €								
	SCNA	Inspection télévisées / tests fumées des réseaux du SCNA	-	20 000 €	-	0%	20 000 €								
SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €									
ANNEE 7	TOTAL	507	1 585 000 €		-	603 500 €									
ANNEE 8	STE MARIE	Création de la station d'épuration de Morne des Esses (Ste Marie) - 1100 eH - Tranche 1	-	750 000 €	-	70%	225 000 €	700 000 €	440 000 €	260 000 €	5337	704 000,00€	4 000 €	1,85 €	222,49 €
	GROS-MORNE	GM-06 Raccordement du quartier Terres Curiales	40	60 000 €	1 500 €	70%	18 000 €								
	GROS-MORNE	GM-07 Extension de réseaux le long de la Rte Croix Jubilé - Tranche 2	50	365 000 €	7 254 €	70%	109 500 €								
	STE MARIE	STM-07-MDE Extension de réseaux au centre de Morne des Esses et le long de la Route du Calvaire - Tranche 1	70	555 000 €	7 929 €	70%	166 500 €								
	LORRAIN	LOR-04 Extension de réseaux dans le quartier Petit Fond Massacre - Tranche 1	52	180 000 €	3 446 €	50%	90 000 €								
	BASSE POINTE	BP-02 Raccordement du projet situé dans le quartier Eyma	45	193 000 €	4 271 €	70%	57 900 €								
	LORRAIN	Traitement H2S à mettre en place sur le Lorrain	-	40 000 €	-	50%	20 000 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
ANNEE 8	BASSE POINTE	Réhabilitation réseau amiante-ciment	-	155 000 €	-	50%	77 500 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR Tapis Vert	-	45 000 €	-	50%	22 500 €								
	STE MARIE	Tests fumée sur le quartier Schœlcher à Ste marie	-	7 000 €	-	0%	7 000 €								
	SCNA	Levé topographique des réseaux du SCNA	-	70 000 €	-	50%	35 000 €								
	SCNA	Inspection télévisées / tests fumées des réseaux du SCNA	-	20 000 €	-	0%	20 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 8	TOTAL		258	2 445 000 €		-	851 400 €								
ANNEE 9	STE MARIE	Création de la station d'épuration de Morne des Esses (Ste Marie) - 1100 eH - Tranche 2	-	750 000 €	-	70%	225 000 €	760 000 €	500 000 €	260 000 €	5844	781 000,00€	25 000 €	1,89 €	226,94 €
	STE MARIE	STM-05-MDE Extension de réseaux dans le Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Tranche 1	50	495 000 €	9 900 €	70%	148 500 €								
	STE MARIE	STM-07-MDE Extension de réseaux au centre de Morne des Esses et le long de la Route du Calvaire - Tranche 2	70	555 000 €	7 929 €	70%	166 500 €								
	STE MARIE	STM-06-MDE Raccordement du quartier Vaton (Morne des Esses)	47	340 000 €	7 234 €	70%	102 000 €								
	GROS-MORNE	GM-04 Extension de réseaux dans le quartier La Floride	9	90 000 €	9 720 €	50%	45 000 €								
	GROS-MORNE	GM-08 Extension de réseaux dans le Chemin de Lessema	40	180 000 €	4 500 €	70%	54 000 €								
	LORRAIN	LOR-04 Extension de réseaux dans le quartier Petit Fond Massacre - Tranche 2	52	180 000 €	3 446 €	50%	90 000 €								
	SCNA	Levé topographique des réseaux du SCNA	-	70 000 €	-	50%	35 000 €								
	SCNA	Inspection télévisées / tests fumées des réseaux du SCNA	-	20 000 €	-	0%	20 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 9	TOTAL		269	2 685 000 €		-	888 500 €								
ANNEE 10	MACOUBA	Création de la station d'épuration de Macouba - 1000 eH - Tranche 1	-	550 000 €	-	70%	165 000 €	790 000 €	650 000 €	130 000 €	6101	824 000,00€	59 000 €	1,89 €	226,94 €
	STE MARIE	STM-02 Extension de réseau dans le quartier Union en Haut	12	80 000 €	6 750 €	50%	40 000 €								
	MACOUBA	MAC-01 Extension de réseaux dans le quartier Bijou - Tranche 1	36	265 000 €	7 438 €	70%	79 500 €								
	MARIGOT	MRG-01 Extension de réseaux dans le quartier Plateforme Sud - Tranche 1	25	225 000 €	8 934 €	50%	112 500 €								
	STE MARIE	STM-10-FSJ Raccordement du projet situé à Pain de Sucre -	65	335 000 €	5 169 €	70%	100 500 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
	Tranche 1														
STE MARIE	STM-05-MDE Extension de réseaux dans le Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Tranche 2	50	495 000 €	9 900 €	70%	148 500 €									
SCNA	Levé topographique des réseaux du SCNA	-	70 000 €	-	50%	35 000 €									
SCNA	Révision du schéma directeur d'assainissement	-	50 000 €	-	30%	35 000 €									
SCNA	Inspection télévisées / tests fumées des réseaux du SCNA	-	20 000 €	-	0%	20 000 €									
SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €									
ANNEE 10	TOTAL	187	2 095 000 €		-	738 500 €									
ANNEE 11	MACOUBA	Création de la station d'épuration de Macouba - 1000 eH - Tranche 2	-	550 000 €	-	70%	165 000 €	940 000 €	630 000 €	310 000 €	6370	846 000,00€	- 35 000 €	1,89 €	226,94 €
	STE MARIE	Réhabilitation de la STEP Reculée (800 EH)	-	250 000 €	-	70%	75 000 €								
	STE MARIE	Réhabilitation de la STEP Bon Air (200 EH)	-	150 000 €	-	70%	45 000 €								
	MACOUBA	MAC-01 Extension de réseaux dans le quartier Bijou - Tranche 2	36	265 000 €	7 438 €	70%	79 500 €								
	MARIGOT	MRG-01 Extension de réseaux dans le quartier Plateforme Sud - Tranche 2	25	225 000 €	8 934 €	50%	112 500 €								
	MARIGOT	MRG-04 Extension de réseaux dans le quartier Duhamleit	26	180 000 €	6 923 €	50%	90 000 €								
	MACOUBA	MAC-05 Extension de réseaux dans le quartier Guérin - Du Potiche	-	300 000 €	-	70%	90 000 €								
	MACOUBA	MAC-03 Extension de réseaux dans le quartier Bourg	100	290 000 €	2 900 €	70%	87 000 €								
	STE MARIE	STM-10-FSJ Raccordement du projet situé à Pain de Sucre - Tranche 2	65	335 000 €	5 169 €	70%	100 500 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 11	TOTAL	252	2 550 000 €		-	847 000 €									
ANNEE 12	GRAND RIVIERE	Création de la station d'épuration De Grand Rivière - 1000 eH - Tranche 1	-	600 000 €	-	70%	180 000 €	920 000 €	660 000 €	260 000 €	6557	889 000,00€	- 31 000 €	1,89 €	226,94 €
	STE MARIE	Réhabilitation de la STEP Pérou (90 EH)	-	100 000 €	-	70%	30 000 €								
	STE MARIE	STM-09-FSJ Extension de réseaux dans le quartier Rue du Pavé Est (D23) - Fonds St Jacques - Tranche 1	20	260 000 €	13 000 €	50%	130 000 €								
	MARIGOT	MRG-02 Extension de réseaux dans le quartier Fonds D'Or	24	230 000 €	9 583 €	50%	115 000 €								
	GROS-MORNE	GM-03 Extension de réseaux dans le quartier Bourg Ouest	40	200 000 €	5 000 €	70%	60 000 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
		Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
	MACOUBA	MAC-04	Extension de réseaux dans le quartier Terre Patate	35	51 000 €	1 457 €	70%	15 300 €								
	SCNA		Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 12		TOTAL		119	1 446 000 €		-	532 800 €								
ANNEE 13	GRAND RIVIERE		Création de la station d'épuration De Grand Rivière - 1000 eH - Tranche 2	-	600 000 €	-	70%	180 000 €	900 000 €	690 000 €	210 000 €	6809	906 000,00€	- 25 000 €	1,89 €	226,94 €
	MACOUBA	MAC-02	Extension de réseaux dans le quartier Nord Plage	24	84 000 €	3 500 €	70%	25 200 €								
	STE MARIE	STM-09-FSJ	Extension de réseaux dans le quartier Rue du Pavé Est (D23) - Fonds St Jacques - Tranche 2	20	260 000 €	13 000 €	50%	130 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-03	Raccordement de la STEP Stade	16	200 000 €	12 273 €	70%	60 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-04	Extension de réseaux dans le quartier Vieux Bourg	40	100 000 €	2 500 €	70%	30 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-05	Extension de réseaux dans le quartier Bourg	90	520 000 €	5 778 €	70%	156 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-06	Raccordement à la STEP Beauséjour à créer - Tranche 1	-	570 000 €	-	70%	171 000 €								
	SCNA		Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 13		TOTAL		190	2 339 000 €		-	754 700 €								
ANNEE 14	LORRAIN		Réhabilitation de la STEP Vivé (90 EH)	-	100 000 €	-	70%	30 000 €	860 000 €	620 000 €	230 000 €	6928	924 000,00€	39 000 €	1,89 €	226,94 €
	GRAND RIVIERE	GR-01	Extension de réseaux dans le quartier Bellevue et dans le port	44	320 000 €	7 334 €	70%	96 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-06	Raccordement à la STEP Beauséjour à créer - Tranche 2	-	570 000 €	-	70%	171 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-05	Extension de réseaux dans le quartier Bourg	33	520 000 €	15 600 €	70%	156 000 €								
	GROS-MORNE	GM-02	Extension de réseaux dans le quartier Bois d'Inde	35	440 000 €	12 571 €	70%	132 000 €								
	SCNA		Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 14		TOTAL		112	1 955 000 €		-	587 500 €								
ANNEE 15	AJOUPA BOUILLON		Création de la station d'épuration d'Ajoupa Bouillon - 1700 eH - Tranche 1	-	1 165 000 €	-	70%	349 500 €	900 000 €	640 000 €	260 000 €	7118	965 000,00€	104 000 €	1,89 €	226,94 €
	BASSE POINTE		Réhabilitation de la STEP Démarre (100 EH)	-	100 000 €	-	70%	30 000 €								
	GRAND RIVIERE	GR-02	Extension de réseaux dans le quartier Beauséjour	26	230 000 €	8 821 €	50%	115 000 €								
	AJOUPA BOUILLON	AB-03	Extension de réseaux dans les quartiers Bourg - Sancé - Rosalie - Tranche 1	39	425 000 €	10 775 €	50%	212 500 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	SCNA	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnés (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	ANNEE 15	TOTAL	66	1 925 000 €		-	709 500 €								
ANNEE 16	AJOUPA BOUILLON	Création de la station d'épuration d'Ajoupa Bouillon - 1700 eH - Tranche 2	-	1 165 000 €	-	70%	349 500 €	1 100 000 €	670 000 €	430 000 €	7230	972 000,00 €	- 24 000 €	1,89 €	226,94 €
	AJOUPA BOUILLON	AB-05 Extension de réseaux dans le quartier Bourg Ouest	74	320 000 €	4 324 €	50%	160 000 €								
	AJOUPA BOUILLON	AB-08 Raccordement du quartier Cité Grenade (réseau existant)	26	470 000 €	18 391 €	50%	235 000 €								
	AJOUPA BOUILLON	AB-03 Extension de réseaux dans les quartiers Bourg - Sancé - Rosalie - Tranche 2	39	425 000 €	10 775 €	50%	212 500 €								
	BASSE POINTE	BP-03 Extension de réseaux dans la Rue des hybrides	25	26 000 €	1 040 €	50%	13 000 €								
	GRAND RIVIERE	Déconstruction des STEP Stade et Ste Catherine	-	40 000 €	-	50%	20 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	ANNEE 16	TOTAL	164	2 451 000 €		-	992 500 €								
ANNEE 17	AJOUPA BOUILLON	AB-01 Extension de réseaux dans le quartier Abandonné	80	350 000 €	4 375 €	50%	175 000 €	800 000 €	610 000 €	190 000 €	7296	984 000,00€	160 000 €	1,89 €	226,94 €
	LORRAIN	Réhabilitation des PR Cayali 1 et 2	-	10 000 €	-	50%	5 000 €								
	AJOUPA BOUILLON	Réhabilitation du PR Cité Grenade	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	ANNEE 17	TOTAL	80	370 000 €		-	185 000 €								
ANNEE 18	AJOUPA BOUILLON	AB-02 Extension de réseaux dans le quartier Mille Pas	13	305 000 €	24 221 €	50%	152 500 €	1 100 000 €	750 000 €	350 000 €	7460	999 000,00 €	59 000 €	1,89 €	226,94 €
	AJOUPA BOUILLON	AB-04 Extension de réseaux dans le quartier Deschamps	50	220 000 €	4 400 €	50%	110 000 €								
	AJOUPA BOUILLON	AB-06 Extension de réseaux dans le quartier Habitation Sud	83	470 000 €	5 663 €	50%	235 000 €								
	AJOUPA BOUILLON	AB-07 Extension de réseaux dans le quartier Habitation Sud	83	470 000 €	5 663 €	50%	235 000 €								
	STE MARIE	STM-04 Extension de réseaux dans le quartier Anse Azérot	8	1 030 000 €	128 750 €	50%	515 000 €								
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	ANNEE 18	TOTAL	237	2 500 000 €		-	1 250 000 €								
ANNEE 19	AJOUPA BOUILLON	AB-02 Extension de réseaux dans le quartier Mille Pas	13	305 000 €	24 221 €	50%	152 500 €	950 000 €	650 000 €	300 000 €	7540	1 006 000,00€	115 000 €	1,89 €	226,94 €

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT														
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement du SCNA (€)	Solde cumulé (différence entre la capacité d'investissement l'annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
SCNA	Réhabilitation de réseaux, postes de refoulement et STEP	-	600 000 €	-	50%	300 000 €								
	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
ANNEE 19	TOTAL	13	910 000 €		-	455 000 €								
ANNEE 20	Réhabilitation de réseaux, postes de refoulement et STEP	-	600 000 €	-	50%	300 000 €	860 000 €	550 000 €	300 000 €	7776	1 038 000,00€	293 000 €	1,89 €	226,94 €
	SCNA	Sensibilisation de la population	-	5 000 €	-	50%								
ANNEE 20	TOTAL	0	605 000 €		-	302 500 €								

* La colonne « annuité proposée » comprend les annuités en liens avec les emprunts (réseaux importants et stations de traitement), mais également les investissements sans emprunt réalisés pour les réhabilitations, les extensions de réseaux et les investigations complémentaires. Pour les emprunts, les hypothèses suivantes ont été retenues : emprunt sur 5 ans pour les opérations importantes de réseaux et emprunt sur 20 ans pour les STEP.

** Sauf pour le raccordement de la STEP d'Ozanam à Gros Morne (GM-10) où les EH sont pris en compte dès l'année de raccordement, il est considéré que les abonnés supplémentaires seront raccordés 2 ans après la réalisation des extensions de réseaux.

4.2 Scénario 2 : Pas d'augmentation du prix de l'eau

Dans le tableau suivant, l'orange correspond à la création de stations d'épuration, le bleu foncé aux extensions de réseaux et le vert aux réhabilitations.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
ANNEE 1	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 1	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	220 000 €	140 000 €	80 000 €	4596	163 000,00 €	-57 000 €	0,91 €	100,63 €
	GROS-MORNE	GM-10 Raccordement de la STEP d'Ozanam	296	10 000 €	34 €	50%	5 000 €								
	GROS-MORNE	GM-09 Raccordement de la STEP Salle Polyvalente	30	40 000 €	1 333 €	50%	20 000 €								
	MARIGOT	MRG-03 Extension de réseaux dans le quartier Baignoire	32	440 000 €	13 750 €	50%	220 000 €								
	BASSE POINTE	BP-01 Extension de réseaux dans le quartier Hauteur Bourdon	24	182 000 €	7 583 €	70%	54 600 €								
ANNEE 1	TOTAL	382	2 872 000 €	-	-	959 600 €									
ANNEE 2	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 2	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	140 000 €	140 000 €	0 €	4596	155 000,00 €	-42 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 2	TOTAL	0	2 200 000 €	-	-	660 000 €									
ANNEE 3	LORRAIN	LOR-05 Raccordement du projet de nouveau collège	89	120 000 €	1 350 €	50%	60 000 €	170 000 €	140 000 €	40 000 €	4682	156 000,00 €	-56 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 3	TOTAL	89	120 000 €	-	-	60 000 €									
ANNEE 4								140 000 €	140 000 €	0 €	4682	148 000,00 €	-48 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 4	TOTAL	0	0 €	-	-	0 €									

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €		
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct							
ANNEE 5	STE MARIE	STM-01	Raccordement du projet d'extension du Stade	222	40 000 €	180 €	50%	20 000 €	160 000 €	140 000 €	20 000 €	4771	149 000,00 €	-59 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 5	TOTAL			222	40 000 €		-	20 000								
ANNEE 6	STE MARIE	STM-03	Extension de réseaux dans le quartier Lassalle (projet de Gendarmerie et de Lycée)	152	240 000 €	1 580 €	50%	120 000 €	120 000 €	120 000 €	0 €	4771	142 000,00 €	-37 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 6	TOTAL			152	240 000 €		-	120 000								
ANNEE 7	LORRAIN	LOR-02	Extension de réseaux dans le quartier Chenaux	96	120 000 €	1 251 €	50%	60 000 €	150 000 €	90 000 €	60 000 €	4993	155 000,00 €	-32 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 7	TOTAL			96	120 000 €		-	60 000								
ANNEE 8									90 000 €	90 000 €	0 €	5145	161 000,00 €	39 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 8	TOTAL			0	0 €		-	0								
ANNEE 9	BASSE POINTE	BP-02	Raccordement du projet situé dans le quartier Eyma	45	193 000 €	4 271 €	70%	57 900 €	150 000 €	90 000 €	60 000 €	5241	162 000,00 €	51 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 9	TOTAL			45	193 000 €		-	57 900								
ANNEE 10	GROS-MORNE	GM-01	Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 2	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €	130 000 €	130 000 €	0 €	5241	154 000,00 €	75 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 10	TOTAL			184	335 000 €		-	100 500								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €		
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct							
ANNEE 11	GROS-MORNE		1 500 000 €	-	70%	450 000 €	190 000 €	190 000 €	0 €	5286	153 000 €	38 000 €	1 €	109,78 €		
	GROS-MORNE	GM-01	Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 1	184	335 000 €	1 822 €									70%	100 500 €
ANNEE 11	TOTAL	184	1 835 000 €	-	-	550 500										
ANNEE 12	GROS-MORNE		1 500 000 €	-	70%	450 000 €	220 000 €	190 000 €	20 000 €	5470	182 000,00 €	-38 000 €	0,91 €	109,78 €		
	GROS-MORNE	GM-05	Extension de réseaux dans le quartier La Fabrique	25	80 000 €	3 200 €									70%	24 000 €
ANNEE 12	TOTAL	25	1 580 000 €	-	-	474 000										
ANNEE 13							190 000 €	190 000 €	0 €	5654	179 000,00 €	-49 000 €	0,91 €	109,78 €		
ANNEE 13	TOTAL	0	0 €	-	-	0										
ANNEE 14							190 000 €	190 000 €	0 €	5679	179 000,00 €	-60 000 €	0,91 €	109,78 €		
ANNEE 14	TOTAL	0	0 €	-	-	0										
ANNEE 15	MACOUBA	MAC-01	Extension de réseaux dans le quartier Bijou	71	530 000 €	7 438 €	70%	159 000 €	190 000 €	190 000 €	0 €	5679	175 000,00 €	-75 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 15	TOTAL	71	530 000 €	-	-	159 000										

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €		
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct							
ANNEE 16	GROS-MORNE	GM-04	Extension de réseaux dans le quartier La Floride	9	90 000 €	9 720 €	50%	45 000 €	200 000 €	150 000 €	50 000 €	5679	172 000,00 €	-103 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 16	TOTAL			9	90 000 €		-	45 000								
ANNEE 17	LORRAIN								150 000 €	150 000 €	0 €	5750	174 000,00 €	-79 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 17	TOTAL			0	0 €		-	0								
ANNEE 18									150 000 €	150 000 €	0 €	5760	172 000,00 €	-57 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 18	TOTAL			0	0 €		-	0								
ANNEE 19	LORRAIN								150 000 €	150 000 €	0 €	5760	168 000,00 €	-39 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 19	TOTAL			0	0 €		-	0								
ANNEE 20	SCNA								150 000 €	150 000 €	0 €	5760	165 000,00 €	-24 000 €	0,91 €	109,78 €
ANNEE 20	TOTAL			0	0 €		-	0								

* La colonne « annuité proposée » comprend les annuités en liens avec les emprunts (réseaux importants et stations de traitement), mais également les investissements sans emprunt réalisés pour les réhabilitations et les extensions de réseaux. Pour les emprunts, les hypothèses suivantes ont été retenues : emprunt sur 5 ans pour les opérations importantes de réseaux et emprunt sur 20 ans pour les STEP.

** Sauf pour le raccordement de la STEP d'Ozanam à Gros Morne (GM-10) où les EH sont pris en compte dès l'année de raccordement, il est considéré que les abonnés supplémentaires seront raccordés 2 ans après la réalisation des extensions de réseaux.

4.3 Scénario 3 : Augmentation de 1 % du prix de l'eau

Dans le tableau suivant, l'orange correspond à la création de stations d'épuration, le bleu foncé aux extensions de réseaux et le vert aux réhabilitations.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
ANNEE 1	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 1	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	220 000 €	140 000 €	80 000 €	4596	163 000,00€	-57 000 €	0,91 €	100,63 €
	GROS-MORNE	GM-10 Raccordement de la STEP d'Ozanam	296	10 000 €	34 €	50%	5 000 €								
	GROS-MORNE	GM-09 Raccordement de la STEP Salle Polyvalente	30	40 000 €	1 333 €	50%	20 000 €								
	MARIGOT	MRG-03 Extension de réseaux dans le quartier Baignoire	32	440 000 €	13 750 €	50%	220 000 €								
	BASSE POINTE	BP-01 Extension de réseaux dans le quartier Hauteur Bourdon	24	182 000 €	7 583 €	70%	54 600 €								
ANNEE 1	TOTAL	382	2 872 000 €	-	-	959 600 €									
ANNEE 2	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 2	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	140 000 €	140 000 €	0 €	4596	161 000,00 €	-36 000 €	0,93 €	111,98 €
ANNEE 2	TOTAL	0	2 200 000 €	-	-	660 000 €									
ANNEE 3	LORRAIN	LOR-05 Raccordement du projet de nouveau collège	89	120 000 €	1 350 €	50%	60 000 €	170 000 €	140 000€	40 000 €	4682	168 000,00 €	-38 000 €	0,95 €	114,22 €
ANNEE 3	TOTAL	89	120 000 €	-	-	60 000 €									
ANNEE 4	LORRAIN	LOR-02 Extension de réseaux dans le quartier Chenaux	96	120 000 €	1 251 €	50%	60 000 €	220 000 €	140 000 €	80 000 €	4682	167 000,00€	-91 000 €	0,97 €	116,50 €
	STE MARIE	STM-01 Raccordement du projet d'extension du Stade	222	40 000 €	180 €	50%	20 000 €								
ANNEE 4	TOTAL	318	160 000 €	-	-	80 000 €									

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
		Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
ANNEE 5	GROS-MORNE	GM-01 Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 1	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €	180 000 €	180 00 €	0 €	4771	174 000,00 €	-97 000 €	0,99 €	118,83 €
ANNEE 5	TOTAL		184	335 000 €		-	100 500 €								
ANNEE 6	GROS-MORNE	GM-01 Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 2	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €	190 000 €	190 00 €	0 €	5089	207 000,00 €	-80 000 €	1,01 €	121,21 €
ANNEE 6	TOTAL		184	335 000 €		-	100 500 €								
ANNEE 7	GROS-MORNE	Création de la station d'épuration du Gros Morne - 3000 eH - Tranche 1	-	1 500 000 €	-	70%	450 000 €	190 000 €	190 000 €	0 €	5273	244 000,00 €	-26 000 €	1,03 €	123,63 €
ANNEE 7	TOTAL		0	1 500 000 €		-	450 000 €								
ANNEE 8	GROS-MORNE	Création de la station d'épuration du Gros Morne - 3000 eH - Tranche 2	-	1 500 000 €	-	70%	450 000 €	280 000 €	220 000 €	60 000 €	5457	243 000,00€	-63 000 €	1,05 €	126,10 €
	STE MARIE	STM-03 Extension de réseaux dans le quartier Lassalle (projet de Gendarmerie et de Lycée)	152	240 000 €	1 580 €	50%	120 000 €								
	BASSE POINTE	BP-02 Raccordement du projet situé dans le quartier Eyma	45	193 000 €	4 271 €	70%	57 900 €								
ANNEE 8	TOTAL		197	1 933 000 €		-	627 900								
ANNEE 9	STE MARIE	STM-02 Extension de réseau dans le quartier Union en Haut	12	80 000 €	6 750 €	50%	40 000 €	260 000 €	220 000€	40 000 €	5457	243 000,00 €	-80 000 €	1,07 €	128,62 €
ANNEE 9	TOTAL		12	80 000 €		-	40 000 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
		Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
ANNEE 10	STE MARIE	STM-10-FSJ Raccordement du projet situé à Pain de Sucre - Tranche 1	65	335 000 €	5 169 €	70%	100 500 €	220 000 €	220 000 €	0 €	5654	256 000,00 €	-44 000 €	1,08 €	129,91 €
ANNEE 10	TOTAL		65	335 000 €		-	100 500 €								
ANNEE 11	GROS-MORNE	GM-05 Extension de réseaux dans le quartier La Fabrique	25	80 000 €	3 200 €	70%	24 000 €	240 000 €	220 000 €	20 000 €	5666	254 000,00€	-30 000 €	1,09 €	131,21 €
ANNEE 11	STE MARIE	STM-10-FSJ Raccordement du projet situé à Pain de Sucre - Tranche 2	65	335 000 €	5 169 €	70%	100 500 €								
ANNEE 11	TOTAL		90	415 000 €		-	124 500								
ANNEE 12	GROS-MORNE	Traitement H2S à mettre en place sur Gros Morne	-	13 300 €	-	50%	6 650 €	230 000 €	220 000 €	10 000€	5731	261 000,00 €	1 000 €	1,09 €	131,21 €
ANNEE 12	TOTAL		0	13 300 €		-	6 650 €								
ANNEE 13	MACOUBA	MAC-01 Extension de réseaux dans le quartier Bijou - Tranche 1	36	265 000 €	7 438 €	70%	79 500 €	230 000 €	230 000€	0 €	5821	257 000,00 €	28 000 €	1,09 €	131,21 €
ANNEE 13	TOTAL		36	265 000 €		-	79 500 €								
ANNEE 14	MACOUBA	MAC-01 Extension de réseaux dans le quartier Bijou - Tranche 2	36	265 000 €	7 438 €	70%	79 500 €	280 000 €	280 000 €	0 €	5821	249 000,00 €	-3 000 €	1,09 €	131,21 €
ANNEE 14	GROS-MORNE	GM-07 Extension de réseaux le long de la Rte Croix Jubilé - Tranche 1	50	365 000 €	7 254 €	70%	109 500 €								
ANNEE 14	TOTAL		86	630 000 €		-	189 000 €								
ANNEE 15	GROS-MORNE	GM-06 Raccordement du quartier Terres Curiales	40	60 000 €	1 500 €	70%	18 000 €	250 000 €	230 000 €	20 000 €	5856	249 000,00€	-4 000 €	1,09 €	131,21 €

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT														
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
	GROS-MORNE	GM-07 Extension de réseaux le long de la Rte Croix Jubilé - Tranche 2	50	365 000 €	7 254 €	70%	109 500 €							
	ANNEE 15	TOTAL	90	425 000 €		-	127 500 €							
ANNEE 16	GROS-MORNE	Création de la station d'épuration du Marigot - 2000 eH - Tranche 1	-	1 250 000 €	-	70%	375 000 €	280 000 €	280 000 €	0 €	5942	252 000,00 €	-32 000 €	1,09 € 131,21 €
	ANNEE 16	TOTAL	0	1 250 000 €		-	375 000 €							
ANNEE 17	MARIGOT	Création de la station d'épuration du Marigot - 2000 eH - Tranche 2	-	1 250 000 €	-	70%	375 000 €	280 000 €	280 000 €	0 €	6033	248 000,00 €	-64 000 €	1,09 € 131,21 €
	ANNEE 17	TOTAL	0	1 250 000 €		-	375 000 €							
ANNEE 18								250 000 €	250 000 €	0 €	6033	240 000,00 €	-74 000 €	1,09 € 131,21 €
	ANNEE 18	TOTAL	0	0 €		-	0 €							
ANNEE 19								200 000 €	200 000 €	0 €	6033	230 000,00 €	-42 000 €	1,09 € 131,21 €
	ANNEE 19	TOTAL	0	0 €		-	0 €							
ANNEE 20								200 000 €	200 000 €	0 €	6033	230 000,00 €	-19 000 €	1,09 € 131,21 €
	ANNEE 20	TOTAL	0	0 €		-	0 €							

* La colonne « annuité proposée » comprend les annuités en liens avec les emprunts (réseaux importants et stations de traitement), mais également les investissements sans emprunt réalisés pour les réhabilitations et les extensions de réseaux. Pour les emprunts, les hypothèses suivantes ont été retenues : emprunt sur 5 ans pour les opérations importantes de réseaux et emprunt sur 20 ans pour les STEP.

** Sauf pour le raccordement de la STEP d'Ozanam à Gros Morne (GM-10) où les EH sont pris en compte dès l'année de raccordement, il est considéré que les abonnés supplémentaires seront raccordés 2 ans après la réalisation des extensions de réseaux.

4.4 Scénario 4 : Augmentation de 2 % du prix de l'eau

Dans le tableau suivant, l'orange correspond à la création de stations d'épuration, le bleu foncé aux extensions de réseaux et le vert aux réhabilitations.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
		Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
ANNEE 1	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 1	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	220 000 €	140 000 €	80 000 €	4596	163 000,00€	-57 000 €	0,91 €	100,63 €
	GROS-MORNE	GM-10 Raccordement de la STEP d'Ozanam	296	10 000 €	34 €	50%	5 000 €								
	GROS-MORNE	GM-09 Raccordement de la STEP Salle Polyvalente	30	40 000 €	1 333 €	50%	20 000 €								
	MARIGOT	MRG-03 Extension de réseaux dans le quartier Baignoire	32	440 000 €	13 750 €	50%	220 000 €								
	BASSE POINTE	BP-01 Extension de réseaux dans le quartier Hauteur Bourdon	24	182 000 €	7 583 €	70%	54 600 €								
ANNEE 1	TOTAL		382	2 872 000 €		-	959 600 €								
ANNEE 2	LORRAIN	Création de la station d'épuration du Lorrain - 4000 eH - Tranche 2	-	2 200 000 €	-	70%	660 000 €	140 000 €	140 000 €	0€	4596	175 000,00 €	-22 000 €	0,96 €	115,27 €
ANNEE 2	TOTAL		0	2 200 000 €		-	660 000 €								
ANNEE 3	LORRAIN	LOR-05 Raccordement du projet de nouveau collège	89	120 000 €	1 350 €	50%	60 000 €	170 000 €	140 000€	40 000 €	4682	197 000,00 €	5 000 €	1,01 €	121,03 €
ANNEE 3	TOTAL		89	120 000 €		-	60 000 €								
ANNEE 4	LORRAIN	Réhabilitation du PR Pavillon	-	250 000 €	-	50%	125 000 €	260 000 €	140 000 €	130 000 €	4682	211000,00 €	-44 000 €	1,06 €	127,08 €
ANNEE 4	TOTAL		0	250 000 €		-	125 000 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
		Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct					
ANNEE 5	GROS-MORNE	Création de la station d'épuration du Gros Morne - 3000 eH - Tranche 1	-	1 500 000 €	-	70%	450 000 €	220 000 €	200 000 €	20 000 €	4771	236 000,00€	-28 000 €	1,11 €	133,44 €
	STE MARIE	STM-01 Raccordement du projet d'extension du Stade	222	40 000 €	180 €	50%	20 000 €								
ANNEE 5	TOTAL		222	1 540 000 €		-	470 000								
ANNEE 6	GROS-MORNE	Création de la station d'épuration du Gros Morne - 3000 eH - Tranche 2	-	1 500 000 €	-	70%	450 000 €	240 000 €	220 000 €	20 000 €	4771	246 000,00€	-22 000 €	1,16 €	138,78 €
	GROS-MORNE	GM-01 Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 1	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €								
	STE MARIE	STM-03 Extension de réseaux dans le quartier Lassalle (projet de Gendarmerie et de Lycée)	152	240 000 €	1 580 €	50%	120 000 €								
	LORRAIN	Traitement H2S à mettre en place sur le Lorrain	-	40 000 €	-	50%	20 000 €								
ANNEE 6	TOTAL		336	2 115 000 €		-	690500								
ANNEE 7	MARIGOT	Création de la station d'épuration du Marigot - 2000 eH - Tranche 1	-	1 250 000 €	-	70%	375 000 €	350 000 €	270 000 €	80 000 €	4993	284 000,00€	-88 000 €	1,20 €	144,33 €
	GROS-MORNE	GM-06 Raccordement du quartier Terres Curiales	40	60 000 €	1 500 €	70%	18 000 €								
	GROS-MORNE	GM-01 Extension de réseaux dans le quartier Bagatelle (projets de logements) - Tranche 2	184	335 000 €	1 822 €	70%	100 500 €								
	GROS-MORNE	GM-07 Extension de réseaux le long de la Rte Croix Jubilé - Tranche 1	50	365 000 €	7 254 €	70%	109 500 €								
	LORRAIN	LOR-02 Extension de réseaux dans le quartier Chenaux	96	120 000 €	1 251 €	50%	60 000 €								
ANNEE 7	TOTAL		370	2 130 000 €		-	663 000								
ANNEE 8	MARIGOT	Création de la station d'épuration du Marigot - 2000 eH - Tranche 2	-	1 250 000 €	-	70%	375 000 €	350 000 €	270 000 €	80 000 €	5329	362 000,00€	-76 000 €	1,25 €	150,10 €
	GROS-MORNE	GM-05 Extension de réseaux dans le quartier La Fabrique	25	80 000 €	3 200 €	70%	24 000 €								
	GROS-MORNE	GM-07 Extension de réseaux le long de la Rte Croix Jubilé - Tranche 2	50	365 000 €	7 254 €	70%	109 500 €								
	BASSE POINTE	BP-02 Raccordement du projet situé dans le quartier Eyma	45	193 000 €	4 271 €	70%	57 900 €								
ANNEE 8	TOTAL		121	1 888 000 €		-	566400								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
		Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€ /an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
								Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
ANNEE 9	STE MARIE	STM-10-FSJ	Raccordement du projet situé à Pain de Sucre - Tranche 1	65	335 000 €	5 169 €	70%	100 500 €	360 000 €	360 000 €	0 €	5699	401 000,00 €	-35 000 €	1,29 €	154,60 €
ANNEE 9	TOTAL			65	335 000 €		-	100 500 €								
ANNEE 10	LORRAIN	LOR-04	Extension de réseaux dans le quartier Petit Fond Massacre - Tranche 1	52	180 000 €	3 446 €	50%	90 000 €	400 000 €	400 000 €	0 €	5820	403 000,00 €	-32 000 €	1,30 €	156,15 €
ANNEE 10	STE MARIE	STM-10-FSJ	Raccordement du projet situé à Pain de Sucre - Tranche 2	65	335 000 €	5 169 €	70%	100 500 €								
ANNEE 10	TOTAL			117	515 000 €		-	190 500 €								
ANNEE 11	LORRAIN	LOR-04	Extension de réseaux dans le quartier Petit Fond Massacre - Tranche 2	52	180 000 €	3 446 €	50%	90 000 €	430 000 €	330 000 €	100 000 €	5885	416 000,00€	-46 000 €	1,31 €	157,71 €
ANNEE 11	MARIGOT	MRG-05	Raccordement de la nouvelle STEP	-	340 000 €	-	70%	102 000 €								
ANNEE 11	TOTAL			52	520 000 €		-	192 000 €								
ANNEE 12	GROS-MORNE	GM-08	Extension de réseaux dans le Chemin de Lessema	40	180 000 €	4 500 €	70%	54 000 €	420 000 €	280 000 €	140 000 €	6002	431 000,00€	-35 000 €	1,33 €	159,29 €
ANNEE 12	GROS-MORNE	GM-03	Extension de réseaux dans le quartier Bourg Ouest	40	200 000 €	5 000 €	70%	60 000 €								
ANNEE 12	LORRAIN		Réhabilitation du PR Séguineau	-	50 000 €	-	50%	25 000 €								
ANNEE 12	TOTAL			80	430 000 €		-	139 000 €								
ANNEE 13	MACOUBA	MAC-01	Extension de réseaux dans le quartier Bijou - Tranche 1	36	265 000 €	7 438 €	70%	79 500 €	520 000 €	380 000 €	140 000 €	6054	432 000,00€	-123 000 €	1,34 €	160,88 €
ANNEE 13	MARIGOT	MRG-02	Extension de réseaux dans le quartier Fonds D'Or	24	230 000 €	9 583 €	50%	115 000 €								
ANNEE 13	STE MARIE	STM-08-FSJ	Extension de réseaux dans le quartier Fonds Saint Jacques Nord - Tranche 1	35	255 000 €	7 286 €	50%	127 500 €								
ANNEE 13	GROS-MORNE		Traitement H2S à mettre en place sur Gros Morne	-	13 300 €	-	50%	6 650 €								
ANNEE 13	BASSE		Traitement H2S à mettre en place sur	-	40 000 €	-	50%	20 000 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT															
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €	
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct						
	POINTE	Basse Pointe													
	ANNEE 13	TOTAL	95	803 300 €		-	348 650 €								
ANNEE 14	MACOUBA	MAC-01 Extension de réseaux dans le quartier Bijou - Tranche 2	36	265 000 €	7 438 €	70%	#REF!	400 000 €	330 000 €	70 000 €	6134	441 000,00€	-82 000 €	1,35 €	162,49 €
	STE MARIE	STM-08-FSJ Extension de réseaux dans le quartier Fonds Saint Jacques Nord - Tranche 2	35	255 000 €	7 286 €	50%	127 500 €								
	LORRAIN	LOR-03 Extension de réseaux dans le quartier Crochemort Nord	25	130 000 €	5 162 €	50%	65 000 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR Hackaert	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	ANNEE 14	TOTAL	96	675 000 €		-	#REF!								
ANNEE 15	MARIGOT	MRG-04 Extension de réseaux dans le quartier Duhamleil	26	180 000 €	6 923 €	50%	90 000 €	430 000 €	290 000 €	140 000 €	6229	455 000,00€	-57 000 €	1,35 €	162,49 €
	GROS-MORNE	GM-04 Extension de réseaux dans le quartier La Floride	9	90 000 €	9 720 €	50%	45 000 €								
	ANNEE 15	TOTAL	35	270 000 €		-	135000								
ANNEE 16	LORRAIN	LOR-01 Extension de réseaux dans le quartier la Crabière	64	250 000 €	3 902 €	50%	125 000 €	450 000 €	290 000 €	160 000 €	6324	451 000,00€	-56 000 €	1,35 €	162,63 €
	STE MARIE	Réhabilitation du réseau des quartiers Abattoir, Schœlcher et Union	-	75 000 €	-	50%	37 500 €								
	ANNEE 16	TOTAL	64	325 000 €		-	162500								
ANNEE 17	STE MARIE	STM-07-MDE Extension de réseaux au centre de Morne des Esses et le long de la Route du Calvaire - Tranche 1	70	555 000 €	7 929 €	70%	166 500 €	460 000 €	460 000 €	0 €	6360	448 000,00 €	-68 000 €	1,35 €	162,63 €
	STE MARIE	STM-05-MDE Extension de réseaux dans le Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Tranche 1	50	495 000 €	9 900 €	70%	148 500 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR La Poste	-	5 000 €	-	50%	2 500 €								
	BASSE POINTE	Réhabilitation du PR Tapis Vert	-	45 000 €	-	50%	22 500 €								
	ANNEE 17	TOTAL	120	1 100 000 €		-	340 000 €								

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT																
	Nature des travaux	Abonnés supplémentaires (année n+2)	Montant total sur l'année (€ HT)	Coût par abonné	Subventions (%)	Part restante à financer par le SCNA (€ HT)	Annuité proposée* (€/an)			Cumul des abonnées (année n)	Capacité annuelle d'investissement (€)	Solde cumulé (différence capacité d'investissement - annuité proposée)	Prix de l'eau - part SCNA (ramené en €/m3) Réf 2011 : 0,91€/m3	Impact sur une facture d'eau (120 m3) Réf 2011 : 109,20 €		
							Total	dont remboursement d'emprunt	dont investissement direct							
ANNEE 18	STE MARIE		Création de la station d'épuration de Morne des Esses (Ste Marie) - 1100 eH - Tranche 2	-	750 000 €	-	70%	225 000 €								
	STE MARIE	STM-07-MDE	Extension de réseaux au centre de Morne des Esses et le long de la Route du Calvaire - Tranche 2	70	555 000 €	7 929 €	70%	166 500 €	430 000 €	430 000 €	0 €	6424	448 000,00 €	-50 000 €	1,35 €	162,49 €
	STE MARIE	STM-05-MDE	Extension de réseaux dans le Nord de Morne des Esse (Stade, quartier Canaris) - Tranche 2	50	495 000 €	9 900 €	70%	148 500 €								
	STE MARIE	STM-09-FSJ	Extension de réseaux dans le quartier Rue du Pavé Est (D23) - Fonds St Jacques - Tranche 1	20	260 000 €	13 000 €	50%	130 000 €								
ANNEE 18	TOTAL		140	2 060 000 €		-	670 000 €									
ANNEE 19	STE MARIE	STM-09-FSJ	Extension de réseaux dans le quartier Rue du Pavé Est (D23) - Fonds St Jacques - Tranche 2	20	260 000 €	13 000 €	50%	130 000 €	430 000 €	430 000 €	0 €	6544	478 000,00 €	-7 000 €	1,35 €	162,63 €
	ANNEE 19	TOTAL		20	260 000 €		-	130000								
ANNEE 20	BASSE POINTE		Réhabilitation réseau amiante-ciment	-	155 000 €	-	50%	77 500 €	430 000 €	430 000 €	0 €	6684	469000,00 €	32 000 €	1,35 €	162,49 €
	ANNEE 20	TOTAL		0	155 000 €		-	77 500 €								

* La colonne « annuité proposée » comprend les annuités en liens avec les emprunts (réseaux importants et stations de traitement), mais également les investissements sans emprunt réalisés pour les réhabilitations et les extensions de réseaux. Pour les emprunts, les hypothèses suivantes ont été retenues : emprunt sur 5 ans pour les opérations importantes de réseaux et emprunt sur 20 ans pour les STEP.

** Sauf pour le raccordement de la STEP d'Ozanam à Gros Morne (GM-10) où les EH sont pris en compte dès l'année de raccordement, il est considéré que les abonnés supplémentaires seront raccordés 2 ans après la réalisation des extensions de réseaux.